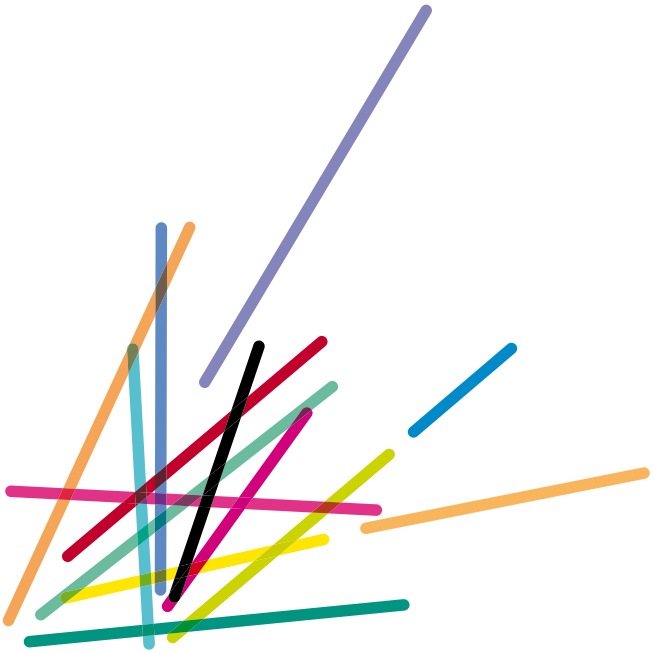
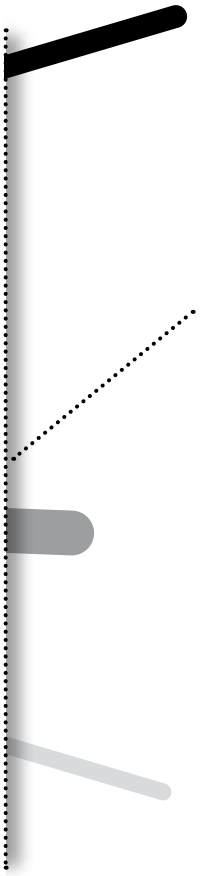


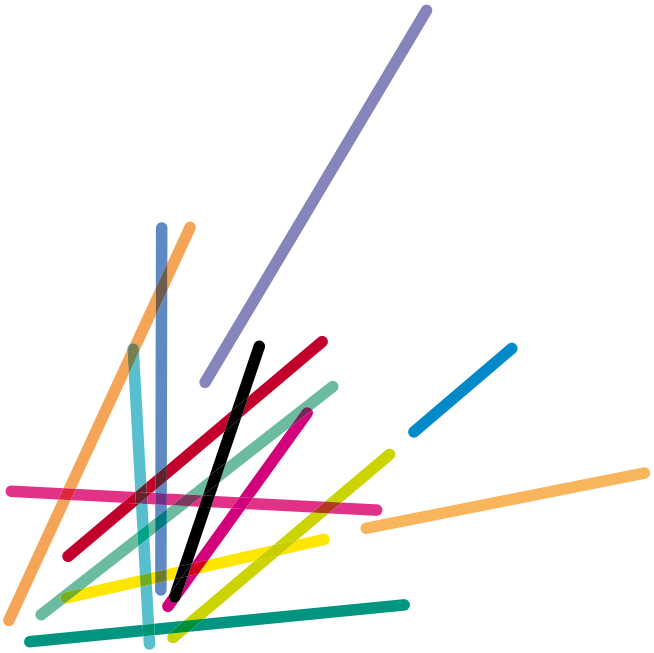
NAMUR CONFLUENT CULTURE

LA CULTURE EN CHANTIER • HORIZON 2022

VERSION FINALE • OCTOBRE 2013

« SYMBOLE ABSTRAIT ÉVOQUANT
UN FEU D'ARTIFICES
(FOISONNEMENT D'IDÉES /
DIVERSITÉ DES DISCIPLINES).
HYPER ÉNERGIQUE.
HYPER CONTEMPORAIN.
TYPOGRAPHIE SIMPLE ET
MODERNE.
COULEURS RENFORÇANT L'ASPECT
« DIVERSITÉ ». VIVES. VITAMINÉES. »

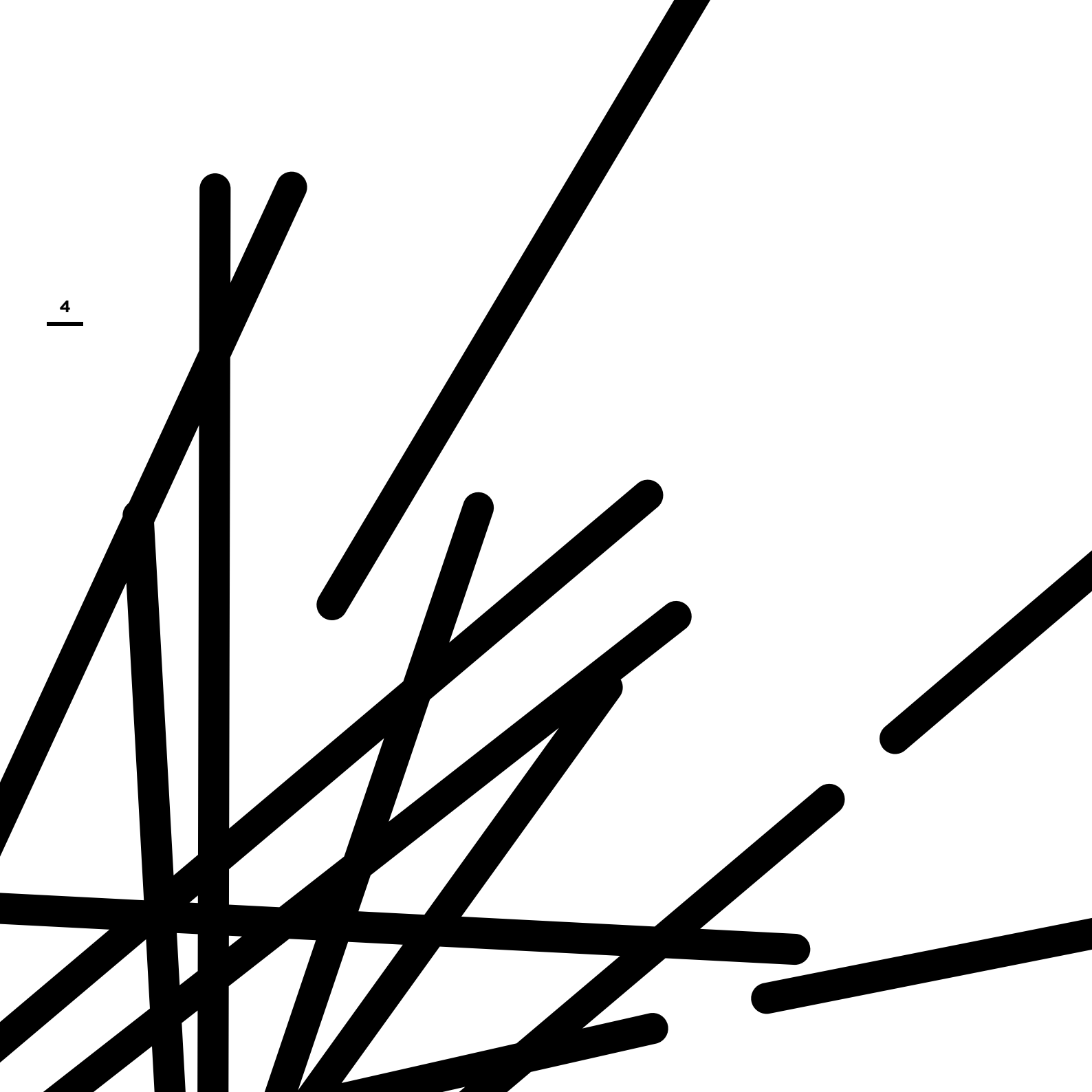




NAMUR CONFLUENT CULTURE

LA CULTURE EN CHANTIER • HORIZON 2022

VERSION FINALE • OCTOBRE 2013



SOMMAIRE

1.	**AVANT-PROPOS**	**10**
2.	**PROJET DE VIE, PROJET DE VILLE**	**22**
2.1.	Enjeux de politiques culturelles	24
2.2.	Enjeux démocratiques, d'émancipation sociale et thérapeutiques	26
	Émancipation et thérapie sociale	26
	Démocratisation de la culture / Démocratie culturelle	31
	Échantillon namurois significatif	33
2.3.	Enjeux économiques	36
	Mesurer les impacts	37
	L'économie du travail des artistes, non exhaustif	40
2.4.	Enjeux pour la Capitale de la Wallonie	41
	Un petit bout d'histoire…	41
	Namur en réseau	42
	Une image à construire	43
2.5.	Enjeux touristiques	44
2.6.	Enjeux urbanistiques et aménagement du territoire	45
2.7.	Une ville créative et innovante	47
	Oui	47
	mais…	47
3.	**MÉTHODOLOGIE**	**50**
3.1.	Décloisonner la culture	53
3.2.	Trois pivots	55
	La création / Le créateur	55
	Production / Diffusion / Distribution	58
	La consommation / Le spectateur	61

3.3.	Les étapes de la reconnaissance mutuelle	63
	Recenser et connaître	63
	S'entourer	64
	Participer	67
	Sortir les artistes de leur isolement ; sortir les institutions de leur cloisonnement	69
4.	**« UNE VISION, SANS ACTION, N'EST QU'HALLUCINATION… » (M. KAMI)**	**70**
4.1.	UN RÉSEAU MUTUALISTE	72
4.2.	DES OUTILS ADAPTÉS : proximité, partage et excellence	75
	Des projets en cours	76
	Des projets à venir	82
	Des espaces à détourner	94
4.3.	UNE VILLE TOURISTIQUE, ACCUEILLANTE ET ACCESSIBLE	98
	Des richesses touristiques majeures	98
	Un patrimoine à valoriser	100
	L'accueil des publics	114
4.4.	L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC	118
	Art, urbanisme et architecture	118
	Street Art et art dans la rue	119
4.5.	DES ÉVÉNEMENTS PERENNES ET INNOVANTS	121
	Des petits, des gros et des moyens…	121
	Bien implantés dans leurs terres	124
	En culture, la concurrence n'existe pas	125
	En bref, questions durables	125

4.6. CONFIANCE EN LA CRÉATION ET L'INNOVATION NAMUROISE 126
Faire confiance aux artistes namurois 126
Permettre la recherche et le tâtonnement 130
Favoriser la créativité et les nouvelles technologies 130
Légitimer les arts urbains et la culture hip hop 132
Accompagner et professionnaliser les artistes 133
Faire rayonner 134
Ouvrir les portes 135
Soutenir les créations d'amateurs 135
4.7. LA FORMATION ARTISTIQUE 137
Du jardin d'enfant à la cour des grands 138
Les écoles artistiques 140
En lien avec les « Citoyens » et la « Cité » 142
Le réseau–thèques (biblio-, bédé-, média-) 143
4.8. CULTURE POUR TOUS ! *« LI CULTURE PO TORTOS ! »* 146
Diversité 146
Consommation différenciée 147
Promiscuité 148
Tarification à la carte 149
Culture expliquée 151
Espaces publics numériques (EPN) 152
4.9. UNE IDENTITÉ PARTAGÉE EN CHANTIER 152
4.10. MARKETING CULTUREL 153
Une communication positive, cohérente et univoque 154
Élargir les horizons 155
Les supports en ville 156

5.	**LE CADRE**	**158**
5.1.	LES PRIORITÉS	160
5.2.	LE FOND ET LA FORME	161
	Un travail de fond	161
	Une évaluation permanente	162
5.3.	QUESTIONS D'ARGENT	164
	Les formes du soutien communal	166
	Marges budgétaires ordinaires et extraordinaires communales	167
	Cofinancements publics et privés	168
	Pistes de financements alternatifs	169
6.	**CONCLUONS**	**170**
7.	**SOURCES D'INSPIRATION & DE RÉFLEXION**	**178**
	Documents officiels et commentaires	180
	Études et recherches	180
	Ouvrages	181
	Vu, lu, entendu dans les médias	182
	Sites Internet	183



1. AVANT-PROPOS

Chères Namuroises,
Chers Namurois,

Ce document que vous tenez en main, dans sa version finale, est le fruit d'un processus participatif inédit au sein de notre ville, dont les premiers jalons ont été posés dès mars 2012. Diverses tables rondes furent organisées, avec des panels d'acteurs culturels, en y associant déjà la minorité politique, pour esquisser les contours des enjeux et défis majeurs en matière culturelle et artistique pour Namur. S'en est suivi la rédaction, après plusieurs mois de rencontres bilatérales aux horizons multiples, de la première mouture de ce Livre blanc « Namur Confluent Culture ».

C'est en avril 2013 qu'il fut soumis à la consultation de tout citoyen intéressé, des élus du conseil communal et bien entendu d'un maximum d'associations et de personnalités engagées dans la dynamique culturelle namuroise au sens le plus large. Des centaines de contacts furent établis. Au terme de cette première phase de consultation, durant laquelle chacun eut le loisir de critiquer le document, de le commenter et de proposer des amendements, plus de 470 modifications, d'ampleur et de nature diverses, ont été apportées au texte initial.
Pendant plus de huit heures, le 4 mai 2013, au sein d'un auditoire de l'Université de Namur, près de 200 acteurs culturels ont également pu s'exprimer, échanger leurs points de vue et analyses, suggérer des améliorations, débattre avec les responsables communaux sous le regard attentif de deux « tiers-garants » de qualité internationale. Là aussi, il s'agissait d'une première.

Désireux de maximaliser la participation de tous et l'appropriation de la démarche par le plus grand nombre, une seconde vague de consultation a également été organisée en août et septembre 2013 sur la seconde mouture du texte, pour aboutir, après une centaine de nouvelles retouches, à la version finale que vous pouvez à présent parcourir.

Cette démarche est le fruit d'une conviction profonde : celle de l'importance de miser sur la créativité et d'oser investir dans et pour les champs culturel et artistique afin de déployer les ailes de notre ville et de ses habitants.
Aujourd'hui, les villes les plus riches ne sont en effet pas celles qui, contrairement aux siècles passés, ont le plus de matières premières à offrir, mais bien celles qui ont le plus d'emplois et de savoir-faire et exhortent des valeurs telles que la connaissance, la créativité, l'innovation et la motivation. Notre intention est donc de considérer l'intensité culturelle comme un réel levier d'attractivité et d'essor de notre territoire, source de développement humain et socio-économique.

Il s'agit de se laisser collectivement atteindre par le syndrome de Bilbao : à l'époque, en pleine crise économique (comme nous la connaissons actuellement), faire admettre que la culture était un investissement n'était pas facile. Personne ne voulait du musée Guggenheim à Bilbao. Aujourd'hui, 70 % des visiteurs de la ville viennent pour ce musée et en douze ans d'existence, il a rapporté 27 fois plus que ce qu'il a coûté… Soyons réalistes : pour une success-story comme Bilbao, il y a cent projets avortés. Ce que nous devons faire à Namur, ce n'est pas copier Bilbao. Nous n'en avons ni les moyens ni les prétentions. L'enjeu est surtout un état d'esprit : c'est oser s'appuyer sur nos atouts endogènes, en associant notamment culture et requalification urbaine.

Voir la ville comme le lieu d'expression de libertés et de créativités, non comme un ensemble de problèmes ; placer la culture au premier plan des préoccupations communales, aux côtés des difficultés du quotidien des Namurois, n'est dès lors pas indécent, ni irresponsable… Ce n'est pas un pari non plus. C'est un acte de foi sincère.

Ce « Livre blanc de la culture » à Namur a été rédigé, en concertation permanente avec le terrain, pour doter cette ville et ses acteurs, dans leur diversité, d'une véritable colonne vertébrale de l'action culturelle à l'horizon 2022, qui transcende la législature et les clivages politiques.

Nous ne pouvons en effet plus nous permettre une gestion « court-termiste » de la culture, répondant aux demandes au seul gré de leur émergence. Encore moins à une époque où d'autres grandes villes, dans notre région, pays ou continent, structurent leurs approches et s'inscrivent dans des mouvements fédérateurs en matière culturelle.

Disposer d'une colonne vertébrale, validée par le terrain et portée par les autorités politiques locales, si possible dans un élan unanime, qui oriente et articule adéquatement la politique culturelle des dix prochaines années est donc essentiel. Tout ne pourra évidemment pas se faire de suite, et c'est pour ça que 2022 est notre horizon d'aboutissement. Quels que soient les partis au pouvoir, l'objectif est de rester cohérent par rapport à la démarche pour en tirer le plus grand bénéfice sur le terrain. Des ruptures de rythme et d'orientation sont en effet sources d'inefficience et autant de freins à une dynamique qui, incontestablement, a besoin de s'inscrire dans la durée pour faire éclore ses fruits.

Satisfaire tout le monde ne sera pas possible. D'aucuns trouveront le document trop ambitieux, d'autres pas assez. Mais convaincre le plus grand nombre de l'opportunité et de l'importance de tracer conjointement le chemin de notre ambition culturelle nous est cependant apparu à notre portée.

C'est un travail de fond qui vous est livré, un changement des mentalités politiques et namuroises qui est maintenant en route à tous niveaux. Il s'agit aussi de sortir de la logique de compétition ou de méfiance pour entamer un travail de cohésion et de coopération. Chacun doit pouvoir envisager ses atouts en complémentarité avec les autres acteurs du réseau ; chacun nourrit le réseau et s'en nourrit dans des perspectives partagées (développement culturel, économique et territorial de Namur à travers la création et la pratique artistiques).

La Ville propose une direction, accompagne et soutient, mais sans jamais prendre la place des acteurs culturels. Ce Livre blanc « Namur Confluent Culture » veut résolument s'inscrire dans une démarche partenariale et évolutive. C'est pourquoi une évaluation intermédiaire est prévue pour 2016 et fera un premier bilan de la politique culturelle ici initiée. La mise en place d'un comité d'accompagnement externe, des consultations thématiques et un suivi permanent garantiront des avancées régulières et significatives dans le cadre des moyens humains, logistiques et budgétaires disponibles.

Gageons que cette dynamique nouvelle, concertée et cohérente, soit source d'enthousiasme et d'engagement pour le plus grand nombre.

Merci sincère à toutes ces personnes qui sont intervenues, merci pour leurs critiques, parfois négatives, souvent positives, essentiellement constructives :

La Cie des 3 M, Les 400 Coups asbl, A Cœur Joie asbl, l'Académie des Beaux-Arts, Action Ciné Médias Jeunes asbl, Aganippé asbl, Ambiances asbl, Les Amis de l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix asbl, L'Association namuroise de Théâtre amateur, Les Apéros Namurois, Archives photographiques namuroises asbl, Article 27 asbl, la Cie Athos, Le Belvédère, la Cie des Bonimenteurs asbl, la Cie Buissonnière, le Centre culturel régional de Namur, le Centre d'Action interculturelle de la Province de Namur asbl, Carrefour des Cultures asbl, le Centre d'Action laïque de la Province de Namur, CAV&MA, le Centre culturel Marcel Hicter - La Marlagne, le Commandement militaire de la Province de Namur, la Section locale cdH de Namur, Clap Asbl, le Collège des Comités de Quartiers namurois, le Comité d'Animation de Flawinne, les Compagnons du Champeau, Confluent, Connaissance et Vie d'Aujourd'hui Namur, Deep Noize, Des Rives asbl, la Section locale Ecolo de Namur, Editions Fidélité, Educ'Action asbl, la Fédération des Associations malonnoises, la Fédération musicale royale de la Province de Namur, la Fédération namuroise wallonne, la Fédération pluraliste des Centres d'Expression et de Créativité, la Fédération royale namuroise de l'Union culturelle wallonne, le Festival de Folklore de Jambes, le FIFF, l'asbl Folknam, Folknam Musique Trad asbl, la

Galerie Détour, la Galerie Rive Gauche, la Coopérative Le Grognon, le Goût d'autre Chose asbl, la Haute Ecole Albert Jacquard, l'Hôpital Psychiatrique du Beau Vallon Namur asbl, Hypothésarts asbl, l'IMEP, la Cie Kaméléon, l'Isolat asbl, les Jeunesses musicales de Namur, les Jolies Notes asbl, un Kiosque à Namur asbl, Lire le Monde, les Lundis de la Jongle, La Médiathèque-Point-Culture, la Maison de la Poésie et de la Langue française, Maison du Conte de Namur asbl, le musée africain de Namur, le musée des Arts décoratifs, le musée du Génie, NamurImage.be, Numerical Artefacts Memorial – le musée de l'Informatique Pionnière en Belgique, Panama asbl, Promotion des Arts forains asbl, Propage-S asbl, la Section locale PS de Namur, les Rèlîs Namurwès, le Club Richelieu Namur, RKM asbl, la Rock's Cool, l'asbl Saint-Berthuin, le Salon de l'Aquarelle de Belgique, Sax à Fond, la Scole di Walon Lucien Somme, le SIEP, Sinfonietta asbl, SMartbe asbl, la Société archéologique de Namur, le Syndicat d'Initiative de Jambes, la Cie Théâtre Cœur de Terre asbl, le Théâtre des ZYGomars, le Théâtre d'un Jour, le Théâtre Jardin-Passion, la Troupe wallonne de Belgrade, la Cie Victor B, Vigo Universal, XK Theater Group… En espérant n'avoir oublié personne…

Merci aussi à l'administration générale de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aux autorités politiques et administratives provinciales, aux membres du Collège et du Conseil communal, au Conseil de l'Action sociale, aux services communaux et provinciaux (et particulièrement ceux de la culture), à l'Université de Namur, ses services et professeurs.

Merci enfin et surtout aux nombreux artistes, citoyennes, citoyens qui nous ont généreusement consacré temps et réflexions.

Pour le Collège communal de Namur,
Maxime Prévot
Bourgmestre



CHRISTIAN VERBERT

Tiers-garant

Christian VERBERT a débuté sa vie professionnelle comme journaliste à la télévision et à la radio d'Etat au Québec. Au milieu des années 70, dans le cadre du développement de l'Est du Québec, il est chargé de planifier et de gérer différentes activités de relations publiques, d'information, de campagnes publicitaires et de productions audiovisuelles. Il effectue également des interventions sur la place de la culture dans un plan de développement régional.

Il rejoint ensuite Télé-Québec où il est nommé Directeur du marketing et des ventes internationales. Pendant dix ans, il organise et dirige différentes missions en Europe, notamment dans les secteurs du cinéma et de la télévision.

Fin des années 80, il accède au poste de Directeur marketing de la Société de développement des industries culturelles du Québec (SODEC). Il analyse les dossiers déposés par les entreprises culturelles et gère les aides accordées aux salles de cinéma pour la rénovation. Il est également responsable du programme d'aide à la diffusion du cinéma québécois au Québec et du fonds accordé aux différents festivals de cinéma du Québec. Promu Directeur des relations internationales, son mandat s'étend plus largement aux autres secteurs culturels comme le livre, le disque et les métiers d'art.

Le 21e siècle le voit Commissaire européen de la SODEC à Paris. A ce poste, il organise toute une gamme de manifestations sur le territoire européen, accueille des délégations étrangères. Il est aussi appelé à donner régulièrement des ateliers sur les entreprises culturelles et le développement international dans les secteurs du cinéma, du disque, du livre et des métiers d'art.

Depuis 2011, Christian VERBERT est Conseiller auprès du président de la SODEC, à titre de consultant.

« Je savais, moi qui depuis plus de vingt ans côtoie ce milieu bien étrange de la culture, que le consulter, l'écouter, interpréter ses souhaits, nécessitait une approche constructive et définie. J'ai voulu voir et comprendre cette opération namuroise et surtout écouter les artistes, les représentants de structures, les artisans, en somme la vie culturelle namuroise. J'ai d'abord découvert un document très bien fait : Namur Confluent Culture. La table était mise et bien mise ! Et puis le 4 mai 2013, un beau samedi ensoleillé, un des rares de ce printemps-là, presque deux cents personnes sont venues donner leur avis sur ce document. Je me suis dit que le contact avec le milieu existait et que la consultation était réelle. L'enthousiasme des participants, les interventions pointues donnent à penser, sans se tromper, que l'exercice est un succès. Trop souvent le milieu culturel, peu importe l'endroit ou le moment, s'est senti floué par des consultations bidons. A lire cette deuxième version de Namur Confluent Culture nous avons la confirmation que le monde culturel namurois y croit et est prêt à épauler cette démarche nécessaire. Certains seront peut être déçus, d'autres trouveront que les choses ne vont pas assez vite. Il faudra sûrement éliminer certaines petites chapelles et travailler plus ensemble, partager, innover, trouver dans ce contexte économique particulier des solutions appropriées. Rien n'est impossible pour les créateurs ! J'ai embarqué dans cette démarche parce que j'ai la conviction qu'elle est intéressante et nécessaire pour le monde culturel namurois… Je dirais presqu'essentielle. »



EMMANUEL VINCHON
Tiers-garant

Conçoit, programme et organise de nombreuses manifestations depuis 1983, notamment autour des univers sonores, aquatiques et patrimoniaux, et a été de multiples aventures :

- création et gestion d'équipements inscrits sur la ville (L'Aéronef, La Gare St Sauveur à Lille, études pour Bordeaux, Hellemmes, Roncq...)
- participation aux Capitales Européennes de la Culture (Lille 2004 et lille3000, Nitra candidate pour 2013, actuellement Mons 2015) en tant que conseiller artistique, de conception d'événements et de territoires
- programmation arts vivants, littérature, patrimoine, événements thématiques
- conseil et études autour du paysage, de la communication, des réseaux, des projets européens

Intéressé par les questions de territoires, il intervient régulièrement pour des collectivités sur les liens entre la culture et l'urbanisme (à partir de l'histoire et la géographie), et sur l'implication des habitants.
Professeur associé de l'Université de Dunkerque, il intervient régulièrement à Villeneuve d'Ascq (Lille 3) et Paris (IESA) sur les enjeux des Grands Evénements, des territoires et de la proximité, et sur la conception de manifestations, notamment participatives et décalées.

« Invité pour participer à cette consultation du secteur culturel namurois, j'ai pu être agréablement surpris tant par la préparation que le déroulement de la journée du 4 mai.
En effet :

- la réflexion commune n'a pas été lancée, comme ça, en espérant qu'en retombant, les quelques idées des participants puissent, par une créativité forcée ou par chance, devenir un ensemble cohérent que Namur se serait approprié ;
- la base d'une véritable politique culturelle était posée, et pouvait servir d'ossature à tout un chacun, voire de document-martyr ;
- le nombre de participants, tous secteurs confondus, pouvait rassurer quant à la représentativité d'une ville aussi conséquente que Namur qui possède déjà de nombreux atouts ;
- la richesse des échanges, pour les raisons ci-dessus, auguraient bien d'une volonté commune, non pas d'être d'accord sur tout, mais de faire passer collectivement Namur à la vitesse supérieure et la doter d'un nouveau projet culturel, et donc d'un projet de ville.

Il reste bien entendu à traduire sur le terrain toutes ces envies, toutes ces possibilités, et plus encore avec les partenaires indispensables que sont les artistes et les habitants.
Puisque la culture associe la création, le développement personnel et les liens collectifs, le travail à suivre est conséquent : imaginer autant de nouveaux outils que développer ceux qui fonctionnent déjà, concevoir de nouveaux réseaux à Namur, en Belgique (et en Europe pour cette ville touristique), s'inscrire dans un projet sans cesse renouvelé pour ne pas reproduire les schémas usagés d'une culture qui ne satisfait souvent que les mêmes opérateurs et les mêmes publics consommateurs…
Bref, comme évoqué ensemble ce 4 mai : inventer un projet où chacun peut se frotter, voire se confronter, avec l'objectif de construire ensemble ; échanger entre acteurs différents (amateurs, professionnels, élus, habitants), voire apprendre les uns des autres ; profiter des autres villes européennes qui ont déjà choisi de faire de la culture un axe fort pour décliner une ambition à la sauce wallonne sans simplement copier ; occuper des friches, voire en créer, pour

ne pas se figer dans des réponses toutes faites déjà dépassées avant d'avoir été appliquées ; créer des jachères, le temps de réfléchir, et simultanément accélérer certaines décisions pour les tester ; expérimenter et jouer de l'imaginaire tout autant que de l'histoire de la ville ; valoriser l'existant sans oublier de faire de la place aux autres, notamment aux générations les plus jeunes…

Et c'est en ça que ce projet de la Ville de Namur est passionnant : chacun peut participer à la conception d'une stratégie collective à développer, un projet de vie, de ville et de culture. Quelle chance d'avoir l'occasion de se projeter ainsi pour les années qui viennent ! »



2. PROJET DE VIE, PROJET DE VILLE

Namur doit s'approprier les enjeux posés ci-dessous, d'autant plus lorsqu'ils sont mis en perspective avec la régionalisation, le nouveau Palais de Justice, le CityMall, la nouvelle Gare des Bus et les projets structurants[1] qui vont modifier le paysage namurois, renouveler les publics, les visiteurs, les résidents, les emplois…

La culture et l'art ont réellement une place à prendre dans toutes ces matières, cette immixtion systématique est en soi un enjeu considérable pour l'avenir de Namur.

2.1. ENJEUX DE POLITIQUES CULTURELLES

L'UNESCO donne de la politique culturelle la définition suivante :
« L'ensemble des usages et de l'action ou absence d'action pratiqués consciemment et délibérément, dans une société, destinés à satisfaire certains besoins culturels par l'utilisation optimale de toutes les ressources matérielles et humaines se trouvant à la disposition de cette société à un moment donné. »[2]

La Communauté française/Fédération Wallonie-Bruxelles est tiraillée depuis des décennies entre deux concepts de politiques culturelles :[3]

- la promotion artistique et la démocratisation culturelle qui identifient la culture à l'art et à la création ;
- la démocratie culturelle et la socioculture qui englobent l'art et le patrimoine, mais aussi l'identité, le lien social, la démocratie, la consommation active…

La politique culturelle namuroise s'approprie ces quatre concepts et, en tant qu'autorité locale, prend la responsabilité de les élargir à travers une intégration transversale de la culture dans tous les champs politiques (cohésion sociale, environnement, économie, urbanisme, enseignement, jeunesse, petite-enfance, extrascolaire). Exemple : La politique environnementale

communale a déjà bien intégré la valeur ajoutée des arts dans des projets comme le salon RECUPère 5, qui programme des ateliers créatifs, et l'espace Ravik redesign de la Ravik Boutik6, mais aussi dans les campagnes de sensibilisation (visuels, théâtre action, littérature…).

Le projet de ville pour Namur à l'horizon 2022 utilise la culture comme levier de développement, mais se met avant tout à son service pour « satisfaire certains besoins culturels par l'utilisation optimale de toutes les ressources matérielles et humaines se trouvant à la disposition de cette société à un moment donné ».[4]

La Déclaration de politique communale 2012-2018 fait de la culture un enjeu déterminant pour les années à venir, que ce soit au niveau de la création, de la diffusion, de la formation, et de l'accessibilité des publics. La culture est considérée pour elle-même ET par ses impacts sur notre société. Cette conviction, toutes les formations politiques du conseil doivent la partager, au-delà du rôle de chacun et au-delà même de cette législature.

La culture peut parfois apparaître réservée aux seuls grands opérateurs reconnus par la Fédération Wallonie Bruxelles qui, par voie décrétale, tend à une plus grande mainmise sur le secteur, en renforçant ce lien qui l'unit aux Centres culturels et en distendant encore davantage celui qui lie les autorités communales, les institutions et les artistes. Ce serait pourtant nier la diversité culturelle, ce serait nier le rôle d'une commune, premier lien public avec le citoyen sur un territoire. Pourquoi les communes investiraient-elles dans un secteur qui pourrait leur être inconnu et dont elles seraient dépossédées ? Namur se lance le défi d'assumer ses responsabilités de soutien à la création et à la diffusion culturelle pour le plus grand nombre de citoyens et d'artistes, connus ou inconnus, reconnus ou refusés, amateurs ou professionnels, isolés ou en réseau…, d'établir un programme culturel namurois et de miser sur des priorités culturelles pour répondre aux enjeux sociétaux.[5]

[1] Les cinq projets structurants de la Ville de Namur : le retour d'un téléphérique, le développement d'un centre de congrès, l'aménagement du Grognon, la rénovation du Grand Manège, la création d'une salle de concerts et de spectacles.
[2] www.gestiondesarts.com
[3] Y. LECOMTE, *Les politiques d'insertion par l'action culturelle en Communauté française*, dans Art 23. Culture et émancipation sociale. Actes du colloque du 10 juin 1998 (Centre culturel d'Auderghem), Fondation Roi Baudouin, pp.53-54.
[4] www.gestiondesarts.com
[5] Voir la méthodologie mise en œuvre pour concrétiser notre politique culturelle (chapitre 3).

La culture est prise au sérieux comme moteur de vie, de développement économique et d'innovations, de bien-être et de convivialité. La culture, c'est un métier, c'est une multitude de métiers, c'est du travail… Et même en période de crise – surtout ? –, les autorités publiques doivent accorder une place privilégiée à la culture et à la création. Encore faut-il bien connaître et comprendre les matières artistiques. Pour ce faire, nous ne ferons pas l'économie d'une dialectique entre l'individuel, le collectif et le politique.

Notre vocation n'est pas celle d'un critique d'art, mais celle d'ensemblier, de stimulant, d'énergisant. Toutes les cultures et pratiques artistiques seront prises en considération, en ce que leur multiplicité est source de richesse artistique et garantit de concerner le plus grand nombre (cultures classiques, urbaines…). La culture englobe à la fois des pôles d'excellence et de recherche, des projets d'intégration ou de découvertes, des activités de détente, des anciennes et nouvelles disciplines/techniques/pratiques. Namur veillera à travailler avec et pour tous, dans l'optique d'une action durable sur le secteur et sur le dynamisme ambiant.

2.2. ENJEUX DÉMOCRATIQUES, D'ÉMANCIPATION SOCIALE ET THÉRAPEUTIQUES

Émancipation et thérapie sociale[6]

L'Article 23 de la Constitution belge garantit le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine et notamment le droit à l'épanouissement culturel et social. Il reconnaît que l'art et la culture jouent un rôle social en ce sens qu'ils contribuent à l'émancipation des personnes par la participation active au processus artistique (de la création à la diffusion), au mélange des publics, à la création de liens sociaux et qu'ils empêchent les plus défavorisés de sombrer dans l'exclusion.

Artistes, travailleurs sociaux, animateurs culturels et pouvoirs publics œuvrent sur les terrains pratiques et théoriques pour renforcer les liens entre secteurs culturels et sociaux. Les acteurs de terrain témoignent unanimement du besoin pour les plus démunis de communiquer, aussi, autrement qu'avec des mots, de sortir de l'isolement, de « reprendre » la parole. Ce besoin d'échanges s'exprime également entre professionnels.

« TOUT LE MONDE PEUT FAIRE DU THÉÂTRE, MÊME LES ACTEURS. »

AUGUSTO BOAL[7]

[6] Art 23. Culture et émancipation sociale. Actes du colloque du 10 juin 1998 (Centre culturel d'Auderghem), Fondation Roi Baudouin.
[7] Augusto BOAL est une des figures majeures du théâtre brésilien de la seconde moitié du 20e siècle.

« ON N'A JAMAIS DEMANDÉ AU TABLEAU DE PICASSO, GUERNICA, D'ARRÊTER LES GUERRES. IL NOUS A CEPENDANT PERMIS DE DÉSIRER LA PAIX, DE GARDER EN MÉMOIRE L'HORREUR DE LA GUERRE. »

LUC CARTON[8]

OR

Aristote, déjà, considérait que la culture était l'apanage des élites intellectuelles. Et si la notion même de démocratie refuse de positionner la culture dans un rapport luxe/privation, la culture reste comprise d'une part comme les attitudes, croyances et valeurs d'un groupe ; d'autre part, comme différentiel au sein du groupe (ceux qui ont et ceux qui n'ont pas de culture, ceux qui ont la bonne et ceux qui ont la mauvaise culture – pensons aux travaux de Pierre Bourdieu par exemple sur l'habitus). La culture est censée unifier et dans le même temps, elle exclut et différencie.

COMMENT SURMONTER CES BARRIÈRES ?

Les acteurs culturels sont des partenaires de choix en termes de cohésion sociale ; ils s'impliquent volontiers et généreusement dans ces projets, quels que soient les environnements et les catégories d'âge.

Ce processus est long pour que les participants deviennent sujets et ne restent pas objets de celui-ci.

POURQUOI ?

Les résultats de ce travail à la fois culturel et social sont souvent symboliques et métaphoriques.

Les pouvoirs et acteurs publics doivent permettre aux travailleurs socioculturels d'inscrire leurs actions a priori symboliques et métaphoriques dans la durée et les articuler avec les politiques sociales, économiques et culturelles globales. Les autorités responsables ne doivent pas attendre des artistes, et de l'art en général, qu'ils enrayent les problèmes sociaux sans renforcer par ailleurs le dispositif économico-social dans les quartiers, en ville, à l'école, à l'hôpital, en prison… Intégrée à ce dispositif, la culture est un formidable outil pour lutter contre l'exclusion, l'isolement et les injustices sociales.

[8] Homme de gauche et philosophe belge né à Bruxelles en 1954.

C'est une chose de le prétendre, c'en est une autre de l'évaluer et de le matérialiser. A ce titre, l'agence COMEDIA, groupe de recherche indépendant de Nottingham, a réalisé une étude qui établit rationnellement les effets sociaux des programmes artistiques[9]. Passons les mesures, la méthode et l'analyse pour nous concentrer sur les effets avérés par cette étude rigoureuse :

- **développement personnel** (confiance en soi et en la société, savoir-faire, amélioration des rapports sociaux, participation à d'autres projets ou formations, meilleure maîtrise de son image, développement du langage et de la créativité, mise en valeur professionnelle de l'expérience acquise, essentiellement dans le domaine des nouvelles technologies) ;
- **cohésion sociale** (développement de réseaux et de coopérations, compréhension mutuelle et interculturelle, rapprochements générationnels, sécurité de voisinage, réinsertion sociale) ;
- **autogestion et autodétermination communautaires** (investissement personnel dans les projets locaux, capacités locales d'organisation et de décision autonome, régénération urbaine, démocratie locale) ;
- **image locale et identité** (valorisation des traditions, sentiment et fierté d'appartenance, meilleure image locale, souci de l'environnement et du cadre de vie, envie de se positionner en partenaire des collectivités locales, renouvellement de l'image des villes) ;
- **imagination et vision** (développement de la créativité, familiarité avec l'art, libérateur de pression et d'expression, modification des pratiques des travailleurs sociaux, prise de risques et ambitions, reflet des valeurs) ;
- **santé et bien-être** (mieux-être, éducation à la santé, qualité de vie, plaisir).

D'un point de vue purement thérapeutique, avec toutes les réserves d'usage, l'expression artistique libère l'expression de soi. L'art joue à la fois un rôle social (lien avec l'extérieur et les autres) et thérapeutique dans le sens où il contribue à un mieux-être dans nos investissements artistiques et nous apporte plaisir et épanouissement.

La diffusion du travail artistique - expositions, représentations théâtrales, concerts… - participe à cet accomplissement de soi, à la réalisation, à la fierté d'apprendre une technique et de la montrer, de se montrer à travers elle. Encore faut-il éviter de tomber dans le travers de la signature sociale des créations et permettre aux artistes en souffrance de ne pas traîner leur biographie sous peine de briser plus profondément ce qui a été érigé par un lent processus.

Démocratisation de la culture / Démocratie culturelle

Culture pour tous/Culture pour chacun… Démocratisation de la culture/Démocratie culturelle…

Ces questions agitent le monde socioculturel depuis plusieurs décennies. Si nous l'évoquons, c'est justement pour signaler notre intérêt à l'égard de ces thématiques, mais aussi pour cadrer notre action qui les englobe.

Les temples traditionnels de la culture apparaissent encore trop souvent comme des lieux réservés aux initiés, suscitant l'incompréhension et le désintérêt des autres. Il faut travailler à la diversification des publics dans les salles et donc à la diversification des pratiques artistiques. A titre illustratif, qui n'a jamais été surpris par le regard posé par une frange de notre population sur le Théâtre royal de Namur, ce lieu qui paraît interdit à certains. Ce lieu où l'on organise par exemple la remise des certificats d'études de base de notre enseignement communal à la fois pour montrer aux parents l'importance de l'événement et aussi permettre à une part d'entre eux de franchir les portes d'un lieu qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter…

Les institutions et les politiques culturelles doivent aller chercher le public là où il est, donner accès aux œuvres et à la culture, partager la création artistique, le processus et l'expérience vécue bien plus que la réussite artistique ; c'est AUSSI leur responsabilité !

[9] MATARASSO Fr. (RU), *L'impact social de la participation aux activités artistiques*, dans Art 23. Culture et émancipation sociale. Actes du colloque du 10 juin 1998 (Centre culturel d'Auderghem), Fondation Roi Baudouin, pp. 25-33.

La présence d'artistes, l'accès à la formation et à la création artistique permettent à tous les habitants de s'épanouir et contribuent au bien vivre ensemble. La rencontre avec des artistes, notamment dans un cadre scolaire, ouvre les publics à la pratique et à l'information artistique, éveille leur regard et leur écoute, approfondit leurs connaissances de leur environnement et du monde, améliore leurs capacités d'expression et participe à la construction de leur identité.

Nous devons garantir la formation artistique pour tous, dès le plus jeune âge, en premier via les écoles et les projets de classe, en associant l'Échevinat de l'enseignement et le milieu associatif qui œuvre dans le domaine de l'extrascolaire. Dans les dernières années du cursus scolaire, l'accroche doit se préciser, s'accentuer pour garantir la continuité de ce lien artistique bien au-delà de l'encadrement scolaire et donner envie aux jeunes adultes de poursuivre de façon plus autonome, notamment par une meilleure connaissance des acteurs de formation, mais aussi en favorisant l'accès (financier, mobilité) aux opérateurs culturels et organes de formation. A cet égard, des démarches comme « Article 27 » mais aussi le Pass Culture pour les jeunes Namurois dès 16 ans sont des initiatives à saluer.

Plus largement, l'enjeu pour tous les Namurois est, au-delà de l'insertion, l'intégration critique. Travailler quotidiennement à l'accès aux œuvres et aux pratiques artistiques pour tous les publics, c'est contribuer au rejet des ségrégations sociales et spatiales.

Les acteurs culturels doivent s'intéresser à TOUS les habitants. Nous ne faisons donc pas de social, mais de l'action culturelle ; et en revanche, celle-ci peut avoir des incidences sociales ou économiques, médiatiques, etc. Le monde culturel a donc tout intérêt à se frotter au monde social, mais sans que les deux univers ne perdent leur identité.

Interculturalité et diversité culturelle

L'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère doit se penser et se réaliser par la culture et toutes les possibilités de partage et d'échange qu'elle permet. L'insertion socioprofessionnelle ou l'apprentissage du français ne suffisent pas à créer une société multiculturelle. L'évolution des flux migratoires et de la mobilité des citoyens intra ou extra européens fera de la Cité de demain, une Cité où se rencontreront, se mélangeront les cultures du monde entier. En 2022, Namur devrait être une ville cosmopolite où interagissent de façon harmonieuse les cultures et les pratiques. A ce titre, la prise en compte de la dimension interculturelle de notre ville, et plus largement de notre société, et la mise en valeur de la diversité culturelle qui y est présente sont autant de chances pour faire de Namur un exemple de liaison entre cohésion sociale et cohésion culturelle.

Échantillon namurois significatif, non exhaustif

BAIN DE LANGUES[10]

Par le Réseau namurois de Lecture publique, Carrefour des Cultures, l'Université de Namur, le CPAS et le CIEP[11].

« Ouvert à tous, Bain de langues propose à chacun de venir écouter régulièrement des textes dans une langue différente et de s'imprégner de leur musicalité. Les textes lus ou racontés proviennent du monde entier, mais aussi de nos régions car mieux se connaître permet de s'ouvrir à la différence et à la tolérance. »

ADEPPI (Atelier d'éducation pour personnes incarcérées)[12]

Association bruxelloise créée par des travailleurs actifs dans la lutte contre l'exclusion sociale et qui agit notamment dans la prison de Namur

ADEPPI lutte contre l'exclusion sociale au cœur des prisons via la participation active des détenus et les leviers culturel, de la formation et de l'enseignement. Pour pérenniser leurs actions, des relais sont établis avec des intervenants internes et externes aux prisons.

[10] www.ville.namur.be/page.asp?id=5035&langue=FR
[11] www.ciep.be
[12] www.adeppi.be

LES JEUNESSES MUSICALES DE NAMUR[13]

De nombreux projets embarquent la culture et les pratiques culturelles dans les écoles. Parmi ceux-ci, les JM de Namur sont un partenaire privilégié en matière d'éveil musical des petits et tout-petits. Ils sont présents dans les crèches et dans les écoles, « pour sensibiliser les enfants au monde musical par le biais d'ateliers ludiques laissant une place de choix à l'expression, l'imagination et la créativité ».

LES CLASSES DE PATRIMOINE[14]

Proposant une pédagogie participative, cette cellule provinciale d'animateurs existe depuis 1992. Les actions éducatives sont développées avec cet objectif permanent de se situer en prise directe avec les besoins et la réalité du terrain, avec notre société contemporaine et son évolution. C'est à travers des thématiques culturelles très variées que se modèle cette dynamique. Les animations et projets sont à destination d'un large public : enseignements primaire et secondaire, utilisateurs Article 27 et autres groupes organisés.

DES PROJETS THÉRAPEUTIQUES CRÉÉS OU DIFFUSÉS À NAMUR

- **Hôpital psychiatrique du Beau Vallon**[15]

  Nombreux ateliers d'expressions artistiques, formations du personnel par des artistes et champ de questionnement relevant « d'un métissage d'art et de soins qui mobilise une capacité humaine et complexe que l'on pourrait nommer expression créatrice ».

  Ces ateliers (touchant aussi bien les arts graphiques que les arts de la scène) ont pour objet le plaisir de créer, la connaissance de soi et celle de l'autre. Ils sont vecteurs de communication, peuvent être des leviers thérapeutiques et font partie des projets de vie des patients.

- **Renc'Art** (Rencontre et Arts différenciés asbl)[16]
  Exposition et vente annuelle d'œuvres et de travaux artistiques réalisés par des personnes fragilisées et/ou handicapées, mais pas que... Ce sont avant tout des sujets créant inscrits dans des processus d'expressions créatrices, travaillant en institution ou dans leur atelier.
  « Renc'Art témoigne de ce long cheminement parfois labyrinthique que parcourent les créateurs et leurs accompagnateurs (animateurs créateurs, thérapeutes, parents et amis). De la conception, de l'émergence de l'idée première à l'aboutissement (l'exposition), ils sont présents jour après jour, dans « la surprise de l'oser lâcher prise », dans le bonheur et la découverte »

- **Le Centre d'Arts Différencié Namurois** (CADN)[17]
  Le CADN a pour objet de valoriser toute expression artistique de personnes souffrant de handicaps mentaux, organise des ateliers de peinture, théâtre, danse, musique, deux fois par mois, tout au long de l'année, dans le centre de Namur.
  Le CADN participe, entre autres, à Namur en mai et au festival Renc'Art.

- **Complicités** (par le CREAHM[18] **et l'Espace Catastrophe**[19])
  Spectacle présenté au Théâtre de Namur par Namur en Mai.
  Le CREAHM est une association née à Liège en 1978 qui travaille au « développement des talents artistiques des personnes handicapées mentales en arts plastiques et en arts de la scène et à les promouvoir par des expositions, des spectacles et des concerts. »

- **Surprise et Silence asbl** propose des ateliers d'expression théâtrale aux personnes déficientes mentales et un théâtre d'émotion gestuelle.

[13] www.jeunessesmusicales.be/Namur
[14] www.province.namur.be/Internet/sections/culture/culture/classes_de_patrimoin/
[15] www.beauvallon.be/index.php?option=com_content&view=article&id=79&Itemid=165
[16] www.renc-art.be
[17] www.cadn.be
[18] www.creahm.be Centre international de recherche et de création cirque/rue/clown (www.catastrophe.be).
[19] Centre international de recherche et de création cirque/rue/clown (www.catastrophe.be).

LA COMPAGNIE HYPOTHÉSARTS[20]

« A dater de 2009, chaque avant-première d'une création artistique de la compagnie est offerte au public démuni de l'arrondissement de Namur, mais également à toute personne en situation sociale ou économique qui ne lui permet plus le luxe des dépenses culturelles. »

ETC.

Mais aussi la compagnie Théâtre Cœur de Terre, CIEP-Alpha, le Collectif Grains de sel, le SIS du CPAS de Namur... et toutes les autres structures qui permettent aux citoyens d'être acteurs d'une pratique à travers une parole singulière, en-dehors du circuit culturel habituel.

Lorsque l'on prend conscience des nombreux apports offerts par les pratiques artistiques, on ne peut que penser aux bénéfices nets en termes de formation et d'éducation, mais aussi dans des domaines aussi divers que l'enfance, la cohésion sociale, la promotion de la santé, la prévention de la délinquance... Ce qui nous amène tout naturellement au point suivant.

2.3. ENJEUX ÉCONOMIQUES

La culture est l'un des moyens d'exprimer un projet de ville, une dynamique collective, une cohérence, un potentiel créatif, une perspective, et d'augmenter sa zone d'influence vers de nouveaux territoires et publics. La culture est donc bien un incitant économique.

Il ne faut pas se mentir ou sombrer dans un discours démagogue, la culture en tant que telle est majoritairement non rentable sur le plan purement financier. Et ce n'est pas problématique en soi !

La « Loi de BAUMOL et BOWEN »[21] ou « maladie des coûts » est une approche macroéconomique de la fatalité des coûts qui démontre que le secteur culturel, structurellement déficitaire – les recettes et les prix ne suivent pas la croissance des coûts –, est dépendant des subventions publiques et privées. Les coûts des activités culturelles augmentent sans cesse sans que d'autres moyens de production ne soient en mesure de remplacer l'acte artistique. Le travail est ici une fin en soi. Et les deux économistes de comparer une usine de montage avec un trio de Haydn dont on ne peut réduire le nombre de musiciens, ni la durée de prestation… Cette vision des années' 60 est caricaturale en ce qu'elle ne tient pas compte des équipements et techniques modernes qui permettent de gagner en productivité (création et diffusion). Elle démontre l'indispensable recours aux subventions publiques, mais nie les projets autofinancés et de coopérative comme celui des Monthy Python et les impacts économiques directs et indirects de la culture et de la créativité.[22]

Mesurer les impacts

Trop longtemps, la culture est restée cantonnée dans un rôle de divertissement ou d'épanouissement intellectuel, sans considération de ses impacts économiques en-dehors des deniers publics. Or, des études récentes démontrent ses impacts directs et indirects sur la croissance (plus rapide que dans les autres domaines), la compétitivité, les emplois durables et l'innovation. Sans compter que la culture booste d'autres secteurs comme les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Les performances socio-économiques des secteurs culturel et créatif sont encore trop peu étudiées en Belgique, par manque de données statistiques et de méthodologie, contrairement aux autres secteurs économiques. Ce type de recherche pour le terrain namurois devrait être réalisé en collaboration avec l'Université de Namur et avec des acteurs économiques comme le Bureau économique de la Province (BEP) et le soutien de l'Union européenne qui place la culture et la création (nouvelles technologies principalement) comme leviers essentiels de développement économique dans nos sociétés actuelles.

[20] www.hypothesarts.be
[21] William BAUMOL et William BOWEN sont deux économistes et chercheurs, l'un Anglais et né en 1922, l'autre Américain et né en 1933. Ils ont notamment travaillé ensemble sur les questions liées à l'économie culturelle.
[22] BENHAMOU Fr., *L'économie de la culture*, éd. La Découverte, 2004.

Dans l'immédiat, c'est donc ailleurs que nous avons trouvé des études approfondies et chiffrées, réalisées à l'échelle de l'Europe, en France et au Royaume-Uni. Passons directement aux conclusions.[23]

IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES QUANTIFIABLES À L'ÉCHELLE UE-30[24]

Chiffre d'affaire du secteur culturel : plus de 654 milliards d'euros en 2003 (271 milliards d'euros en 2001 pour les fabricants de voiture ; 541 milliards d'euros en 2003 pour les fabricants NTIC)

Valeur ajoutée de la culture au PNB communautaire : 2,6 % en 2003 (2,1 % pour les activités immobilières ; 0,5 % pour l'industrie textile ; 2,3 % pour l'industrie chimique, du caoutchouc et du plastique)

Contribution du secteur culturel à la croissance : 12,3 % plus élevée que la croissance du reste de l'économie en 1999-2003

Emplois du secteur culturel : 5,4 millions d'emplois en 2004, soit 3,1 % des emplois totaux (UE25)

- L'emploi total a chuté en 2002-2004 ; il augmente de 1,85 % dans ce secteur pour la même période.
- 46,8 % des travailleurs de la culture ont au moins un diplôme universitaire (25,7 % dans l'emploi total).
- 28,8 % de travailleurs indépendants contre 14,1 % dans l'emploi total
- 17 % de travailleurs temporaires contre 13,3 %
- 1 travailleur partiel sur 4 contre 17,6 %

IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES INDIRECTS NON QUANTIFIABLES[25]

- Les secteurs culturel et créatif génèrent des performances et des opportunités pour d'autres secteurs, particulièrement les NTIC.
- Ces secteurs sont davantage ancrés dans un territoire, dans une culture et souffrent moins de la délocalisation de l'emploi, y compris au niveau manufacturier. Investir dans ces secteurs, c'est créer des emplois durables et locaux. Nuance : dans certains domaines, comme les jeux vidéo et le cinéma, les créateurs sont souvent tentés de s'exiler vers l'étranger à la recherche de meilleures conditions financières. C'est un aspect des choses auquel nous devrons être attentifs à Namur !
- Une offre culturelle diversifiée, un cadre et une qualité attractifs pour les investissements, les talents et le tourisme culturel.
- Moteur de développement touristique (5,5 % du PNB de l'UE, soit 55 % de parts de marché au niveau mondial !)

Ce ne sont que des chiffres et ils datent d'avant la crise, donc il conviendrait de les mettre en perspective avec le comportement de ces secteurs en temps de crise. Quoi qu'il en soit, ils sont suffisamment univoques quant à leurs performances dans l'activité économique globale que pour bénéficier de notre crédit et caler notre politique économique dans leur sillage pour :

- attirer des investisseurs, des nouveaux résidents, des industries créatives et culturelles, des artistes, des TPE[26] et des PME liées au secteur culturel ;
- encourager la consommation culturelle ;
- créer de la richesse[27].

En outre, tout comme Lille, Namur est propice au développement d'activités tertiaires qui prédominent déjà sur le territoire avec une forte présence de fonctionnaires (écoles, institutions locales, communales, provinciales, régionales, communautaires, hôpitaux…).

[23] Mise en garde : Toute personne souffrant du syndrome dit « Calculons » est invitée à passer à la page suivante.
[24] KEA European Affairs pour la Commission européenne, *L'économie de la culture en Europe. Étude sur l'économie de la Culture en Europe*, 2006, pp.5-6.
[25] *Ibidem*, pp.7-8.
[26] Très petites entreprises.
[27] L'édition 2012 du FIFF a enregistré 1.045 nuitées d'hôtels et 1.250 repas dans les restaurants partenaires, pris uniquement par les invités du Festival (non compris les frais traiteur pour les partenaires de sponsoring et les recettes engendrées par le public du Festival).

Enfin, Namur regorge de trésors patrimoniaux historiques et folkloriques qui représentent un haut potentiel pour le développement économique. Nous reviendrons sur les enjeux touristiques plus en avant.

L'économie du travail des artistes[28]

Pour appréhender toute la complexité de la question économique de la culture et comprendre les artistes et leur condition, il nous reste encore à cerner les caractéristiques économiques du travail artistique. Le constat est tout de suite moins réjouissant :

- répartition inégale des gains où une très petite minorité mange l'essentiel du gâteau ;
- offre systématiquement supérieure à la demande porteuse de rémunération ;
- rémunérations systématiquement inférieures au niveau de qualification et au travail fourni ;
- aucune séparation entre l'artiste et son œuvre qui véhicule son image.

Les artistes sont aux antipodes des réalités des autres secteurs de production… La grande majorité vit de revenus alternatifs au secteur culturel. Rien d'étonnant quand on sait que le salaire artistique est amputé de 6 % au moins par rapport à une autre activité, à qualification égale. Or, contrairement à d'autres secteurs, la plupart des artistes envisage leur œuvre – leur travail – comme une part d'eux-mêmes, ce qui leur confère un droit/devoir de regard sur son exploitation qui est, dans l'absolu, leur revenu futur. L'artiste est dans un état de production complètement différent des autres travailleurs, ce qui implique une organisation différente du travail et de sa valorisation, dans tous les sens du terme.

2.4. ENJEUX POUR LA CAPITALE DE LA WALLONIE

Un petit bout d'histoire...

Liège et Namur se sont longtemps disputé le titre de Capitale régionale. Dans les années 70, Namur s'impose de façon très pragmatique en accueillant d'abord les réunions, ensuite les institutions wallonnes.

En 1978, les compétences régionales sont géographiquement dispersées :

- Namur – fonction politique ;
- Liège – fonction économique ;
- Mons – fonction culturelle ;
- Charleroi – fonction sociale.

En 1985, les premiers agents du Ministère de la Région wallonne transhument de Bruxelles à Namur. Le décret du 11 décembre 1986 proclame : « Namur, Capitale[29] de la Région wallonne, est le siège du Conseil Régional Wallon ». L'implication politique namuroise et la position géographique centrale de la ville ont orienté ce choix.

2010 voit la ville de Namur confortée comme siège du Parlement wallon mais aussi, fait nouveau, reconnue comme siège du Gouvernement wallon.

Namur est Capitale régionale... Et on perçoit bien les enjeux qui se jouent aujourd'hui avec le basculement à venir de nombreuses compétences aux entités fédérées : accroissement des leviers de décision, rapatriement de services et de personnels avec leurs besoins en termes de mobilité, d'habitat, de qualité de vie, de dynamisme, d'offre culturelle et de loisir, de lieux de travail, d'écoles, de crèches... D'où l'importance de sortir des limites de Namur-Ville pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins et enjeux de Namur-Capitale.

[28] *Economie de la culture*, un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre (librement adaptée à la sauce namuroise).
[29] Politique et administrative.

Namur en réseau

D'un point de vue géographique, Namur occupe une position stratégique, au cœur de la Wallonie et au croisement de deux euro-corridors (Bruxelles-Luxembourg / Lille-Maastricht). La ville est desservie par de grands axes autoroutiers, ferroviaires et fluviaux et proche de trois aéroports internationaux.

Namur est le siège de plusieurs groupes de presse et d'entités médiatiques plus intimes : RTBF, Sud Presse, Les Éditions de l'Avenir, Confluent, Must FM, Nostalgie, RUN, Équinoxe. Cette relation géographique ouvre immanquablement des portes de visibilité sur l'actualité namuroise.

Mais pour assumer réellement le statut de Ville-Capitale et rompre avec la logique d'enfermement, Namur doit s'aventurer au-delà du strict territoire de l'entité. Une Ville-Capitale doit être en relation avec son hinterland, non seulement pour son rayonnement, mais aussi pour la rentabilité de ses infrastructures et de celles de sa périphérie. Plus largement, Namur s'intègrerait naturellement dans un réseau qui irait de Lille à Charleville-Mézières ; un réseau qu'elle devra susciter et nourrir, mais qui ne l'étouffera pas et ne l'éloignera pas des préoccupations de proximité. Namur devrait prendre l'initiative de créer, avec ces villes, dans une dynamique similaire à celle de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, une sorte de toile culturelle européenne.

Si Namur n'a pas toujours – à tort – marqué un intérêt poussé pour ses relations internationales, nos artistes et nos talents circulent bel et bien dans des réseaux transnationaux : la Maison de la Poésie et de la Langue française[30], le CAV&MA[31], la Fédération de Chant choral, Promotion des Arts forains asbl[32], le FIFF[33], le Théâtre de Namur, l'IMEP[34], le musée Félicien Rops… Ces institutions exportent loin hors de nos frontières nos talents et/ou une image namuroise d'excellence, qu'il s'agisse de création ou de diffusion artistique. Namur jouit de nombreux titres qui en témoignent : Capitale européenne de l'Aquarelle, grâce à la renommée de la Biennale internationale de l'Aquarelle[35], « Ville en Poésie », grâce aux efforts de la Maison de la Poésie, Capitale européenne du chant choral, grâce à la dynamique du CAV&MA et de A Cœur joie (titre à relancer), officiellement qualifiée de Capitale des Arts forains par le Ministre Charles

Picqué en 1999, grâce à l'impulsion de l'asbl Promotion des Arts forains. De nombreux groupes et artistes locaux se produisent également à l'étranger comme les tournées internationales des d'Aeroplane[36] et la sélection de l'ensemble Sax-à-Fond[37] pour représenter la Belgique à l'Exposition universelle de Shangai (Chine, 2010).

Une image à construire

Tout proche de nous, lille2004 est un exemple de réussite en la matière. En optimalisant les opportunités offertes par le label de Capitale culturelle européenne, les maîtres d'œuvres de ce projet sont parvenus à changer, radicalement et en peu de temps, son image sombre et mélancolique. Les investissements consentis ont permis d'attirer une masse considérable de visiteurs en 2004 et n'en finissent pas de générer des retombées positives pour toute la région, dix ans après.

Namur-ville, du fait de son statut de Capitale régionale, mais aussi de sa forte densité de population, doit être un pôle culturel attractif pour les habitants de l'entité et bien au-delà.

Le marketing urbain (ou territorial ou City branding ou Region branding) utilise le secteur culturel pour servir son rayonnement ; le marketing culturel-urbain met la culture au service du marketing qui est lui-même au service de la ville. La culture est aussi un outil de promotion d'une ville, d'un esprit, d'une ambition.[38]

Les événements et projets culturels d'envergure, qualitatifs et originaux promeuvent également la ville qui les porte. L'artiste est une valeur de ce territoire, il doit prendre une place dans ces grands événements. Les villes sont de plus en plus en concurrence et la vigueur culturelle peut faire la différence.

---

[30] www.maisondelapoesie.be
[31] Le Centre d'Art Vocal & de Musique Ancienne (le Chœur de Chambre de Namur, l'orchestre baroque Les Agrémens, le Chœur Symphonique de Namur et, plus récemment, le Chœur d'opéra de Namur) – www.cavema.be
[32] www.namurenmai.be
[33] Festival international du Film francophone de Namur (www.fiff.be).
[34] Institut supérieur de Musique et de Pédagogie (www.imep.be).
[35] www.salon-aquarelle.be
[36] www.aeroplanemusic.be
[37] www.saxafond.eu
[38] Les effets pervers et mise en garde à l'égard d'une instrumentalisation de la culture sont développés en fin de chapitre.

2.5. ENJEUX TOURISTIQUES[39]

Le tourisme en Europe représente 5,5 % du PNB de l'UE, soit 55 % de parts de marché au niveau mondial. L'United Nations World Tourism Organization (UNWTO) a identifié en 2005 que les 443,9 millions d'entrées internationales en Europe en faisaient la première destination au monde. En Europe, le tourisme est sans conteste un des secteurs économiques les plus performants.[40]

Namur doit miser sur son tourisme pour rayonner et contribuer à son développement économique. Pour ce faire, elle doit maximiser ses campagnes de communication pour se vendre partout en Belgique et à l'étranger. En termes d'image et de rayonnement, la culture et le tourisme se nourrissent mutuellement.

Les conclusions de l'étude réalisée par ODIT France en 2006 orientent l'offre et la communication en matière touristique[41] :

- La ville est un espace ouvert, patrimonial, culturel, humain et intégré à un territoire plus large (50 kilomètres autour de la ville-centre).[42]
- La ville reste un espace du quotidien et de l'exceptionnel (émotions, plaisir, mais aussi fonctions pratiques comme les achats).
- La ville est un espace diversifié où tout semble possible à tout moment (activités, découvertes, offre d'hébergement).
- La ville est un espace ouvert et facile d'accès, sans nécessairement recourir à des professionnels du tourisme.

Namur doit devenir une destination touristique et culturelle pour les publics namurois, wallons, flamands, frontaliers, étrangers. Cette exigence est réaliste et tient compte des nouvelles habitudes de tourisme en ville qui s'amplifient en Europe (City Trips, visites à la journée en ville, visites d'étape, loisirs de proximité, classes de ville, tourisme d'affaire…).

Le développement namurois passera aussi par une gestion du patrimoine intelligente et pleine de discernement, en ce compris la gastronomie et le folklore en tant que patrimoine immatériel. La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, l'originalité des musées, les efforts urbanistiques, la croissance des bons loisirs et de l'offre en produits forfaitisés, vendus en ligne… favorisent l'attractivité et valorisent l'image d'une ville.

Le tourisme culturel complète l'offre en intégrant des programmations et des lieux dans des parcours touristiques traditionnels ou spécifiques, avec des atouts supplémentaires, mais aussi la valorisation des atouts actuels.[43]

Olivier Strebelle[44] confessait récemment que la Citadelle et son surplomb sur le confluent étaient le plus bel écrin pour ses œuvres. Nous devons mettre en valeur et exploiter ces ressources majeures et uniques de notre ville : l'eau, la Citadelle et leur proximité immédiate avec le centre urbain et historique. L'art, la créativité, la culture seront le liant de ces richesses patrimoniales.
L'ambition touristique namuroise fera l'objet d'une stratégie spécifique par ailleurs.

2.6. ENJEUX URBANISTIQUES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement global et durable de l'espace urbain doit prendre en compte et intégrer les critères démographiques, environnementaux, économiques, sociaux, mais aussi esthétiques et culturels. La politique culturelle s'invite dans les stratégies urbaines en devenant un outil de valorisation de

[39] ODIT France, *Tourisme en ville. Pratiques et attentes des visiteurs européens dans les villes françaises. Étude quantitative en ligne auprès des visiteurs allemands, anglais, belges, espagnols, français, italiens*, 2006, pp.2-6.
[40] KEA European Affairs pour la Commission européenne, *L'économie de la culture en Europe. Étude sur l'économie de la Culture en Europe*, 2006, pp.7-8.
[41] ODIT France, *Tourisme en ville. Pratiques et attentes des visiteurs européens dans les villes françaises. Étude quantitative en ligne auprès des visiteurs allemands, anglais, belges, espagnols, français, italiens*, 2006, p.171.
[42] Il s'agit bien d'une étude française à mettre en perspective avec les réalités territoriales belges, à savoir une ville tous les 30 kilomètres.
[43] Voir exemples en point 4.3.
[44] Plasticien belge contemporain qui s'expose partout dans le monde et a, entre autres œuvres, réalisé la sculpture dite Cheval Bayard, intitulée Les Quatre Fils Aymon, bronze incrusté de céramiques, qui a participé à l'expo'58 à Bruxelles avant de trouver asile à Namur, en contre-bas du Pont des Ardennes.

l'espace. Dans cette optique, la culture a des conséquences sur les politiques urbaines. Elle participe au développement territorial et économique harmonieux et positif, dans ce sens qu'un geste urbanistique fort et audacieux détient un double pouvoir :

- un pouvoir attractif et symbolique représentatif (tourisme) ;
- un pouvoir fédérateur et identitaire (qualité de vie).

C'est la qualité de vie qui rend les villes attractives et non l'inverse. L'art et la culture sont des facteurs essentiels pour notre qualité de vie. Nous les intègrerons plus systématiquement dans l'environnement par des aménagements permanents, ouverts sur le monde, accessibles, attractifs, mis en valeur et en lumière en usant de la technologie moderne.

Or, la hausse des coûts énergétiques, cumulée à des services moins développés en zones périphériques (transports publics, culture…), exclut et isole encore davantage les plus démunis. Des enjeux urbains rejoignent les enjeux d'émancipation sociale. Pour y répondre, soit on délocalise la culture par des infrastructures, aménagements, événements « décentrés » ; soit on leur permet d'accéder aux infrastructures, aménagements, événements urbains… On ne peut dissocier ces deux tentatives de réponses sans générer une culture à deux vitesses. Nous devrons faciliter l'accès au centre-ville, aux infrastructures et parcours culturels. Au vu et à la portée de tous, notre ambition est que Namur subisse des métamorphoses urbaines grâce à l'art et à la culture. L'architecture, les arts plastiques et les arts urbains seront fortement mis à contribution pour agir sur le domaine public.

Dans un même temps, nous devons continuer à assurer ou à soutenir une présence culturelle physique et dynamique dans les quartiers et villages de l'entité (salles communales ou d'écoles et espaces partagés par les artistes, organisateurs, bénévoles d'une zone plus restreinte), pour diversifier l'offre culturelle tout en re-créant du lien et une forme douce de contrôle social.

2.7. UNE VILLE CRÉATIVE ET INNOVANTE

Oui

Etre créatif ou décliner, telle semble être désormais la seule alternative en termes de développement urbain.[45]

mais...

- Une politique influencée par le concept de ville créative doit, pour pérenniser son action dans le temps et pour éviter les effets pervers de ce système économique, tenir compte de la diversité culturelle de sa zone d'action (inclusion, intégration, participation) pour résister à l'homogénéisation de la création qui découlerait de l'adoubement d'une culture officielle.

- La culture ne doit, en aucun cas, se cantonner dans un rôle économique. Elle doit rester fidèle à ses missions et n'a pas à se préoccuper de fins matérielles de production de richesses.

- La culture devient un outil au service du plan marketing des villes. C'est-à-dire que la ville met ses attributs culturels et artistiques en avant pour rayonner et attirer ; ce qui ne signifie pas pour autant que l'art est conçu et créé pour servir ces fins. Nous avons pleinement conscience qu'une démarche mercantile qui placerait la culture uniquement au service de la notoriété mettrait en danger les aspects qualitatifs de l'offre culturelle.

- Entrés dans une logique de marque, les plus grands musées du monde vendent leur nom et rentabilisent leur image : « Centre Pompidou de Metz », « Louvres-Lens »[46], « Louvre des Sables » à Abou Dhabi, « Guggenheim » à New-York, Bilbao, Las Vegas, Venise, Vilnius, Bucarest et Abou Dhabi... Ces accords d'exploitation qui représentent des sommes vertigineuses garantissent un profit maximum aux exploitants et un beau potentiel de rentabilité pour des musées devenus

[45] *Donnons du sens à la ville*, dans Divercity, #2, avril 2011, p.6.
[46] 500.000 visiteurs attendus par an.

institutions et marques commerciales. Ces stratégies commerciales renforcent la crainte d'un délaissement du contenu pour le contenant, la recherche de l'esthétique, du geste architectural fort. Si l'enveloppe doit « avoir de la gueule », le contenu doit être loquace et pertinent…

- Une ville croît d'autant plus qu'elle parvient à attirer des « créatifs » qui susciteront des émulations créatives, moteur de croissance. La gentrification[47] modifie le profil socio-économique des habitants d'un quartier en attirant des publics sensibles à l'accessibilité et à la renommée de l'offre et des services culturels. Elle modifie également l'offre commerciale de proximité et redynamise les marchés traditionnels.

Sur le plan social, la gentrification des quartiers, sans nier qu'elle permet de relancer et d'embellir des zones en déclin, entraîne avec elle l'envolée des loyers et des biens immobiliers ; elle creuse encore davantage les inégalités sociales. Si elle est favorable aux classes supérieures, elle exclut les plus pauvres, en ce compris les artistes… Un cercle vicieux s'installe !

En outre, le rapatriement de compétences fédérales aux entités fédérées va drainer son flot de nouveaux travailleurs et de nouveaux résidents au profil relativement homogène. L'enjeu sera d'attirer des créateurs et de défendre la diversité au sein de la population sous peine d'homogénéiser la demande et, en conséquence, l'offre. Cette diversité est une aubaine, il revient aux autorités locales et provinciales de mettre en place les dispositifs permettant à tous de cohabiter et de bénéficier de l'offre culturelle. Les nouvelles populations sont également à considérer comme potentiellement contributives au développement économique local. Il faut les intégrer et pas les rejeter.

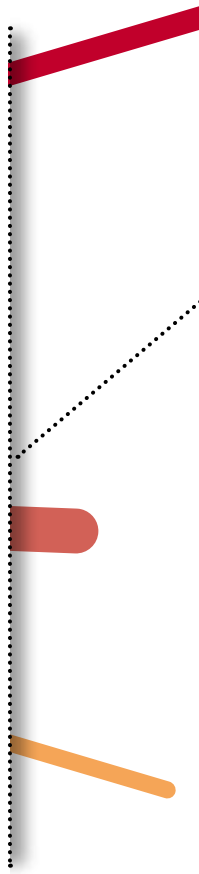
[47] La « gentrification » est un phénomène urbain d'embourgeoisement d'un quartier. Ce néologisme a été utilisé pour la première fois en 1960 par la sociologue Ruth Glass, dans son étude sur Londres.



3.METHODO-LOGIE

« ON NE CHANGERA RIEN PAR LE RAPPORT DE FORCE BRUTAL. »

KENY ARKANA[48]



Au vu des enjeux que représente une politique culturelle réussie, Namur doit mettre en place une stratégie transparente, partagée et durable pour libérer ces potentialités, pour qu'elles passent du rêve à la réalité de terrain.

La transparence, la rencontre, la consultation et la connaissance du terrain doivent être les guides permanents de nos actions.

3.1. DÉCLOISONNER LA CULTURE

Les artistes ne se retrouvent pas dans les nomenclatures institutionnelles qui rangent, classent, trient, sectorisent les arts par disciplines. Par ailleurs, il est très difficile de lister les pratiques culturelles car elles sont en constante évolution ; une nomenclature des matières artistiques ne peut être exhaustive.[49]

Où classer un spectacle de rue ? Dans la catégorie Théâtre ? En Arts de la rue ? Le Cirque de Bouglione et les Baladins du Miroir font-ils le même cirque ? Le design, est-il plus proche des Arts plastiques ou de l'Artisanat de création ? Et que faire des « Projets multidisciplinaires » ? Ils le sont tous de plus en plus, et c'est heureux…

Nous avons aussi tenté d'établir une liste des disciplines artistiques pour les ranger dans des catégories. Aucune classification n'a été en mesure de refléter la complexité des multiples formes d'expression artistique. Et l'entrée de Pac-Man, Tétris, Myst, SimCity 2000, The Sims et 9 autres jeux vidéo au musée d'art moderne de New York (MoMa) ou l'exposition Game Over, présentée en mars 2013 à Louvain-la-Neuve et qui démontre leur dimension artistique, ont achevé de nous convaincre que cet exercice serait toujours réducteur.

[48] *La Culture peut-elle sauver Marseille ? Capitale européenne de la culture*, dans Les inRocKuptibles, n°893, du 9 au 15 janv. 2013, p.42.
[49] Observatoire des Politiques culturelles (OPC), *Matières & Politiques culturelles* (1965-1971), dans *Repères : Histoire des Politiques culturelles*, n°2, nov. 2012, p.8-9.

Trois approches :

- Élaborer une nomenclature détaillée des matières visées (ce qui fige la création et entrave les nouvelles formes d'expression culturelle et les projets hybrides) ;
- déterminer des catégories générales plutôt que des pratiques précises (option prise par le législateur communautaire qui, selon nous, reste contraignante[50]) ;
- ne pas cibler les disciplines, mais considérer la culture comme un tout représentatif de la diversité culturelle et la créativité (option prise par les autorités namuroises).

Namur ne se positionne pas en opposition avec la Fédération Wallonie-Bruxelles tributaire de son histoire institutionnelle ; nous travaillons simplement en complémentarité et selon d'autres lignes de force stratégiques, guidées par un historique institutionnel tout différent et surtout un niveau d'action différent (le local pour ce qui nous concerne). Il est indiqué de ne pas sectoriser le budget à parts égales entre chaque discipline, notamment pour ne pas avoir à s'arracher les cheveux avec les projets pluri/inter/trans-disciplinaires. La répartition des moyens disponibles tentera de répondre rationnellement aux besoins de tous, et si possible de chacun, selon les pistes d'actions évoquées au chapitre 4.

La valorisation, la diffusion et la multiplication des expressions culturelles namuroises passera par un décloisonnement des disciplines pour laisser éclater toute créativité, quel que soit son mode d'expression.

Le succès de l'institutionnel peut venir de ce qui ne l'est pas. Namur décide résolument de faire confiance aux intervenants culturels, artistes en premiers, confiance en leurs expériences individuelles ou collectives, vécues ou simplement rencontrées.

En contournant le problème de la nomenclature, nous contournons également les écueils de la verticalité par une approche basée sur les motivations intrinsèques des intervenants (la personne) et/ou des interventions (l'action) et des dialogues entre eux.

Trois intervenants / interventions :

- la création / le créateur ;
- la diffusion / le diffuseur[51] ;
- la consommation (active ou passive) / le spectateur.

À savoir trois pivots qui entretiennent des relations très étroites et interagissent constamment l'un sur/avec l'autre. Chacun a ses spécificités, ses besoins, ses forces et contribue au développement des autres. Il arrive que l'un et l'autre ne fassent qu'un, mais à des moments, des lieux ou dans des actes différents.

Pour mettre en œuvre ses projets, l'autorité publique locale travaillera en étroite collaboration avec tous les acteurs culturels namurois, qu'ils soient :

- des particuliers, des collectivités, des associations, des institutions ;
- des entreprises publiques ou privées ;
- des personnes ou des structures qui consacrent tout ou partie de leurs co-activités, professionnelles ou non, à des projets culturels.

3.2. TROIS PIVOTS

La création / Le créateur

Qu'elles s'appellent mise en scène, comédie, art plastique, chant, danse, design, costume..., les multiples facettes de la création artistique namuroise doivent se révéler.

Nul besoin de créer et de formaliser un x[e] label, mais plutôt de reconnaître et faire connaître la création namuroise, de lui permettre de s'exprimer au grand public, intra et extra muros. Elle doit être reconnue pour elle-même et par elle-même. La reconnaissance de ses valeurs intrinsèques est bien plus convaincante et durable qu'un label autour duquel la communication perd son objet premier, le contenu.

[50] *Ibidem*, p.15.
[51] Mais aussi la production et la distribution.

D'un point de vue ensembliste, et non en termes d'essence, le tout est égal à la somme des parties. La politique culturelle namuroise n'absorbera pas les parties pour reconstituer son tout ; chaque œuvre, chaque créateur doit avoir sa propre place au sein du cénacle (au sens premier) namurois. A contrario, à l'intérieur de ce tout qu'est la culture namuroise, il faut provoquer les interactions entre artistes pour que s'en dégage une production qui serait plus certainement restée morte dans l'œuf s'ils avaient travaillé à huis clos. Beaucoup d'artistes ont besoin d'être encouragés dans leur créativité, mais aussi dans leur engagement à travailler. Cet encouragement peut être concrétisé en permettant à l'artiste de travailler dans un lieu commun où il aura l'occasion de discuter avec ses collègues artistes de leurs travaux respectifs.

Dans le même ordre d'idée, la création ne doit plus s'ancrer uniquement dans les starting-blocks de quelques piliers plus ou moins institutionnalisés. Ils sont certes des viviers et des stimulants indispensables, mais on ne peut en aucun cas limiter l'offre culturelle à leur seul jugement. Le peintre qui travaille dans son atelier de fortune, la petite compagnie qui répète dans un salon faute d'infrastructures collectives réellement disponibles, possèdent une valeur artistique qu'il serait improductif de réserver au cercle des intimes ou à la seule reconnaissance extérieure.

La Ville de Namur continuera à s'appuyer sur les piliers, mais elle s'ouvrira au foisonnement et à la multiplicité des pratiques culturelles namuroises. Les idées, l'innovation et l'énergie peuvent surgir d'un opérateur institutionnel, mais aussi de l'artiste qui cogite dans son atelier. Ce sont deux cadres différents mais ils sont tous deux essentiels pour créer et dynamiser cette identité culturelle namuroise. D'autant que, en tant que service public, il nous revient de soutenir l'ensemble du secteur.

Le lien entre le créateur et les spectateurs doit par ailleurs être resserré, notamment par l'introduction d'œuvres dans la ville, par le développement de galeries publiques, par l'ouverture de lieux de création en cœur de ville, par l'implication des artistes dans les projets de quartier…

QUELS ARTISTES ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles sépare institutionnellement les pratiques professionnelles et amateurs. Ce cloisonnement, si on n'y prend garde, pourrait diminuer la richesse de ces rencontres et la complémentarité de ces démarches.

Tous les artistes trouveront leur place dans ce plan stratégique de la Ville de Namur, qu'ils soient amateurs, professionnels en devenir ou méconnus, professionnels réputés voire de renommée internationale... La création culturelle namuroise se nourrit du dynamisme de chacun pour diffuser l'art auprès d'un public aussi large que possible. Tous partagent la passion et la recherche, le dépassement de soi, la volonté de changement dans leur travail.

Les pratiques en amateur sont plus présentes sur le territoire, au même titre que les joueurs de tennis ou de football amateurs sont plus nombreux que les professionnels... Comme les professionnels, ils donnent tout. Si le cadre est souvent moins prégnant, les règles du jeu sont les mêmes. Et on a souvent vu des artistes amateurs produire des créations professionnelles ou se lancer passionnément dans une carrière artistique.

Ces réalités confirment l'importance de créer des outils collectivisables et des espaces de rencontres pour laisser éclore les créations d'amateurs et de professionnels.

Namur foisonne de pratiquants d'art amateurs que ce soit dans le domaine du théâtre (l'ANTA[52] regroupe une soixantaine de troupes), de la musique (Rock's Cool, RKM, les Ateliers musicaux[53], harmonies et fanfares...), du chant choral (A Cœur Joie[54], la Kyrielle, Voix-ci Voix-là, La Marlagne, Les Jolies Notes...), des arts plastiques (les ateliers de la Maison de la Laïcité...), par exemple.

[52] Association namuroise de Théâtre amateur de la Province de Namur (www.anta-theatre.be).
[53] Trois écoles de musique namuroises (voir point 4.7. relatif à la formation artistique).
[54] Fédération du Chant Choral basée à Namur (http://flavors.me/acoeurjoie).

Namur a également vu naître et/ou grandir des artistes de grande renommée comme Jean-Michel Frère[55], Cécile De France, Benoît Poelvoorde, Rémy, Bruno et Lucas Belvaux[56], Pierre Poucet[57], Claude Laverdure, Benoît Mariage, Jean-Claude Pirotte[58], Vincent Dujardin[59], Xavier Diskeuve[60], Nicolas Buysse[61], Evelyne Axell[62], Marie Warnant[63], Félicien Rops, Henri Michaux, FlexaLyndo[64], Aéroplane[65], le Chœur de Chambre de Namur, les Agrémens, le Chœur Symphonique de Namur, le Chœur d'opéra de Namur[66], Namur Chamber Orchestra[67], Vox Luminis[68]... Et tant d'autres !

Production / Diffusion / Distribution

Le **producteur** réunit et assure les conditions de création.

Le **diffuseur** transmet, propage et distribue commercialement les œuvres ; il est dans une relation de professionnel à professionnel.

Le **distributeur** se charge de la diffusion des œuvres auprès des consommateurs directs.

En-dehors des industries culturelles, ces trois fonctions sont souvent exercées par la même personne ou la même structure, voire par l'artiste lui-même ou la compagnie elle-même.

Concrètement, la diffusion c'est :

- communiquer ;
- permettre à l'offre et la demande culturelles de se rencontrer ;
- faire connaître le travail artistique ;
- donner envie de le découvrir ;
- donner aux artistes les moyens de faire leur métier et pas uniquement du fundraising[69] ;
- ...

Le politique ne peut pas et ne doit pas être le seul soutien à la création. Même si les pouvoirs publics subsidiants font chez nous la part des choses entre soutien et propagande politique, l'offre culturelle souffrirait d'appauvrissement si les artistes, tenus à une source de financement

unique, finissaient par se formater d'eux-mêmes pour rentrer dans les cases et bénéficier d'un soutien médiatique, logistique, politique ou financier (...).

Lieux, opérateurs, producteurs, organisateurs... Qu'ils soient ponctuels, permanents ou récurrents, publics ou privés, tous doivent contribuer à la diffusion artistique namuroise, quelles que soient leurs motivations. Les **piliers culturels** ont aussi pour mission d'encourager les productions locales.

Cette tendance est souvent bien plus naturelle chez des **diffuseurs alternatifs** et plus intimistes comme le Théâtre Jardin Passion[70] ou la Ruelle aux Baladins[71] ou encore les brasseries, librairies et lieux plus improbables qui peuvent accueillir des prestations ou des créations, en permanence ou ponctuellement. A ce titre, il faut reconnaître que la Maison des Notaires, les librairies Papyrus[72] et Point Virgule[73], des tavernes comme la Boule rouge, le Magick[74], le Bouffon du Roi, les Capitaineries de Jambes et d'Amée, le Peanuts Bar, la Brasserie François, le Miroir, le Tasty Burger[75], le Piano Bar[76], ou le tout récent L'Entrée des Artistes, s'investissent dans la vie culturelle ou festive namuroise et sont effectivement des diffuseurs complémentaires aux lieux plus traditionnels.

---

[55] www.victorb.be
[56] www.commeaucinema.com/personne/lucas-belvaux,11239
[57] www.youtube.com/watch?v=okrkruRmy28
[58] http://bibliobs.nouvelobs.com/sur-le-sentier-des-prix/20121204.OBS1359/le-goncourt-de-la-poesie-2012-a-jean-claude-pirotte.html
[59] www.johanfostier.com/vincent-fr.html
[60] Trois courts métrages de Xavier DISKEUVE : www.youtube.com/watch?v=gF57meqRadk
[61] www.nicolasbuysse.be
[62] Née à Namur en 1935, Evelyne AXELL fut l'une des seules artistes peintres de Pop Art en Belgique et une des rares élèves de Magritte (www.evelyne-axell.com).
[63] www.mariewarnant.be
[64] www.youtube.com/watch?v=xADQrIGwVMk
[65] www.aeroplanemusic.be
[66] www.cavema.be
[67] www.namurchamberorchestra.be
[68] www.voxluminis.com
[69] Ou collecte de fonds.
[70] www.theatrejardinpassion.be
[71] www.laruelleauxbaladins.be
[72] www.librairie-papyrus.be
[73] www.librairiepointvirgule.be
[74] www.shootmeagain.com/articles/137_lemagickunlieumagique
[75] http://tastybar.be
[76] http://lepianobardenamur.blogspot.be

La **Ville** doit aussi prendre une part importante dans la diffusion de ses talents. Elle doit aller vers eux, les accueillir, leur faire confiance et donner à chacun l'occasion de montrer son travail, mais sans les brader. Les services publics ont parfois tendance à considérer les artistes locaux comme des « animateurs-décorateurs » de réceptions ou d'événements. Les locaux, lorsqu'ils sont sollicités, se voient proposer des défraiements, alors que les artistes extérieurs repartent avec de vrais cachets. Or tout travail mérite salaire, y compris pour les métiers de la culture et de la création…

La **Province** est également un pilier dans les domaines des arts de la scène, de la chanson jeune public, des arts plastiques, de l'audiovisuel… Soulignons également le travail du Tap's, Théâtre d'amateurs de la Province de Namur. Le Tap's[77] développe des activités d'aide, de promotion, de formation et de rencontres dans des disciplines comme l'expression théâtrale et l'art du conte, destinées aux acteurs essentiellement amateurs.
Le Service de la Culture de la Province est un moteur de la création, un opérateur culturel à part entière, au-delà du pouvoir subsidiant qu'il représente pour l'ensemble du secteur. 86 % de ses investissements culturels nourrissent des initiatives propres (BD Bus, Bibliobus, Media 10/10, Maison de la Culture, musée Félicien Rops…).
Le Service des musées en Province de Namur – musée des Arts anciens du Namurois-Trésor d'Oignies (TreM.a) développe, au travers de ses projets, activités et expositions, une politique de soutien et de promotion à la création contemporaine mise en confrontation avec l'art ancien.

Au vu de la série d'enjeux communs, la Province et la Ville mettent en place conjointement, depuis 2013, un processus de concertation permanent :

- réunions bilatérales tous les 15 jours entre le Bourgmestre en charge de la Culture et la Députée provinciale en charge de cette matière ;
- création d'une plate-forme d'échanges et de discussions Ville/Province qui se réuniront plusieurs fois par an pour examiner des dossiers communs spécifiques tels que la signalisation des lieux culturels, un agenda culturel commun en ligne, les infrastructures… ;

- intégration d'un représentant officiel de la Ville de Namur dans le comité d'accompagnement et le comité technique du projet de rénovation de la Maison de la Culture ;
- intégration d'un représentant officiel de la Province de Namur dans le comité d'accompagnement des Abattoirs de Bomel ;
- ...

La **Fédération Wallonie-Bruxelles** est également opérateur culturel et pas uniquement pouvoir subsidiant. Des services communautaires implantés à Namur contribuent à faciliter la diffusion de nos talents : le Centre de Prêt de Matériel (Naninne) et le Centre de rencontre et d'hébergement Marcel Hicter (La Marlagne à Wépion).

La consommation / Le spectateur

« Les gens ne bougent pas... »
« Ils ne s'intéressent à rien... »
« On a invité tel(le) illustre artiste et les gens ne se rendent pas compte... »
« Ils ont boudé leur plaisir... »
« Le public était peu nombreux, mais de qualité... »
« ... »

La **création n'existe que dans l'échange avec un public** et les diffuseurs doivent aller à sa rencontre, sonder ses envies et ses besoins, susciter son intérêt, l'informer, faire correspondre l'offre à la demande, se faire connaître et puis faire des propositions de découvertes plus spécifiques, des niches et projets plus pointus, intimes voire expérimentaux.

[77] www.province.namur.be/sections/culture/culture/theatre/theatre_d_amateurs

Mais **qui est ce consommateur** ? La consommation culturelle des Namurois reste particulièrement basse. Cibles et potentiel doivent être analysés et mis en perspective pour adapter les canaux de diffusion. Force est de constater que l'offre culturelle augmente mais que les publics ne se renouvellent pas. Le réseau culturel n'a pas établi de connections pour les faire circuler. Il serait intéressant de bien connaître les Namurois, quels qu'ils soient (âges, centres d'intérêts, réseaux familiaux, amicaux ou professionnels, origines familiales, etc.) pour mieux connaître les points d'accroche autour de la culture et les blocages. Et nous nous apercevrons peut-être que chacun a, seul ou en réseau, des liens forts avec la culture (sous des formes variables) et des difficultés (même les familles les plus consommatrices de biens culturels).

Loin de nous l'idée de jauger la réussite ou l'échec d'un projet en fonction de sa fréquentation et sans tenir compte des objectifs, mais nous faisons nôtre celle de s'interroger sur les raisons qui font que le public est au rendez-vous et répond aux ambitions des producteurs.

Le marché culturel est frappé par l'incertitude du consommateur qui ne sait si un produit culturel va lui plaire avant de l'avoir consommé. Ses choix se porteront en fonction de critères comme le prix, la (re)connaissance, un nom, les critiques, les médias et réseaux sociaux, etc. Malgré la maîtrise de ces critères, un artiste, un producteur, un diffuseur ne peut prévoir le répondant du public, constat valable pour les majors également.

Par ailleurs, certaines productions ne visent pas les attentes d'un public mais bien la reconnaissance artistique des pairs, la reconnaissance et la légitimation par un secteur et des réseaux internes.
Reste à coordonner l'offre, à la communiquer de façon claire, perceptible, concertée, commune… D'autant plus si on s'applique à augmenter cette offre culturelle, la réflexion marketing/promotion doit l'accompagner, dès maintenant.

3.3. LES ÉTAPES DE LA RECONNAISSANCE MUTUELLE

La culture à Namur sera vécue avant tout comme une histoire d'hommes, de femmes, de rencontres et de partages.

Recenser et connaître

Pour encourager, reconnaître et valoriser, il faut avant tout **connaître et identifier**... Une meilleure connaissance de la réalité culturelle namuroise nous permettra de répondre plus rationnellement aux besoins et de l'appréhender en connaissance de sa globalité.

La Ville de Namur tient à jour le cadastre, **véritable cartographie des acteurs culturels namurois**, pour percevoir la multiplicité des acteurs du secteur. Notre priorité est de recenser les acteurs culturels, créateurs, promoteurs et diffuseurs artistiques, sans discrimination et dans une démarche de curiosité artistique. Tout qui est actif dans la création ou la culture, individuellement ou collectivement, est pris en compte.

Le recensement et la localisation des **ressources et équipements culturels**, permanents ou occasionnels, présents sur le territoire, ainsi que leurs connections avec la périphérie, leur identité éditoriale, les modalités pratiques et les personnes de contact sont d'autres étapes vers la connaissance des secteurs culturel et artistique namurois. Budgets, personnels, compétences, matériels et salles seront répertoriés. Cette tâche englobe le référencement des lieux d'expositions, des ressources humaines et matérielles (des outils du sculpteur à la table du régisseur).

Les projets et événements doivent être encodés et systématiquement mis à jour, dans un **agenda commun** géré par et à l'usage du réseau culturel. Cet agenda reprendra les informations utiles pour une utilisation harmonieuse de l'espace public et une économie des moyens (dates, montage,

démontage, localisation, équipements lourds, dispositifs de circulation, stationnement et sécurité…), dans le respect des procédures administratives et réglementaires communales. Il permettra en amont d'éviter les télescopages malencontreux, physiques ou de contenu, ce qui impliquerait de déplacer des activités existantes vers d'autres lieux et/ou d'autres moments plus pertinents, mieux intégrés à la vie de la Cité. Une partie publique de cet agenda en ligne sera destinée au public, portail unique et exhaustif de l'offre culturelle namuroise. Province, Ville, CCR et Comptoir des ressources créatives en seront les maîtres d'œuvre.

MON TOUT…

Une fois recensée l'offre, la demande et les déficits peuvent être dégagés par les autorités publiques alors en mesure d'envisager, avec les intervenants culturels concernés, les réponses à y apporter.

Les cartographies des lieux, ressources, mais aussi des dépenses mettent en perspective les **inégalités territoriales et sectorielles**.

La Ville doit avoir conscience des richesses qui l'habitent pour pouvoir répondre à leurs attentes, mais aussi contribuer à leur épanouissement ; le secteur doit assimiler que l'autorité locale est un partenaire et un relais de choix. Au-delà de la reconnaissance, il y a les **échanges de connaissances et le travailler ensemble**.

S'entourer

La force des décideurs est de savoir s'entourer. A fortiori, dans un secteur qu'ils connaissent parfois moins bien. Des professionnels de la culture guident les politiques, proposent des méthodes et se font les relais des/vers les acteurs culturels, au sein des services et au sein des organes politiques. Encore faut-il être en mesure de garantir qu'ils sont **représentatifs - à tout le moins significatifs - et légitimés** par l'ensemble des secteurs culturel

et artistique. Des **groupes de réflexions** sur des matières spécifiques sont régulièrement réunis pour donner des avancées significatives aux réflexions et aux projets concrets. Dans l'associatif aussi, le rôle de l'encadrement et des équipes, ainsi que l'importance de disposer de Conseils de Direction ou de Conseils d'Administration compétents sont des éléments vitaux pour la stabilité, la continuité du service et la transparence de la gestion culturelle des asbl.

En interne, l'autorité communale concrétise la **transversalité des services** de la Ville et facilite les contacts sur le terrain.

D'une part, la mise en place de départements[78] au sein de l'administration permet aux services de travailler horizontalement. Le **Département Enseignement et Loisirs** (DEL)[79] regroupe les services Enseignement, Jeunesse, Sports, Culture, Bibliothèques, Fêtes et Tourisme. Le DEL rassemble des matières complémentaires et qui, à un moment ou à un autre, agissent sur le domaine public et le dynamisme de Namur. La concertation, les échanges et les collaborations sont rendues possibles entre les différents services.

D'autre part, les services représentent un interlocuteur opérationnel accessible aux citoyens et présent sur le terrain. Le **Service Culture**[80] est le référent administratif auprès des acteurs culturels et lors des événements de tous poils et de toute envergure. La Ville de Namur travaille à une meilleure visibilité/lisibilité de son administration.

Sur certaines matières, des consultants extérieurs comme les asbl Propage-S[81] et SMartbe[82] donnent du recul aux débats et les externalisent.

[78] En relation directe avec le service au citoyen.
[79] Isabelle Bondroit, chef du Département Enseignement et Loisirs : isabelle.bondroit@ville.namur.be ; 081/24 86 60.
[80] Carine Debelle, chef du Service Culture : carine.debelle@ville.namur.be ; 081/24 64 20. Le Service Culture apporte son aide et son soutien à divers organismes et manifestations culturelles. Il met lui-même sur pied différentes manifestations (concerts, expos, visites guidées...) et supervise la gestion des musées communaux.
[81] Propage-S est une agence conseil en économie sociale créée par la FGTB et reconnue par le Région wallonne (www.propage-s.be).
[82] SMartbe propose des solutions adaptées aux métiers de la création (www.smartbe.be).

D'autres référents namurois tels l'Université de Namur[83], la Haute Ecole Albert Jacquard[84], le BEP[85], NEW[86]... seront fortement sollicités pour les matières culturelles, essentiellement pour résoudre des problématiques collectives, affiner des positionnements en matière de politique culturelle, mettre en place des méthodes d'analyse et d'évaluation, garantir un esprit critique et scientifique dans les réponses aux questions culturelles, proposer des solutions techniques innovantes et, par là, contribuer au positionnement culturel de Namur. Une étude du résultat économique de la culture à Namur pourrait, par exemple, nous aider à convaincre des investisseurs publics et/ou privés.

Ensemble, nous devons construire des réseaux humains et institutionnels, des alliances et des communautés d'intérêts, entre chercheurs, entre acteurs locaux, entre utilisateurs, mais aussi entre niveaux de pouvoirs et de décision.

La **Capitale wallonne** donne un rôle supplémentaire aux institutions que sont la Ville et la Province de Namur. Hébergées sur un même territoire, Ville, Province et Région doivent accentuer leurs coopérations et mutualiser leurs ressources sans entraver l'autonomie et la liberté d'action des acteurs culturels. De même que ces institutions doivent les encourager à se coordonner entre eux dans cette logique stratégique.

Les autorités communales susciteront des **partenariats institutionnels** et actionneront des **leviers politiques** pour construire des actions communes performantes et pertinentes qui répondent au mieux aux enjeux du développement culturel et territorial de Namur. Cette coordination générera en outre des économies d'échelle et des réponses plus en phase avec les besoins et attentes.

Les relations **Ville de Namur/Province de Namur** facilitent déjà la concertation et une meilleure définition des rôles. Les différents niveaux de pouvoir doivent se compléter pour performer

dans leurs actions communes et respectives. Cette complémentarité passe par de nécessaires et fréquentes rencontres Ville/Province sur les matières culturelles namuroises. Des synergies sont déjà en œuvre entre les deux institutions (NAMusiq, Fête de la Musique, Festiva'liens…) et la tendance va à la systématisation des collaborations entre les services.

Nous travaillerons ensemble à ce que la **Fédération Wallonie-Bruxelles**, organe communautaire francophone, reconnaisse aussi Namur en tant que vivier culturel et s'investisse pour qu'elle s'inscrive dans un programme culturel global.

La **Région** est également un partenaire privilégié, essentiellement sur les matières liées au patrimoine et au personnel (subsides APE[87]). Les pierres et les hommes permettent à des structures d'exister et de continuer à travailler. Les autorités locales entretiennent des relations étroites avec ces compétences et soutiennent les acteurs namurois dans leurs démarches.

L'avenir est prometteur dans le sens d'une concertation avec les différents niveaux de pouvoir, mais aussi avec les acteurs et créateurs locaux, dans le respect de l'autonomie et de la liberté d'action de chacun. Ainsi, le premier dossier remis à la Région wallonne pour commémorer 14-18 à Namur rassemble des forces vives communales, provinciales, communautaires (indirectement), régionales et fédérales (à travers la Défense).

Participer[88]

La participation est une des réponses possibles d'une politique soucieuse de construire un intérêt général à travers un processus collectif. Elle contribue à redonner aux citoyens de l'intérêt pour la sphère publique, l'entraîne dans une dynamique d'engagement.

---

[83] www.unamur.be
[84] Ecole supérieure d'infographie (3D, animation, jeu vidéo, prépresse/PAO, web et multimédia) – www.infographie-sup.be
[85] Bureau Economique de la Province de Namur (www.bep.be).
[86] « Namur – Europe – Wallonie » assure le marketing institutionnel et territorial de Namur au niveau régional, national et international, ainsi que la valorisation de son statut de Capitale de la Wallonie. Le but de NEW est donc l'amélioration constante de la visibilité, de la notoriété et du rayonnement de Namur Capitale (www.new.be).
[87] Aides à la Promotion de l'Emploi.
[88] Intervention de M. Loïc BLONDIAUX, dans EIDOS, *Participation : opportunité ou manipulation. Les limites des dispositifs participatifs*, Séminaire du 18 févr. 2013, Louvain-la-Neuve.

Les conditions de réussite d'une démarche participative :

- clarté du cadre et sincérité ;
- souci du détail ;
- un tiers-garant de la qualité et de la sincérité des débats qui n'est ni un élu, ni partie prenante ;
- accepter le conflit et non le craindre ;
- l'horizon est la recherche d'un consensus, même s'il est inatteignable ;
- sécuriser les participants et globaliser le débat ;
- chercher et trouver des solutions avec ceux qui font partie du problème.

Pour chaque consultation, qu'elle soit individuelle ou collective, qu'elle concerne une question bien précise ou de fond, les interlocuteurs devront savoir, de façon claire et précise, dans quelle pièce ils jouent. Chaque consultation fera l'objet d'un **dossier préalable** qui reprend les documents nécessaires à la compréhension de l'objet et une **fiche d'identification** qui répond aux questions suivantes :

- Quoi ? ➔ Le sujet de la consultation
- Pourquoi ? ➔ Les objectifs de la consultation ; l'impact sur la décision finale
- Par qui ? ➔ L'identité et le titre des organisateurs
- Qui ? ➔ Le groupe consulté et le canal de contact
- Comment ? ➔ Le mode de récolte des avis et de discussion (questionnaires, sondages, tables rondes, commissions, débats…)
- Où ? ➔ Le lieu de la concertation (blog et média social, salle, espace public ou privé…)
- Quand ? ➔ Les délais, date, durée et heure
- Qui compile et synthétise ? ➔ L'identification du rapporteur et le suivi de la consultation

À l'issue du cheminement participatif, le Collège et le Conseil restent souverains pour ce qui les concerne. Une transparence totale sur les objets et conclusions de la consultation éclaireront leurs décisions.

Sortir les artistes de leur isolement ; sortir les institutions de leur cloisonnement

Les acteurs locaux ne nous ont pas attendus pour travailler ensemble… Cette dynamique stratégique est en marche et va en s'accentuant, la crise n'y est pas étrangère… La Ville, particulièrement, et les pouvoirs publics, globalement, doivent renforcer et généraliser ces collaborations, dépasser les affinités en permettant la rencontre et la (re)connaissance mutuelle des artistes et opérateurs.

De nombreuses interactions et coopérations existent déjà entre les acteurs culturels namurois ainsi qu'avec les autorités publiques ou académiques. Les acteurs culturels souhaitent intensifier les relations qu'ils ont entre eux, tant pour développer les complémentarités que pour éviter une concurrence dommageable : sortir de la logique de compétition ou de méfiance pour entamer un travail de cohésion et de coopération. Chacun doit pouvoir envisager ses atouts en complémentarité avec les autres acteurs du réseau ; chacun nourrit le réseau et s'en nourrit dans des perspectives partagées.



4. « UNE VISION SANS ACTION N'EST QU'HALLUCINATION... » (M. KAMI)

En réponse aux enjeux de la culture[89] et dans le respect de la méthodologie préconisée[90], ce quatrième chapitre dresse une liste de pistes d'action. Le cheminement de présentation est d'ordre thématique et alphabétique, sans préjuger d'une quelconque préséance en termes de priorité.
Elles ont été amendées et validées par le secteur culturel et les Collège et Conseil communaux, et seront mises en œuvre dans l'ordre des priorités[91] et des opportunités (disponibilité, budgets, délais légaux...).

Nous parlons bien ici « de pistes d'action » :

- « de » ➔ Ce ne sont pas les seules pistes envisageables. Elles ne sont ni exclusives, ni définitives (sauf dans le cas de dossiers déjà bien avancés et identifiés comme tel dans le texte).
- « pistes » ➔ Ce document est en évolution constante et tributaire d'une conjoncture globale, d'un processus participatif, de priorités et d'opportunités elles-mêmes fluctuantes et changeantes.
- « actions » ➔ La réflexion n'est pas ici une fin en soi. L'action et la réalisation sont les objectifs ultimes du plan stratégique culturel de la Ville de Namur.

4.1. UN RÉSEAU MUTUALISTE

Initiative privée développée à Liège depuis 2011 par l'agence conseil Propage-S[92] et SMartbe, **le Comptoir des Ressources créatives (CRC)[93] est « une structure locale de coordination et de mutualisation à destination des créateurs et artistes »** qui[94]

- s'efforce de répondre aux besoins des artistes (lieux de création, de diffusion et de stockage, mise en commun d'infrastructures et utilisation rationnelle de celles-ci, mise en valeur du matériel) ;
- développe des services à la carte pour faciliter la création et alléger la charge administrative qui pèse sur les artistes ;

- est un réseau ou un croisement de réseaux (secteur culturel, différents niveaux de pouvoir, secteur privé, d'autres CRC[95], mais aussi avec d'autres régions et d'autres pays à travers le Réseau des Villes Créatives[96], les villes jumelées…).

Le Comptoir des Ressources créatives, c'est avant tout un lieu d'échanges, virtuel[97] ou physique, pour les artistes. C'est un lieu de partage de ressources et de soutien (lieux, carnets d'adresse, partenaires, matériel, trucs et astuces, décryptages administratifs sur le statut ou les rémunérations par exemple, réalisation de dossier, bibliothèque thématique, conseils en matière de communication et de promotion, échanges d'expériences et de compétences, achats groupés…).

Il s'agit également de mettre des espaces de création à la disposition des artistes et acteurs culturels, des lieux dont le Comptoir des Ressources créatives aurait la gestion, mais aussi et surtout la mise en réseau de ressources existantes et détenues par les opérateurs.

Afin de réellement soutenir la création artistique et culturelle dans une ville ou une province, et d'en faire un axe de développement socio-économique majeur, c'est l'ensemble des « freins » à la création qu'il est nécessaire de lever via la mise en place d'une offre complète de services aux bénéfices des créateurs.

---

[89] Voir chapitre 2 – Projet de vie, projet de ville.
[90] Voir chapitre 3 – Méthodologie.
[91] Voir point 5.1.
[92] Propage-S est une agence-conseil basée à Beez, agréée par la Région wallonne, soutenue par le Fonds Social Européen (FSE) et créée à l'initiative de la FGTB wallonne. C'est d'ailleurs dans le cadre du FSE que notre CRC sera initié.
[93] www.comptoirdesressourcescreatives.be
[94] PROPAGE-S, *Comptoir des Ressources créatives : Note relative à la mise en place d'une structure locale de coordination et de mutualisation à destination des créateurs et artistes*, févr. 2013, pp.1-3.
[95] Pour le moment, seule Liège est dotée de cet outil, mais la volonté de Propage-S et de SMartbe est de développer ce projet dans d'autres villes et de créer un réseau de CRC.
[96] « Le Réseau réunit des villes créatives pour permettre le partage des expériences, des idées et des bonnes pratiques pour le développement culturel, social et économique. Les villes peuvent demander le soutien du réseau et rejoindre le programme. Elles pourront ainsi perpétuer leur rôle de centres d'excellence et aider d'autres villes, en particulier du monde en développement, à renforcer leur propre créativité. » www.unesco.org/new/fr/culture/themes/creativity/creative-industries/creative-cities-network
[97] Au premier temps de l'expertise, un employé qualifié, un ordinateur, une connection Internet, un téléphone et un bureau suffisent.

Cette offre existe souvent sous forme d'initiatives complémentaires entre lesquelles des « trous » subsistent. La mise à disposition d'un espace commun d'information, de formation et d'accompagnement permettra à la fois de valoriser ces initiatives existantes et de combler les vides restant. Le CRC identifie les services et les priorités à mettre en place à partir de ce qui existe déjà en termes d'offres et de services.

Un CRC namurois apparaît sans conteste comme une réponse aux multiples enjeux culturels évoqués au chapitre 2[98] :

- faciliter et professionnaliser la création ;
- établir des liens avec les écoles d'art pour inscrire les jeunes artistes dans un processus professionnalisant ;
- démocratisation de la culture, intégration dans le tissu local ;
- diffusion quotidienne des arts ;
- promotion, valorisation et exportation des artistes et de leur travail ;
- organisation d'un festival ou d'une foire de la création ;
- développement d'activités économiques artistiques ;
- mise en place de plates-formes de gestion pour éviter le monopole et la mainmise de quelques-uns sur les infrastructures culturelles.

Concrètement, le modèle liégeois du CRC sera adapté au terrain namurois par Propage-S qui a précisément accompagné et développé le modèle liégeois. Il prendra la forme d'une asbl autonome et s'appuiera sur une base représentative des artistes et sur un conseil culturel propre. Un groupe de pilotage représentatif - à tout le moins, significatif - du secteur culturel sera mis sur pied pour concrétiser cette structure. Propage-S, consultant d'entreprise et en économie sociale, apporte une valeur ajoutée au projet. La structure garantira un brassage non réducteur et une écoute attentive de la multiplicité des besoins.

4.2. DES OUTILS ADAPTÉS : PROXIMITÉ, PARTAGE ET EXCELLENCE

Systématiquement, les artistes namurois – amateurs ou professionnels – sont à la recherche de lieux qui favorisent la création et la diffusion de leurs travaux, mais aussi la rencontre entre eux, avec le public, les programmateurs...

La demande est énorme ; l'offre fait encore défaut dans certains secteurs. Les réalités sont diverses : artistes isolés, collectif entassé dans la cuisine d'un parent, compagnie de théâtre qui répète dans le salon du trésorier... Les créateurs ont besoin de percoler ensemble, dans des conditions de travail adaptées.

Ils ne recherchent pas le grand luxe, mais des infrastructures utilitaires ; des lieux fonctionnels pour tâtonner, créer, répéter, rencontrer et échanger. Malheureusement, nombre d'artistes et de compagnies sont contraints de travailler hors les murs par manque d'équipements susceptibles de les accueillir. Notre terreau finit par alimenter et rayonner sur d'autres territoires.

La réflexion est en marche et des pistes se dévoilent naturellement. Reste à estimer les délais, lister les besoins non encore assouvis, déterminer l'identité éditoriale de chaque lieu pour guider les aménagements, les artistes et les publics, intégrer les projets dans leur environnement local...

Namur est en déficit de lieux de création, c'est une priorité pour laquelle des pistes sérieuses se dégagent : Abattoirs de Bomel, Grand Manège... Les sites militaires qui seront évacués à brève échéance par l'armée sont autant d'opportunités à envisager pour la recherche commune - Ville/Province - de locaux. De-ci, de-là, dans les pistes explorées ci-dessous, des portes s'entrouvrent pour les artistes namurois. Des lieux spécifiques, adaptés à des pratiques spécifiques, devront également trouver leur place sur le plan culturel de l'entité.

[98] « Projet de vie, projet de ville ».

Certains chantiers – ou rafraîchissements – ne sont pas ici évoqués. Pensons notamment aux infrastructures des Jolies Notes, de la Maison du Chant choral ou même du Théâtre de Namur, pour ne citer que ceux-là. Ces dossiers sont sur la table du Bureau d'Etudes des Bâtiments et le suivi nécessaire sera apporté dans l'ordre des priorités liées à la gestion des bâtiments communaux.

Pistes concrètes, projets en gestation, espaces à détourner… Quels que soient la nature ou l'état d'avancement du projet, CHACUN doit vivre son existence propre, mais TOUS doivent interagir et partager, tisser un réseau durable entre les artistes, les équipements, les quartiers.

Des projets en cours

LES ABATTOIRS DE BOMEL[99]

Commençons par ce projet bien concret dont la première pierre a été fraîchement posée le 6 février 2013 et qui a fait l'objet d'une première rencontre avec le secteur culturel, le 26 juin 2013.

- **Identité éditoriale :** Lieu de création, de répétition, de recherche artistiques et d'apprentissage de ces pratiques (public jeune ou adulte, amateur ou confirmé). Un atelier danse, répondant aux spécificités de la pratique de cet art, est également en chantier. L'ambition n'est pas de succomber à la tentation de développer un Xème lieu de diffusion. Ce pôle sera pleinement dédié à la création et nous éviterons d'encombrer l'agenda qui sera réservé aux artistes locaux ou en résidence, devant un public de riverains, de programmateurs ou scolaire. 5 à 7 résidences permettront à des artistes – namurois ou non – de créer dans un cadre adapté et stimulant, mais aussi des échanges entre artistes namurois et étrangers, par exemple via le réseau des villes jumelées. A l'issue de leur résidence, ces artistes pourront proposer le fruit de leurs recherches dans le hall d'exposition pour les arts plastiques ;

dans la salle (140 places) pour les arts de la scène. Plutôt que de diffusion, les Abattoirs seront aussi un lieu de « monstration ». Les Abattoirs, c'est aussi un lieu de rencontre, de fantaisie à partager, de réflexion entre artistes, programmateurs, habitants, associations, investisseurs ; un lieu de détente où boire un verre, écouter de la musique, lire une BD, casser la croûte… C'est une métamorphose du quartier à laquelle les habitants participeront, avec un nouveau lieu culturel, associatif et familial, de nouveaux logements, des espaces verts et des aires de jeux, le tout conçu en cohérence interne et externe. Les espaces de convivialité (brasserie…) devront être ouverts à tous, 6 jours sur 7 et pas uniquement pendant les heures de bureau. Le gestionnaire de ces espaces sera sensible à l'esprit artistique et communautaire qui habitera les lieux.

Les artistes en résidence ou en atelier devront, à un moment donné, proposer leurs démarches au quartier, aux Namurois, aux autres occupants du site. Sans interférer dans son travail, l'artiste doit pouvoir se confronter aux autres, avec l'aide de l'Action culturelle et des autres ressources du site, trouver le terrain commun entre lui, le quartier, les élèves, partager ses richesses qui ne sont pas uniquement ou forcément artistiques ou techniques. La démarche sera définie par/avec l'artiste, en relation étroite avec les autres bénéficiaires des infrastructures. Elle concerne le champ de la médiation et de la rencontre, sans autre prétention.

Financièrement, le bâtiment et son fonctionnement ont un coût. Aussi la gratuité n'est pas envisagée. Chacun devra contribuer aux frais engendrés par son occupation, à la mesure de ses moyens et de ses projets.

- Propriété de la Ville, ce lieu sera inter-implicationnel : Ville, Action culturelle du Centre culturel régional de Namur, Baie des Tecks[100], le quartier (comité[101], associations, compagnies théâtrales proches, habitants…), le réseau des artistes namurois… Tous ont été invités à rejoindre le Comité d'accompagnement et d'appropriation du projet et des lieux mis en place durant le dernier trimestre 2013.

[99] www.bomel.namur.be/images/filelib/histoire_abattoir_de_bomel.pdf
[100] Bédéthèque (www.baiedestecks.be).
[101] www.bomel.namur.be

- Le site est connecté au centre-ville par la gare SNCB ; des ponts culturels relieront davantage ce quartier au reste de la ville.

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS[102]

L'Académie des Beaux-Arts de Namur est logée au sein de l'ancien Mont-de-Piété, dans la rue du Lombard.

- **Identité éditoriale :** Lieu d'apprentissage, de création et de diffusion des arts plastiques (ateliers pluridisciplinaires, bande dessinée et illustration, céramique, décoration, dessin, gravure, histoire de l'art, infographie, peinture, photographie, sculpture, sérigraphie, vitrail).

- Un vaste projet de rénovation est en cours grâce à l'octroi de subventions régionales. En effet, les bâtiments de l'Académie constituent un exemple représentatif de l'architecture urbaine du 15e au 17e siècle.

- Dans un premier temps, les travaux porteront sur le remplacement des châssis, la restauration des façades, des toitures, d'une partie des planchers et des menuiseries extérieures, de certains revêtements de sol, la mise aux normes des structures, ainsi que l'implantation d'une galerie vitrée à l'arrière permettant de réorganiser le fonctionnement de l'école. Ils visent également la rationalisation de circulations horizontale et verticale.

LE BELVÉDÈRE[103]

Sur les hauteurs de la Citadelle, Le Belvédère, ancien lieu de débarquement du téléphérique, domine la ville de Namur du haut d'un de ses plus beaux points de vue.
Fin 2007, la Ville de Namur prête le bâtiment à l'asbl PANAMA[104], qui donne une nouvelle vie à ce lieu en perdition.

- **Identité éditoriale :** Lieu de diffusion dédié à la musique actuelle, ouvert à d'autres événements en fonction des disponibilités et coups de cœur des exploitants (expositions, workshops, blind tests, installations, résidence d'artistes…).

- En 2012, des travaux de sécurisation des lieux se sont avérés indispensables et la Ville a investi plus de 50.000,00 euros pour la mise en conformité de l'installation électrique et de l'éclairage de secours, la révision du système de chauffage, l'étanchéisation de la toiture, la réfection du système d'alarme, la rénovation des sanitaires… sans oublier une nouvelle disposition de la scène et du sas d'entrée.

- Nonobstant ces investissements, des améliorations devront encore être apportées en matière d'isolation, de châssis et de rénovation de l'espace inférieur en vue d'en faire un lieu multimodal.

LE CAMÉO 3

En décembre 2012, le Conseil communal de la Ville de Namur a attribué l'exploitation du cinéma Caméo de Namur à la coopérative Les Grognons constituée à 50 % de Namurois (professionnels ou grands amateurs du grand écran), à 50 % de Liégeois experts en la matière (Les Grignoux[105]). Le Caméo 3 est parrainé, entre autres, par Cécile De France, Benoît Poelvoorde et Benoît Mariage.

- **Identité éditoriale :** Promotion du cinéma d'art et d'essais auprès de tous les publics, mais aussi de toutes les pratiques artistiques liées aux nouvelles technologies, à la projection, aux écrans et au visuel en général.

- Restauration spectaculaire de la façade art déco, aménagement de cinq nouvelles salles, d'une brasserie, d'une terrasse panoramique sur le toit… Le bureau d'architecture sera désigné en avril 2013, à l'issue de l'appel d'offre public.

[102] www.ville.namur.be/aca
[103] www.belvedere-namur.be
[104] Promotion des Associations Namuroises Actives en Musiques Actuelles (asbl faîtière regroupant cinq associations actives en région namuroise : Bear Rock, Chemical Party, Quasimorock, Radio universitaire (RUN) et SK Rock).
[105] www.grignoux.be

Le Caméo nouveau s'inscrira dans la mouvance du Polygone Etoilé de Marseille, un « cinéma international de quartier ». Les nouveaux exploitants, forts de l'expérience et du professionnalisme des Grignoux, s'ouvriront au quartier et à tous les publics. Tantôt pédagogique, tantôt pointue, tantôt musicale, tantôt événementielle, la programmation du Caméo trouvera sa place dans les grands événements de la ville, à commencer par le FIFF, mais aussi dans les tissus scolaire, académique, associatif et artistique namurois. L'ouverture de ce nouveau cinéma est l'opportunité idéale pour renforcer le réseau des acteurs du secteur cinéma namurois initié par le FIFF et permettre une plus grande collaboration entre ceux-ci.

UN GRENIER À COSTUMES

Chaque année, les compagnies investissent dans des costumes, éléments budgétivores mais indispensables dans les arts de la scène. Ces costumes sont souvent vite remisés et oubliés, rarement dans de bonnes conditions de conservation.

Les nombreuses compagnies théâtrales, principalement amateurs, ont marqué leur intérêt pour un grenier à costumes. L'ANTA[106], Association Namuroise du Théâtre Amateur qui regroupe une soixantaine de troupes, s'est intéressée à l'exemple bruxellois de l'ABCD[107], Association Bruxelloise et Brabançonne des Compagnies Dramatiques, pour développer ce projet en collaboration avec la Ville de Namur. Le lieu reste cependant encore à déterminer, mais des pistes sérieuses devraient se concrétiser.

- **Identité éditoriale :** Centralisation, stockage, entretien, réparation, location à moindre coûts de costumes de scène et d'accessoires de théâtre (contemporains ou d'époque), dans une pièce chauffée et à l'abri de l'humidité.

- Le service : regrouper, stocker, réparer, laver, inventorier les costumes des différentes compagnies de théâtre amateur des provinces de Namur et du Luxembourg. Le catalogue photographique doit être disponible en ligne.

- La location des costumes couvrira uniquement les frais de nettoyage (entre 7,00 euros pour les costumes contemporains et 30,00 euros pour les costumes d'époque).

- Les costumes de l'ABCD seront également accessibles aux Namurois via l'ANTA. Ce qui signifie que le Grenier à costumes commencera ses activités avec un stock d'environ 4.000 costumes !

LA CHAPELLE DE L'INSTITUT SAINT-BERTHUIN

D'un point de vue acoustique, le lieu est un des meilleurs en Province de Namur. Il permet d'accueillir entre 400 et 550 personnes, avec une capacité de parkage de 300 véhicules.
Il reste des aménagements et des équipements à pourvoir, mais c'est un dossier qui sera rapidement et facilement traité.
En effet, la gestion est assurée de façon rigoureuse par l'asbl Saint-Berthuin[108] et la Chapelle est mise en valeur par l'asbl Sinfonietta[109] et l'ensemble Vox Luminis[110], qui sont en résidence et souhaitent participer au rayonnement culturel local et régional. La Ville de Namur soutient cette initiative d'associations malonnoises, exemple parfait d'une mutualisation des besoins et des ressources par le secteur associatif, et participera à l'équipement du lieu.

- **Identité éditoriale :** Centre de chant choral et de musique classique. Créations, diffusions et activités pédagogiques orientées vers la maîtrise de la musique, des instruments et des ensembles.
  Répétitions ouvertes au public.
  Pôle d'attraction culturelle et touristique pour la campagne namuroise, qui permet en outre aux ensembles namurois de se produire à Namur.

L'ILOT DES BATELIERS

- **Identité éditoriale :** Foisonnement culturel, prioritairement autour des activités muséales, théâtrales et de promotion de la langue.

[106] www.anta-theatre.be
[107] www.abcd-theatre.be
[108] http://abbayedemalonne.be/chapelle.php
[109] www.ensemblearia.be
[110] www.voxluminis.com

- De nombreuses institutions culturelles se côtoient dans le Vieux Namur et communiquent par les ruelles, cours et jardins : musée de Groesbeeck-de Croix, musée archéologique, musée Rops, Maison de la Poésie, Maison du Conte, Hypothésarts, Promotion des Arts forains, Comité central de Wallonie, Espace Quinot (privé).

- L'Ilot des Bateliers est le terme générique utilisé pour identifier le quartier où se connectent ces lieux de culture.

Au centre, on pourrait imaginer le partage d'un jardin public, d'une billetterie et d'un espace HoReCa. Des accès sont possibles via la rue Saintraint, la rue des Brasseurs et la rue Fumal.

- Diverses infrastructures pourraient être réalisées pour l'ensemble des partenaires :
    - un espace de spectacle en plein air jouxtant la Maison de la Poésie avec la possibilité de couverture temporaire de l'espace scénique et de tout ou partie de l'espace réservé au public ;
    - un espace d'exposition temporaire intégré avec une salle polyvalente et un auditorium ;
    - des salles pédagogiques dans le bâtiment dit « Van Roost » ; extension de la salle d'exposition temporaire du musée Rops sur le domaine communal.

Des projets à venir

LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE[111]

La Bibliothèque communale de Namur, située dans la Venelle des Capucins, a depuis bien longtemps atteint les limites de ses bâtiments. Enclavé entre le cinéma Eldorado et l'Institut Saint-Louis, le site n'offre guère de possibilités d'extension et d'aménagement. Les collections et les réserves débordent ; les nouvelles technologies appliquées à la lecture publique nécessitent de nouvelles salles de lecture et d'animations, de nouvelles possibilités d'accueil pour tous les publics… La Bibliothèque communale doit se trouver un nouvel hébergement en cœur de ville, digne de ses ressources et digne des nouvelles exigences des lecteurs (inscrits ou en devenir).

- **Identité éditoriale :** Lieu de promotion de la lecture publique et des nouvelles formes de communication des savoirs (médiathèque, NTIC). Lieu de découvertes, de documentation, d'archivage et de consultation des réserves précieuses de la Ville de Namur. Centre d'actualité

LE CINEX[112]

Le Cinex fait partie intégrante de la mémoire collective namuroise. Hôtel puis cinéma à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, Le Cinex a connu de nombreuses affectations pour devenir un centre associatif bien implanté dans le quartier populaire « Saint-Nicolas » dont il se présente comme le porte-drapeau.

Confrontés à des difficultés d'entretien de l'infrastructure, les responsables associatifs qui gèrent la salle ont sollicité la Ville pour qu'une solution partenariale pérenne puisse se définir, sauvegardant l'outil et sa vocation d'espace de proximité en milieu populaire. La Ville de Namur a mandaté en juillet 2012 un notaire afin de clarifier les modalités de reprise en gestion du lieu par la Ville ou toute autre option rencontrant l'objectif poursuivi.

- **Identité éditoriale :** Rénover et réinvestir les lieux en salle de spectacle, de projection et d'exposition, intégrée à la vie du quartier et moteur de celle-ci. Des résidences d'artistes pourraient être créées au dernier étage du bâtiment, dans un projet mixte d'habitat social et culturel.

LE CONSERVATOIRE BALTHASAR FLORENCE[113]

Projet situé au croisement de la culture et de l'enseignement communal, le Conservatoire Balthasar Florence n'est plus à l'aise dans ses murs et devra idéalement trouver une nouvelle implantation unique. Diverses pistes sont actuellement à l'étude avec les principaux intéressés.

- **Identité éditoriale :** Enseignement de la musique, de la danse, des arts de la parole et du théâtre, en-dehors et dans le cadre de l'enseignement obligatoire (humanités artistiques en collaboration avec l'IATA).

[111] www.ville.namur.be/bibliotheque
[112] www.cinex.be
[113] www.ville.namur.be/conservatoire

- Le siège principal des activités se situe à Jambes (avenue Jean Materne). Les différentes implantations doivent faire l'objet, dans les années à venir, d'une attention particulière au vu de la vétusté de certaines « classes ».

- L'IMEP et CAV&MA pourront également profiter de ce nouveau lieu d'excellence.

QUAI DES ARTS

Dans la foulée des réflexions liées à l'aménagement et à l'animation des bords de Sambre et de Meuse et dans le cadre du concept global de Cap Estival, la Ville et l'Office du Tourisme de Namur ont créé, durant la saison touristique, dans un esprit proche de la place du Tertre de Montmartre à Paris, un espace d'exposition en plein air, sur le Quai des Chasseurs ardennais, côté Meuse, entre le Grognon et le Pont de Jambes. Près de 30 artistes ont participé à l'édition test de l'été 2013.

Pour y attirer et fidéliser un nouveau public, il faudra distinguer Namur dans le panel des « marchés » du dimanche. Il faudra aussi du temps pour y accoutumer le Namurois. Le succès naîtra de la cohérence exprimée sur l'ensemble du site, de la programmation et de la mise en scène.

L'objectif est multiple :

- mettre en valeur les atouts touristiques de Namur ;
- créer une promenade artistique ;
- offrir une visibilité aux artistes namurois, singulièrement aux plasticiens ;
- permettre la diffusion et la vente d'œuvres locales ;
- confronter directement les artistes namurois et le public ;
- augmenter l'intérêt des bords de Meuse et les animer ;
- offrir des opportunités de sorties dominicales pour les Namurois et les visiteurs extérieurs.

- **Identité éditoriale :** Espace d'exposition et de vente en plein air, prioritairement mis à disposition des artistes namurois.

- Le principe n'est pas celui d'une exposition classique ou d'un dépôt-vente, les artistes sont présents et, le cas échéant, travaillent sur place.

UNE GALERIE D'ART CONTEMPORAIN

Le meilleur de ce que l'art contemporain peut offrir, on ne peut y goûter pleinement que grâce à une fréquentation régulière, répétée de la création artistique d'aujourd'hui. Ce n'est que par cette démarche – c'est vrai pour les arts plastiques comme pour la poésie ou la musique contemporaine notamment – qu'il est possible de se familiariser, et partant, de dialoguer avec ces formes d'expression parfois de prime abord difficiles d'accès.

C'est ainsi que la véritable aventure des arts plastiques nécessite un espace qui rapproche l'œuvre accomplie par l'artiste de celle ou de celui qui la regarde… de loin… de près… Gratifiante interaction entre l'œuvre et le spectateur.

Namur a la chance de compter sur plusieurs initiatives privées de grande qualité : la Galerie Short Cuts[114], la Petite Galerie[115], la Galerie de Lyne, Gery Art Gallery[116], les Vitrines de la Gare[117], Rive gauche[118]…

Depuis 40 ans, la Galerie Détour en est une alternative publique. Elle est hébergée dans un immeuble appartenant à la Ville de Namur, occupé par le Syndicat d'Initiative de Jambes, gérée par un collectif d'artistes et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et la Ville de Namur. Bel exemple de partenariat constructif !

[114] www.galerieshortcuts.com
[115] www.galerieencour.com
[116] www.geryartgallery.com
[117] www.lieuxcommunsnamur.com
[118] www.rivegauche.be

Depuis sa création à Jambes, par Claude Lorent, en 1973, elle rend visible l'art contemporain dans le Namurois. L'appellation « Détour » était une incitation pour un large public à se laisser conduire dans les chemins inconnus de l'art. A côté de formes artistiques comme la peinture, la sculpture ou la photographie, la création expérimentale y est abordée avec enthousiasme : art minimal ou conceptuel, art vidéo, environnemental ou encore relationnel investissent la galerie et parfois ses environs.

Il faut aussi souligner la politique provinciale de plus de 50 ans dans la défense de l'art contemporain avec à la Maison de la Culture, le Centre d'art contemporain (hall et 1er étage) qui organise chaque année, une dizaine d'expositions en la matière avec publications, rencontres avec les artistes (Art Dimanche), ateliers pédagogiques, conférences (JAP).
La Maison de la Culture a longtemps été le seul lieu de diffusion de l'art contemporain. Son Centre d'art contemporain est d'ailleurs reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et, dans le Namurois, seules les Galerie Détour et Exit 11 à Grand-Leez le sont également.

Malgré tout, et sans compter les transformations à venir des espaces d'exposition de la Maison de la Culture, Namur reste en déficit net de grandes surfaces d'exposition dédiées à l'art contemporain, d'autant que la pérennisation de la Galerie du Beffroi n'est pas acquise. La ville a besoin de pouvoir proposer à tout le moins une galerie d'art dotée d'une ligne éditoriale claire et en mesure d'accueillir des artistes de renommée internationale et des collections prestigieuses. L'art contemporain devrait pouvoir être le leitmotiv de cette galerie.

La Galerie du Beffroi, gérée par GAU Namur (gestionnaire de centre-ville)[119], ne rassemble pas ces deux critères pour la bonne raison que sa vocation n'est pas là. La Galerie du Beffroi est davantage un lieu de vie rythmé par l'actualité et les événements namurois qu'une véritable galerie d'art. Par ailleurs, elle remplit actuellement bien plus que ses missions, du fait justement du manque d'espaces publics disponibles et accessibles aux expositions en centre-ville.

- **Identité éditoriale :** Espace de promotion des talents locaux et internationaux. Lieu de découverte et d'exposition d'œuvres majeures. Lieu d'expositions thématiques.
  Cette galerie sera en mesure d'accueillir des expositions temporaires de qualité et de remplir des missions pédagogiques. Des décentralisations ou échos de grandes expositions bruxelloises, lilloises ou de Métropoles/Capitales culturelles... seront possibles à Namur avec un tel outil. Des pistes très concrètes se sont présentées, lesquelles permettront en outre d'étoffer le territoire commercial de la Corbeille, le piétonnier en particulier.
  La gestion de cette galerie pourrait être confiée à un collectif de galeristes namurois encore à mettre en place.

LE GRAND MANÈGE

Le bâtiment du Grand Manège ne peut plus rester en l'état, Par ailleurs, la stabilité des murs porteurs et de la toiture suscite de nombreuses inquiétudes. Si le lieu ne manque pas de charme, il ne permet actuellement pas une exploitation optimale. Or, il représente un outil culturel unique dans le centre-ville namurois, qui permet une modulation multiple des rapports au public et des expressions artistiques. En outre, il ne souffre d'aucune connotation philosophique contraignante et peut accueillir bien des folies créatrices !
Outil culturel par excellence, dont la gestion a jusqu'ici été confiée au Centre culturel régional, le Grand Manège doit incontestablement faire l'objet d 'une profonde rénovation pour offrir un lieu particulier d'accueil de la diversité artistique namuroise. Le bâtiment fera l'objet d'un concept and built qui permettra de reconstruire un bâtiment fidèle à l'esprit Grand Manège et qui tienne compte des enjeux acoustiques et artistiques.

- **Identité éditoriale :** Halle culturelle polymorphe et avant-gardiste destinée à la diffusion des arts de la scène (musiques actuelles et expériences théâtrales en tout genre) et de nouvelles technologies ; et d'espaces ateliers, bureaux, coworking artistiques et de convivialité pour la partie de l'ancien mess. Le Grand Manège offre en outre une diversité de jauges qui permet d'accueillir des formules club (80 personnes) et des événements portés par 7-800 personnes.

[119] www.gaunamur.be

- Le Grand Manège dégage une ambiance que l'on retrouve aux Ecuries à Charleroi (pour rester dans la thématique). Cette atmosphère, ainsi que l'âme des vieilles briques, seront préservées.

- Idéalement situé à proximité du centre-ville (rue Rogier), c'est un esprit d'émulation qui guidera les orientations du lieu qui doit impérativement participer à la vie urbaine (ouvert tout le temps, 6 jours sur 7, à l'exclusion des utilisations routinières).

Quel programme y développer ?

- Fonctionnalité polymorphe pour pouvoir offrir un maximum de possibilités avec un minimum de personnel en gestion. Destination pluridisciplinaire, modularité, possibilité de modifier les volumes (voir Nantes).
- Maintenance, opérations techniques et gestion assurées par du personnel technique et de gestion affecté au lieu ou y présent (polyvalence du personnel de la brasserie, p.e. ?).
- Lieu underground/urbain en centre-ville, en résonance avec les Abattoirs de Bomel : lieu de diffusion en priorité, mais aussi soutien à la création locale, essentiellement en matière d'arts de la scène et d'arts urbains au sens large. Il serait intéressant de réfléchir à une ligne graphique qui se répond (cfr Saint-Sauveur et Tri postal à Lille).
- Rôle essentiel de l'espace brasserie : rencontres entre artistes et avec le public, intégration dans le quartier, lieu de vie, de travail pour certains, espace découverte sans obligation de consommer... Afin de garantir un lieu ouvert à tous et orienté vers l'artistique, le gestionnaire aura une sensibilité, une personnalité et des intentions à la Frédéric Nicolay « qui investit dans l'ambiance des quartiers » ou sera un projet de type EFT.
- Exploitation du rez-de-chaussée et du jardin du mess. Les étages peuvent adopter un fonctionnement séparé tout en restant cohérents par rapport à l'esprit du lieu : possibilité de rapatrier les bureaux des Arts Forains, voire du FIFF, et d'y accueillir SMart Namur ?
- Développement de la créativité des architectes sur base des besoins.

L'ESPACE CULTUREL D'HARSCAMP[120]

L'église Notre-Dame est un édifice classique datant du 18e siècle ; désacralisé et appelé Espace culturel d'Harscamp depuis 2004. Classée comme monument exceptionnel de Wallonie, l'église fait l'objet d'importantes rénovations (toiture, restauration, sanitaires, sécurisation...). Elle est gérée par le CPAS de Namur pour le compte des propriétaires qui sont les collateurs de la Fondation d'Harscamp.

A l'issue de deux études de faisabilité, ils ont décidé de convertir les lieux en espace culturel polyvalent, en plein centre-ville, dans un quartier appelé à se ressourcer (place l'Ilon).

- **Identité éditoriale :** Espace culturel polyvalent consacré principalement au chant choral professionnel et amateur, à la musique, aux expositions de qualité, ouvert à toute démarche artistique qui s'intègre à l'esprit du lieu. Ces priorités ne sont pas exclusives et toute collaboration est envisageable avec le tissu artistique et associatif local.

- Le lieu sera accessible et disponible à toutes sortes d'activités et non pas à une seule occupation permanente. Cependant, des aménagements intérieurs seront nécessaires pour attirer les organisateurs (podiums, éclairage, chauffage...). Les infrastructures ne sont pas encore optimales ; des ajustements techniques seront apportés moyennant investissements d'équipements.

LE KIOSQUE[121]

Depuis mars 2009, une association citoyenne milite pour l'installation d'un nouveau kiosque à Namur. L'idée n'est pas saugrenue, Namur a connu nombre de kiosques par le passé (devant l'ancien Hôtel de Ville sur la Grand'Place, place d'Armes, dans le parc Louise-Marie, dans le parc de la Plante, au Square Léopold).

[120] http://eglisenotredamenamur.jimdo.com
[121] http://unkiosqueanamur.jimdo.com

Les kiosques sont une scène ouverte en plein cœur de ville, théâtre de prestations officielles ou de squats artistiques, mais aussi abri contre la pluie, espace accueillant où poser son séant et où pique-niquer. Un kiosque est un lieu de vie qui traverse les saisons au rythme de la ville, un lieu qui rentre dans les habitudes.
Quatre propositions d'implantation ressortent de leurs réflexions : le parc Louise-Marie, le parc de Jambes, le parc de La Plante et l'axe qui va de la rue de Fer à la place de l'Ange. Un nouveau lieu doit pouvoir être analysé : celui de la Place Maurice Servais, dans le cadre d'une vaste revitalisation de celle-ci qui mettrait la place en piétonnier, directement greffé au reste du cœur historique de la ville, proche des commerces et de l'HoReCa, en lien avec les pôles touristiques existants ou futurs, intégré à l'urbanité.

Une autre possibilité, plus modulable et plus mobile, serait d'ériger un kiosque « éphémère » à l'instar de celui de la Grand Place à Mons. Cette opportunité sera mise en balance et évaluée notamment avec les fervents défenseurs du retour d'un kiosque en centre-ville.

- **Identité éditoriale :** Objet architectural moderne intégré, espace urbain partagé et disponible selon les opportunités ou à la demande. Lieu de concerts et d'expression, dans le cadre des animations dominicales douces, par exemple ; scène ouverte à l'architecture contemporaine et audacieuse.

Le projet a un rôle à jouer pour autant qu'il ne s'arrête pas à un lieu établi exclusivement sur base d'études, mais s'inscrive dans la réflexion d'offrir une scène complémentaire à la ville.

LA MAISON DU DIALECTE ET DU FOLKLORE

A court terme, la Maison hébergée par le Parlement wallon va devoir déménager en raison des travaux d'extension du Parlement. Le Folklore devrait trouver asile dans les anciens locaux de la Présidence wallonne.

DEUX PÔLES DE CRÉATION ET/OU DE STOCKAGE

Outre les initiatives de « coworking bureaux » comme Coworking Namur[122], projet soutenu par la Ville, des espaces de « coworking ateliers » sont largement réclamés par les artistes locaux ou en réseau avec Namur.

Dans un horizon de deux ans, la Ville souhaite acquérir 5 hangars du site militaire de Champion à des fins de stockage culturel et folklorique (décors de théâtres, éléments scénographiques, géants du folklore local...) et autres ateliers.
Les autorités communales sont par ailleurs conscientes de la nécessité de mettre sur pied un « créapôle » additionnel et complémentaire aux Abattoirs de Bomel et au Grand Manège. Le Créapôle offrirait de multiples ateliers créatifs destinés principalement aux arts plastiques. Ces trois lieux vivront en interaction, avec chacun une identité claire.

- **Identité éditoriale :** Lieux de stockage, de répétition et de création en situation professionnelle, lieu de travail à destination des compagnies de théâtre amateur et professionnel, plasticiens, sociétés folkloriques et autres associations namuroises

UNE SALLE DE SPECTACLE

Namur est une ville de 111.000 habitants, troisième ville de Wallonie. Pourquoi devrions-nous nous priver des grosses tournées internationales et des grosses productions de concerts et de spectacles ?

Namur manque cruellement d'une salle moderne polyvalente et ultra équipée, une salle de spectacles et de concerts modulable, d'une capacité de l'ordre de minimum 3.000 personnes pour pouvoir accueillir des grands noms et des projets scéniquement ambitieux, mais aussi placer Namur sur les itinéraires des tournées événementielles et artistiques de renom.

[122] « Un espace de coworking est un espace ouvert dans lequel des travailleurs nomades, des entrepreneurs, des indépendants mais aussi des individus cherchant un environnement propice à l'innovation peuvent venir travailler. Les utilisateurs évitent les frais fixes liés à la location d'un bureau et s'offrent des opportunités de rencontres nouvelles quotidiennes. Outre le fait d'offrir un espace de travail flexible au centre de Namur, Coworking Namur entend jouer un rôle actif dans la dynamisation de l'écosystème innovant et entrepreneurial Namurois. » (http://coworkingnamur.be).

Sur une impulsion de la Ville, les apports privés permettront de combler ce vide. Le Bureau Economique de la Province (BEP) a déjà accepté d'affecter 3 ha au cœur du Parc d'activités Ecolys, à Belgrade. Ce terrain renferme toutes les qualités requises pour développer ce types d'activités : bordure de nationale, proximité d'autoroute, hors centre-ville et habitations, parking en conséquence... La Province sera également associée à ces réflexions au vu de l'enjeu de la rénovation de la Maison de la Culture.

Quant au projet architectural, une proposition originale a retenu notre attention et sera intégrée aux réflexions : s'inspirer du modèle des cirques en dur - ou cirques d'hiver - comme à Reims, Amiens, Copenhague, Londres, Montréal, Madrid... Ces structures ne sont pas sans contraintes, mais un architecte créatif optimalisera les volumes pour moduler au maximum les rapports au public et les équipements.

La configuration du théâtre de verdure, avec sa jauge de 3.500 personnes assises/5.000 personnes debout, est une autre piste à envisager, pour autant que le site soit couvert et équipé à ces fins.

- **Identité éditoriale :** Toute diffusion susceptible de mobiliser des milliers de spectateurs. Spectacles locaux, régionaux ou internationaux de grande ampleur.

UN INCUBATEUR NUMÉRIQUE

La volonté est de mêler entreprises privées, publiques, les milieux associatifs, artistes numériques et autres personnes travaillant dans le domaine de la créativité et des nouvelles technologies. A cet égard, un dossier de candidature FEDER est en construction.

Cet espace multisectoriel et international serait co-sponsorisé et animé par l'Université de Namur avec des apports scientifiques, des accès aux plateformes technologiques pointues de l'université pour les entreprises, des ateliers d'innovation...

Atout Sciences[123], l'unité de promotion des sciences de l'Université de Namur, a pour objectif de coordonner, de valoriser et de créer des initiatives qui visent à mettre la science au cœur des préoccupations citoyennes. Cette structure, opérationnelle depuis plus de dix ans, cible principalement – mais pas uniquement – les jeunes publics. Compte tenu des dynamiques créées par le KIKK Festival et par le projet d'Incubateur numérique, Atout Sciences souhaite mettre son expertise, son réseau interuniversitaire et ses succès antérieurs au service d'évènements centrés sur la vulgarisation des technologies de l'information et de la communication via la création de l'iPop, un centre de culture scientifique.

- **Identité éditoriale :** Centre de nouvelles technologies, en lien avec la démarche artistique, les mondes culturel et scientifique namurois.

- En concertation avec le BEP, positionner Namur comme Ville numérique, à la pointe de l'innovation et de la technologie digitale et numérique.

- Lieu ouvert aux indépendants, artistes et entrepreneurs, débutants ou confirmés, mais aussi aux jeunes diplômés de nos écoles.

- Bureaux, espace de coworking, studios, entrepôt et autres espaces de laboratoire et de recherche.

[123] www.atoutsciences.be

LE THÉÂTRE DE VERDURE

Généralement, les théâtres de verdure sont situés dans un jardin public ou un parc de château. A Namur, il est en haut de la Citadelle !

A l'origine, il accueillait des opéras, des concerts, de la danse, des spectacles de variétés. Aujourd'hui, ce théâtre en plein air sert essentiellement de scène au Verdur'Rock, festival gratuit de musique rock et éclectique qui se déroule traditionnellement le dernier samedi de juin[124].

Un nouveau dossier de classement pour le stade des jeux et le théâtre de verdure sera présenté à la Région afin de pouvoir prétendre à l'obtention de subsides pour leur restauration. L'objectif serait qu'ils redeviennent le théâtre régulier de prestations en tout genre. Une étude a été réalisée récemment par l'Institut du Patrimoine wallon dont nous pourrions tirer parti.

- **Identité éditoriale :** Lieu de diffusion en plein air de spectacles de variété ou de spectacles musicaux de pointe (concerts classiques, chants, concerts).

Des espaces à détourner

L'existant n'est pas sans ressources ; nous devons faire preuve d'imagination, créer un réseau et détourner les lieux de leurs missions évidentes à des fins de culture, ne fut-ce que temporairement, le temps d'un projet.

Une fois le cadastre réalisé[125], l'offre et la demande pourront être mises en relation et les lieux déficitaires apparaîtront. Il faudra alors ratisser large et démarcher également le secteur privé et les particuliers.

Les cellules commerciales vides, les étages inoccupés, le domaine public... sont autant d'espaces de jeu ou de travail à exploiter[126] pour assurer mixer l'omniprésence des artistes dans le coeur de ville.

LA MAISON DES CITOYENS

Avec les phases 2 et 3, la Maison des Citoyens va libérer des salles d'exposition, dans un délai de 2 ans. Les espaces d'accueil et de services de ce type doivent s'ouvrir à la création locale.

LES ESPACES ESCARGOT[127]

De 2001 à 2007, la Ville de Bruxelles a mis en place, sur l'initiative de et en collaboration avec un collectif d'artistes de rue, les Espaces Speculoos. Pourquoi Speculoos ? Parce que Bruxelles...

C'est ce modèle que nous proposons de transposer en Espaces Escargot.
Pourquoi Escargot ? Parce que...

Mais kesCaRko ? Voici la substance de la charte des Espaces Speculoos à Bruxelles :

« Il a été décrété en la bonne Ville de Bruxelles que trois espaces d'intervention... d'expression... et de « déconnitude », bonnes et joyeuses, seront réservés aux jongleurs, bouffons, musiciens, acteurs, acrobates, conteurs, saltimbanques et autres philosophes qui souhaiteront s'y exprimer, sous la haute protection des autorités communales de ladite bonne Ville. Tout bourgeois, badaud ou curieux qui s'en trouvera réjoui ne manquera pas de déposer son obole dans le chapeau que les artistes disposeront à cet effet.[128] »

Le premier but des Espaces Speculoos était de favoriser la pratique des arts de la rue en centre-ville et donc d'instaurer des espaces d'expression pour les artistes, de « spectation » pour les passants et un public qui se fidélise peu à peu.

[124] www.verdur-rock.be
[125] Voir Point 3.3 « Les étapes de la reconnaissance mutuelle ».
[123] La piste des buvettes de football et autres locaux sportifs a été écartée car les sous-locations sont difficilement envisageables dans des équipements à vocation strictement sportive, dont les plannings sont par ailleurs saturés.
[127] Dénomination provisoire. D'autres propositions comme « Caracole » ont été évoquées par le secteur qui prône pour une image positive, humoristique et créative de ces espaces de jeu.
[128] www.espacespeculoos.be

Concrètement, les artistes reçoivent gratuitement une autorisation de la Ville, reconnue par la Police, qui leur donne accès à des espaces déterminés, situés dans des lieux de passage des Namurois et des touristes, de mai à octobre, de 14h à 21h, par exemple. Cette autorisation leur délivre également le droit de jouer au chapeau.

D'une façon ou d'une autre, les espaces sont marqués au sol (traits à la peinture, petite estrade, arcade…). L'emballage de ces espaces et leur signalétique contribuent à leur attraction.

Des rendez-vous particuliers peuvent également compléter le dispositif, par exemple, tous les samedis ou dimanches après-midi. Cette programmation officielle serait idéalement cadrée par une roulotte (guichet, loge) et un gradin en bois. La mise en œuvre de ces espaces passera par une évaluation de l'expérience bruxelloise (asbl, artistes, échevinat, police…). Des contacts ont déjà été pris.

Nous y voyons des intérêts multiples en termes de création, de diffusion, de sécurisation des prestations (dans le cas des cracheurs de feu, par exemple) et de rencontres avec le public. Qui plus est, leur exploitation positionnera Namur comme LA ville des arts de la rue.

- **Identité éditoriale :** Estrade réservée aux arts de la rue ; terrain d'expérimentation, d'art et d'essai ; juste milieu entre expression spontanée et projet organisé.

DES ATELIERS EN RÉSERVE

Les étages inoccupés freinent le dynamisme d'une ville et accélèrent le vieillissement des bâtiments. En réponse à ce constat, des lieux de travail pour les artistes d'ici et d'ailleurs trouveraient sans doute à s'intégrer dans les tissus locaux. Ainsi, à certaines conditions, les étages inoccupés de bâtiments communaux ou de commerces pourraient héberger des ateliers d'artistes, dans un cadre bien défini : accès limités aux heures d'ouverture, respect des autres occupants du

bâtiment... Nous lançons une perche sans garantie de résultats. Un travail prospectif sera mené à l'égard des institutions et autres propriétaires pour envisager ici et là la mise à disposition de surfaces de travail et de recherche. Un indépendant du centre-ville ou un entrepreneur namurois pourrait-il trouver intérêt dans la cohabitation de son commerce ou de son entreprise avec une activité artistique ? Nous ne nous contenterons pas de nous poser la question...

DES VITRINES D'ARTISTES

Deux problématiques à mettre en perspective :

- Même si Namur est relativement épargnée par ce phénomène, les cellules commerciales vides en centre-ville contaminent les commerces périphériques et donnent une image moribonde du centre-ville ;
- Les artistes et artisans locaux sont constamment en recherche de surfaces de travail et/ou de diffusion.

Pour répondre à cette double problématique, la Ville, en synergie avec GAU, planchera sur un projet d'occupation des cellules commerciales vides à des fins culturelles (expositions, ateliers, communications diverses...).

Reste à...

- entrer en contact avec les propriétaires ou les agences qui les représentent ;
- monter le mécanisme juridique d'occupation « précaire » ;
- établir des conventions d'occupation ;
- définir et répartir les responsabilités en cas de vol, incendie, dégâts...

La question de leur possible mise à disposition contre loyer symbolique sera posée au même rythme que pour les étages inoccupés. L'AMCV[129] a déjà été contactée et est disposée à nous soutenir dans ces démarches, aux côtés de GAU Namur. A Lille, la Municipalité a tenté d'y répondre d'une part à travers le concept de galerie éphémère qui circule de commerce en commerce ; d'autre part

[129] Association du Management de Centre-Ville (www.amcv.be).

en acquérant une vitrine permanente. Les autorités sont en outre parties en croisade contre les friches et les espaces abandonnés. Les bâtiments publics vides doivent être intégrés à cette réflexion et leur affectation à des fins culturelles sera évaluée au cas par cas, par la Régie des Bâtiments et/ou le Service du Patrimoine.

Des lieux et des synergies à renforcer

L'existant renferme également des lieux culturels à haut potentiel mais parfois méconnus par le secteur lui-même. Ainsi, pour ne citer qu'elle à titre d'exemple, la Maison de la Poésie et de la Langue française met, en fonction de la disponibilité de ses plannings, gratuitement ses infrastructures à disposition des autres acteurs culturels namurois ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous secteurs confondus (création et diffusion). Par ailleurs, le renforcement de la spécificité de cet outil de promotion et de formation à la littérature belge et à la poésie francophone de Belgique ravira les auteurs namurois en recherche d'espaces d'expression, d'atelier et d'écriture.

4.3. UNE VILLE TOURISTIQUE, ACCUEILLANTE ET ACCESSIBLE

Des richesses touristiques majeures

Namur s'est construite au confluent de la Meuse qui nous arrive de Champagne-Ardenne et de la Sambre qui nous vient des contreforts des Ardennes françaises. C'est une richesse, un atout majeur qu'il convient d'exploiter et de valoriser.

La Ville de Namur doit oser repenser, sans aucun filtre lié au passé, l'aménagement de son esplanade symbolique. Le Grognon doit faire l'objet d'une revitalisation audacieuse par le biais d'un concours international d'architecture dont les balises seront déterminées par le BEP, en y incluant les réflexions liées aux nouvelles technologies pour placer Namur à l'avant-garde des villes numériques.

Les bords de Meuse et du confluent doivent également connaître les aménagements qu'ils méritent : exploitation urbaine et artistique de ces espaces de convivialité (bouquinistes, artistes, éclairage sécurisant...). Les péniches peuvent être le lieu idéal pour populariser la création artistique, en devenant des salles de spectacles, de répétition ou d'exposition. Le marché de Noël des artistes et des artisans est, à cet égard, une initiative à promouvoir davantage.

A ce titre, la Halle Al Chair va être rénovée et aménagée en véritable maison d'accueil du touriste, point de départ de toutes les visites de Namur. La copie du plan en relief de Namur réalisé par Larcher d'Aubencourt, architecte militaire de Louis XV, sera valorisée. Les nouvelles technologies et les superpositions infographiques seront mises à contribution pour animer la maquette.
En surplomb, le patrimoine de la Citadelle est à une enjambée et sera exploité en cohérence et en complémentarité avec les « attractions »[130] développées en centre-ville. L'envie d'y monter, d'y rester, de la visiter, de s'y restaurer va être le pendant gagnant du téléphérique et des aménagements en bord de Sambre et de Meuse. Les journées à la Citadelle pourront être plus longues et davantage valorisées.

On peut également envisager des parcours combinés Namourette – téléphérique – Terra Nova – Parfumerie Delforge[131], un véritable circuit touristique et culturel au cœur de Namur avec de nombreuses thématiques à développer.

Si Namur ne se résume pas à ces joyaux, leur symbolique et l'urgence de les exploiter culturellement et touristiquement justifient une place de choix dans les préoccupations communales. Les initiatives des villages sont par ailleurs soutenues et encouragées pour promouvoir la beauté de notre campagne namuroise et la vigueur de l'associatif local. Pour exemple, plusieurs associations malonnoises se sont regroupées et agissent aux côtés des autorités communales pour équiper la chapelle de l'Institut Saint-Berthuin, en centre de chant choral et de musique classique. La culture

[130] Au sens premier du terme.
[131] www.delforge.com

est bel et bien un vecteur touristique ! D'autres structures rurales plus intimistes comme Le Goût d'autre Chose asbl à Wépion, qui se définit comme « petit lieu multiculturel » méritent également davantage de visibilité.[132]

Un patrimoine à valoriser

Avec ses 36 monuments classés, la Ville de Namur figure parmi les grands propriétaires de monuments classés après la Wallonie (63), les Villes de Liège (55) et de Mons (40). Rappelons que le Beffroi est repris sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Qu'à ce titre, celui-ci mériterait d'être mis plus en valeur par notamment une remise en fonction des cloches et des horloges. Soulignons également que l'église Saint-Loup, l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix et la Halle Al'Chair sont quant à eux repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie et méritent soit une restauration soit une attention de tous les jours. Après la restauration de la statue de l'Ange ou de l'abribus à La Plante[133], la restauration de la Pompe située Place du Vieux Marché aux Légumes, du portail de Marlagne à Wépion ou de l'église Saint-Berthuin à Malonne devra être initiée. Nous faciliterons en outre tout projet de restauration de l'abbaye de Marche-les-Dames proposé par des interlocuteurs publics, privés ou associatifs, afin de lui rendre une nouvelle jeunesse et valoriser ce magnifique patrimoine.

Namur possède des joyaux architecturaux qui ne sont pas encore assez mis en valeur. Un Roi des Belges a dit en son temps que la Meuse est un écrin dont Namur est le joyau. Namur est une ville photogénique qui doit aussi se faire connaître par le biais de son patrimoine, y compris son patrimoine privé.

La valorisation de ce patrimoine peut trouver des formes artistiques comme des projets du collectif namurois Isolat : « Le Calvaire de Sagamore le Vif », pièce de théâtre en rue avec Namur pour décor et toile de fond ; « Les Anges gardiens », vraie fausse visite guidée du Théâtre de Namur ; les récentes et remarquées prestations d'Edgard Chive pour démystifier l'Hôtel de Ville… La Maison de la Poésie a aussi imaginé un circuit touristique GPS en 17 haltes poétiques pour la FTPN[134].

Photographes[135], auteurs[136], cinéastes[137]... donnent accès à notre patrimoine qui, brut, met souvent les Namurois en fuite. L'ingéniosité, l'originalité, la créativité seront les passe-murailles de notre histoire commune.

Par ailleurs, le patrimoine a aussi vocation culturelle. Ainsi, l'église d'Harscamp, les Abattoirs de Bomel et l'église Saint-Loup connaissent une reconversion culturelle réussie ou en passe de l'être. Le patrimoine n'est pas que subi et sans vie ; faisons de ce patrimoine un patrimoine maîtrisé et choisi, un patrimoine qui vit avec son temps et s'adapte aux usages.

MONUMENTS ET SITES PATRIMONIAUX

Les labels historiques adossés au patrimoine culturel – mobilier, immobilier et immatériel – démontrent l'intérêt des pouvoirs publics pour nos belles pierres et bénéficient de nombreuses aides à la restauration et à leur exploitation auprès du grand public.

A terme, les monuments du Roi Albert 1er au Grognon et la statue du Cheval Bayard d'Olivier Strebelle au pied du Pont des Ardennes devront être revalorisés dans le paysage namurois, notamment en offrant à cette première un écrin plus contemporain sur le rond-point de l'avenue Albert 1er qui porte son nom.

MUSÉES

Les musées sont intrinsèquement tiraillés entre leurs deux raisons d'être : conserver et exposer les œuvres. Par ailleurs, la question de leur financement est problématique : la valeur des collections n'est pas souvent à la hauteur de leurs marges budgétaires. Les musées sont constamment à la recherche du juste équilibre entre ces deux antagonismes.

[132] www.legoutdautrechose.be
[133] Le seul abribus classé de Wallonie.
[134] Fédération du Tourisme de la Province de Namur.
[135] www.namurimage.be
[136] http://lamuette.be/le-triomphe-de-namur.html
[137] www.clapwallonie.be

Les musées doivent sortir du patrimoine subi et se tourner davantage vers le public et ses missions éducatives. Outre la créativité muséologique et la scénographie, les conservateurs doivent ouvrir leurs portes à des programmations culturelles multiples, à des ateliers créatifs[138], des événements, des expositions thématiques, des soirées gratuites sur fond de spectacle vivant... L'enjeu est clair pour les années à venir : rendre les œuvres et le patrimoine accessibles et attractifs en s'ouvrant à tous les publics. A ce titre, les musées communaux seront gratuits dès 2015.

Deux musées namurois sont en totale refonte : le musée de Groesbeeck-de Croix (futur musée des arts décoratifs) et le musée archéologique, tous deux situés dans la rue Joseph Saintraint, entre le Palais provincial et la rue des Brasseurs, à un jet de pierre de la Place Saint-Aubain. La proximité, l'entrée et la boutique partagées par les deux musées faciliteront la tenue d'expositions communes ou complémentaires de haut niveau.

Plus largement, en parfaite collaboration avec la Province, il conviendra de créer une billetterie commune à tous les musées présents sur le territoire namurois, qu'ils soient communaux ou provinciaux, de sorte que le parcours de visite des touristes en soit facilité et stimulé.

Le musée des Arts décoratifs

« Musée communal depuis 1935, l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix est un des plus beaux hôtels de maître édifiés à Namur au 18e siècle. On y trouve, reconstituée de façon magistrale, l'atmosphère d'une demeure aristocratique du Siècle des Lumières et une remarquable collection d'arts décoratifs du Namurois : mobilier, verres, cristaux, faïences, argenterie, peinture et sculpture. »[139] La collection du musée - pour partie patrimoine communal, pour partie patrimoine de la Société archéologique de Namur, pour partie patrimoine des Amis de l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix - fait souvent l'objet de prêts et d'études qui portent également sa renommée extra muros.

Mais le musée présente des lacunes muséales qui l'empêchent de rayonner malgré la qualité de ses collections. De facture statique, il ne correspond plus aux critères d'un musée contemporain. Par ailleurs, les conditions de conservation des pièces ne sont pas rassemblées et leur mise en valeur est décevante. Les informations données au public sont limitées. Il y a donc in fine peu de visiteurs. Les travaux sont en cours !

De lourds travaux de rénovation et d'aménagement ont débuté au premier trimestre 2013 (toiture, couverture de la cour de service, électricité...). La fermeture engendrée est mise à profit pour déployer une scénographie en phase avec les nouvelles technologies et les exigences actuelles en matière de conservation des collections, de pédagogie et de tourisme. La nouvelle configuration des lieux permettra en outre d'accueillir réellement le visiteur (boutique, cafétéria...), de diversifier les événements ponctuels (expositions, conférences, concerts...) et d'étendre le champ d'exposition aux arts décoratifs du 19e siècle ainsi qu'au design des 20e et 21e siècles.

Les atouts du musée seront amplifiés par l'habileté d'une muséographie qui doit réussir une symbiose parfaite entre cadre bâti, jardin, décors immobiliers et mobiliers et où la vie au Siècle des Lumières sera perceptible. La qualité de l'atmosphère recréée sera capitale pour que le musée des arts décoratifs se démarque des musées traditionnels et engendre sa renommée. Cette dernière se pérennisera grâce aux choix pertinents des activités menées en son sein. Une consultation efficace entre la Ville de Namur et les autres propriétaires des collections permettra de développer et de faire rayonner le musée par le biais de canaux complémentaires.[140]

Une scénographie renforcée par une communication plus agressive permettront de dépasser largement les 5.000 visiteurs actuels. Internet et les réseaux sociaux apporteront une merveilleuse contribution au nouveau musée des arts décoratifs.

- **Identité éditoriale :** Musée des arts décoratifs. Reconstitution quotidienne et artistique d'une maison aristocratique namuroise du 18e siècle.

[138] La Fédération des CEC s'est proposée de contribuer au montage de telles initiatives.
[139] www.365.be
[140] Référence à l'article GIOT F., « L'hôtel de Groesbeeck-de Croix, musée des arts décoratifs de Namur prépare sa renaissance... » dans Journal des musées en Province de Namur, n° 20, 2e trimestre 2013, p.1.

Le musée archéologique

L'ancienne école des Bateliers et sa chapelle retrouvent une nouvelle jeunesse avec le chantier qui a été lancé en 2009 par la Ville dans le cadre du développement urbain d'un pôle culturel dit « Ilot des Bateliers ». L'objectif premier est d'y implanter le musée archéologique, fondé en 1853 par la Société archéologique de Namur, qui est à l'étroit dans les murs qu'il occupe à la Halle Al'Chair. Ses collections, principalement propriétés de la Société archéologique de Namur, sont parmi les plus riches de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles pourront alors disposer d'un écrin spacieux avec 1.500 m² d'exposition permanente.

- **Identité éditoriale :** La thématique qui sera développée au musée archéologique sera axée sur l'histoire de la ville et de sa région, de l'apparition de l'espèce humaine à la période médiévale.

La Seigneurie d'Anhaive (Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes)

En 1995, la Ville de Namur céde la Seigneurie d'Anhaive à la Fondation roi Baudouin, à charge pour elle d'en assurer la restauration. La Fondation, propriétaire des lieux, met partiellement le bâtiment à disposition de la Ville de Namur qui charge le Syndicat d'Initiative de Jambes et son Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire d'en assurer la gestion quotidienne et l'animation.

- **Identité éditoriale :** Depuis sa création en 2005, le Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes conçoit des expositions et publie des ouvrages sur des sujets liés à l'histoire de l'ancienne commune ou à l'histoire de l'art.

- L'accès à la Seigneurie est gratuit, une initiative citoyenne qui s'inscrit dans une politique plus générale d'éducation permanente à laquelle souscrit le Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes. Dans le même ordre d'idée, une bibliothèque axée sur le patrimoine est accessible sur simple demande. La liste des ouvrages est consultable le site www.anhaive.be.

- En 2013, la Seigneurie d'Anhaive est devenue institution muséale.

Les autres musées namurois[141]

Notre territoire renferme d'autres musées qui ne sont pas gérés par la Ville :

- le musée diocésain et le Trésor de la Cathédrale Saint-Aubain (place du Chapitre, 1) ;
- le musée africain (rue du 1er lancier, 1) ;
- le musée Félicien ROPS (rue Fumal, 12) ;
- le musée des Arts anciens – Trésor d'Oignies (rue de Fer, 24) ;
- le musée des Commandos (caserne SLT Thibault à Flawinne) ;
- le musée du Frère Mutien Marie (Fond de Malonne, 117) ;
- le musée de la Fraise et Promotion du Pays de Wépion (chaussée de Dinant, 1037) ;
- le musée du Génie (chemin du Masuage à Jambes).

Deux d'entre eux risquaient de rencontrer à brève échéance des difficultés de pérennisation.
Les autorités communales ont entamé des démarches pour permettre la reconnaissance du musée africain par la Fédération Wallonie-Bruxelles et pérenniser sa localisation.
Ses gestionnaires doivent pouvoir à terme, en collaboration avec la Ville, proposer une muséographie plus moderne et attractive, notamment pour les plus jeunes générations (usage des NTIC).
Pour ce qui concerne le musée du Génie, la Défense semble vouloir aliéner le domaine du musée et donc renoncer à le maintenir en l'état. Avant que la Ville puisse se prononcer, la Défense devra être questionnée sur les conditions de la cession éventuelle du domaine ainsi que sur le maintien sur place des collections. Les conditions d'un partenariat avec l'asbl gestionnaire du musée, détentrice d'une partie des collections, devront également être préalablement connues.

[141] www.ville.namur.be/page.asp?id=79

Un musée de la Marionnette

La Province dispose d'une collection exceptionnelle de 600 marionnettes du monde entier. Le Théâtre des ZYGomars, gestionnaire de la collection, a monté une exposition qui a été visible à la Galerie du Beffroi durant la période des fêtes, en décembre 2012.[142]

Ce patrimoine exceptionnel doit impérativement trouver son identité namuroise et se donner à voir aux Namurois et aux visiteurs étrangers. Un partenariat Ville-Province doit pouvoir s'esquisser pour doter Namur d'une nouvelle offre muséale, intergénérationnelle de surcroît.

En attendant, des ponts seront construits avec Charleville-Mézières, Capitale française de la Marionnette, et le Centre de la Marionnette de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Tournai.

NAM-MIP : Numerical Artefacts Memorial - musée de l'Informatique Pionnière en Belgique[143]

La Fondation Roi Baudouin accueille dans son Fonds « Informatique Pionnière en Belgique » quatre collections informatiques belges en péril. L'Université de Namur, elle-même pionnière en ce domaine, souhaite que la mise en valeur de ces collections se réalise dans un espace muséal situé à Namur. Ce type de musée n'existe pas à moins de 350 km à la ronde. Namur constituerait ainsi un nœud de l'axe des nouvelles technologies en Wallonie (Mons-Namur-Liège).

Nous avons reçu des dizaines de propositions de musées thématiques (de la vie locale, des traditions, de la poupée, de l'Europe, pour enfants, d'agronomie, de l'eau, des plantes, lieu vitrine des richesses de la Wallonie...). Si la plupart de ces idées renferment un intérêt patrimonial et pédagogique certain, elles pourront difficilement trouver murs et ressources suffisants pour assurer leur fonctionnement alors que l'offre muséale actuelle est elle-même en pleine transformation.

ARCHIVES

Sans entrer dans la complexité des fonds enrichis, conservés et valorisés par les Archives de l'Etat ou d'autres institutions scientifiques, les archives liée à un territoire nous permettent de mieux le percevoir, de le faire (re)vivre à travers les époques, de mieux nous le réapproprier, de mieux en comprendre la structure, les évolutions, les enjeux.

L'asbl **Archives photographiques namuroises** dispose de richesses iconographiques essentielles et souvent uniques qui donnent Namur à voir à travers les âges, présentent des reflets de la vie et des beautés namuroises.[144]

Entre les Archives de l'Etat et les Archives photographiques, n'oublions pas le **CeRHiN**. Département patrimonial de la Bibliothèque communale de Namur, le Centre de Ressources historiques namuroises a pour objectif de conserver et mettre en consultation les collections anciennes de la Bibliothèque, relatives à l'histoire de Namur et de sa région (ouvrages et journaux anciens, collections d'affiches, de cartes postales et de plaques photographiques, archives d'associations et de particuliers, fonds dialectaux...).

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR (SAN)

Depuis sa création, la Société archéologique de Namur s'est donnée pour objectif d'acquérir, de conserver, d'étudier tous les objets intéressant l'art, l'histoire et l'archéologie de la province de Namur et de diffuser la recherche scientifique dans ces trois domaines. Pour ce faire, elle organise régulièrement des expositions, des conférences et colloques et édite de nombreuses publications. Ses collections, conservées dans trois musées Namurois (musée archéologique, musée des Arts anciens du Namurois-Trésor d'Oignies (TreM.a) et musée de Groesbeeck-de Croix), s'étalent de la Préhistoire jusqu'au XXIe siècle. Elles comptent plus d'une cinquantaine de trésors classés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

[142] www.theatredeszygomars.be/collections
[143] www.kbs-frb.be
[144] Recherche, conservation et publication de toute image photographique ayant trait à la province (http://archivesphotographiquesnamuroises.skynetblogs.be).

La SAN possède une vaste bibliothèque, un cabinet de dessins et estampes ainsi qu'un cabinet numismatique accessibles sur rendez-vous.
Depuis 1849, la SAN publie des Annales. Elle édite également dans les collections Monographies et Guides du visiteurs du musée des Arts anciens du Namurois-Trésor d'Oignies. En 2013, elle initie une nouvelle collection intitulée « Namur. Histoire et Patrimoine ».

FOLKLORE

Le folklore symbolise le patrimoine vécu du Namurois, la tradition qui lui est chère. Le folklore participe à l'identité culturelle namuroise, que ce soit dans et hors les murs de la Cité : le Festival international de Folklore de Jambes-Namur (54e édition cette année)[145] ; les joutes et prestations folkloriques des Walloniades ; le défilé de la Journée du Folklore et des Traditions namuroises Folknam ; les nombreuses sorties des Quarante Molons et leur grand concours de Menteries ; les missions ambassadrices de nos sociétés à l'étranger comme le récent périple des Echasseurs aux Seychelles ou les prestations des Masuis et Cotelis un peu partout en Europe…

A ce titre, Michel Berhin, membre musicien fondateur de Folknam Musique Trad asbl[146], faisait dernièrement remarquer que « le folklore ne reproduit pas uniquement les choses du passé pour donner une vitrine historique. Le folklore est de la culture vivante qui continue à se transformer, à être réinterprété et adapté par des artistes contemporains, à partir de la tradition. »[147]

Le Comité central de Wallonie et les comités de quartiers veillent eux aussi à la sauvegarde de nos traditions ancestrales, essentiellement lors des Fêtes de Wallonie. Cet événement, le plus populaire avec plus de 300.000 visiteurs sur six jours, a réussi la rencontre des pratiques festives traditionnelles et contemporaines. Rock, électro, pop, folklore et traditions foulent les mêmes pavés dans un savoureux mélange des genres.

« Les Fêtes de Wallonie rassemblent aujourd'hui à Namur des dizaines de milliers de personnes, venues le temps d'un week-end célébrer dans la Capitale wallonne, la culture et l'histoire wallonnes. Elles sont aussi l'occasion de fêter les différentes institutions dont s'est dotée la Wallonie devenue Région à part entière dans l'Etat fédéral belge : une revendication déjà vive parmi les défenseurs du mouvement wallon de la première heure, comme François Bovesse. »[148]

Les fanfares sont un autre exemple convaincant de patrimoine vivant qui jongle entre pratiques populaires et musique actuelle. Véritable phénomène artistique populaire, elles rassemblent tous âges et tous niveaux et ne cessent de renouveler pratiques et pratiquants, qui ont une capacité d'adaptation extraordinaire.

Soutenir le folklore namurois, c'est sauvegarder nos traditions, mais aussi écrire l'histoire culturelle locale, une histoire humaine bien vivante et bien vécue. Le réseau des confréries et sociétés est encore trop éclaté. **Une plateforme du folklore et des traditions** – virtuelle ou physique – verra le jour pour augmenter la visibilité et la lisibilité des initiatives de tant de passionnés. Des rencontres sectorielles dégageront les priorités et des pistes pour mutualiser les efforts et les ressources.

Pour encourager, fêter et valoriser nos nombreux groupes traditionnels, les autorités communales ont déposé la candidature de Namur pour accueillir une édition de l'**Européade**[149]; où, durant cinq jours, des milliers d'Européens se réunissent autour des arts et traditions populaires de leurs régions pour vivre et partager leur culture et donner naissance à de nouvelles amitiés européennes.

L'Européade véhicule des valeurs et une atmosphère de grande convivialité et de cordialité. Le contexte européen actuel nous pousse à participer à cet élan de partage, de générosité et de prise en considération de tous les peuples. Par ailleurs, cet événement génère des retombées exceptionnelles en matières économique, touristique et culturelle.

---

[145] Créé en 1958, le Festival de Folklore de Jambes-Namur est le plus ancien festival international de danses folkloriques en Wallonie (www.festivaldefolkloredejambes.be).
[146] www.folknammusiquetrad.be
[147] *Point Barre : Quelle place pour la Culture à Namur*, Débat de la télévision locale namuroise, Canal C, 4 févr. 2013.
[148] www.fetesdewallonie.be
[149] La 50e Européade se tiendra à Gotha (DE) en juillet 2013 ; la 51e à Kielce (PL) en juillet 2014 ; la 52e à Helsingborg (SW) en juillet 2015 (www.europeade.eu).

Depuis 1964, l'Européade n'a fait qu'une escale en Wallonie. C'était en 1969, à Marche-en-Famenne. La Capitale wallonne est bel et bien prête pour entraîner ses sociétés folkloriques dans cette aventure. La candidature de Namur a été reçue favorablement et nous accueillerons l'Européade de 2016 !

Notre Ville-Capitale a su mettre en avant ses nombreux atouts pour convaincre le Comité de l'Européade :

- Namur jouit d'une position géographique centrale qui permettra de recentrer cet événement au cœur de l'Europe. Cette question géographique rejoint les préoccupations des participants en demande de davantage de proximité et de moyens de communication par rapport aux pays du sud de l'Europe.
- Son statut de Capitale de la Wallonie fait de Namur un acteur majeur et fédérateur de toute la Wallonie. Nous avons la ferme intention non seulement de rassembler des milliers d'Européens, mais aussi de renforcer le folklore local et de créer un réseau des traditions et du folklore à travers la Wallonie. De nombreuses richesses trouveront à s'intégrer dans l'Européade comme les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, reprises sur la liste représentative du Patrimoine immatériel de l'UNESCO depuis décembre 2012.
- La taille de la ville (110.000 hab.) placera l'Européade parmi ses événements phares, sans pour autant être trop petite que pour supporter les besoins en infrastructures et les coûts afférents à cette organisation. Namur dispose d'une solidité logistique avérée tout en restant une ville intime et conviviale où les participants se croiseront avec plaisir dans la « corbeille » et le piétonnier, sans se perdre, sans devoir arpenter de longues distances.
- Namur est une ville vivante et accueillante.

Nous n'attendrons pas 2016 pour mobiliser les ressources et les Namurois. Une campagne de communication et de promotion sera lancée dès 2014 pour mobiliser tous les Namurois et embarquer tous ensemble dans cette belle aventure.

LA LANGUE WALLONNE

La langue wallonne appartient à notre patrimoine oral immatériel. La Ville de Namur doit perpétuer la mémoire du wallon et contribuer à sa promotion, d'autant qu'il est aujourd'hui inscrit sur la liste de l'Unesco des langues menacées. Le wallon dit quelque chose d'irremplaçable sur nos racines, notre culture. Le wallon est la langue du plaisir d'exister tout autant que du rastrins, cette forme de résistance au travers de l'humour cultivée par François Bovesse ou Paul Malherbe.

Le wallon a son public et ses associations

- Depuis plus de cent ans, les Rèlîs Namurwès défendent la littérature wallonne à travers la publication de leur revue Les Cahiers wallons et à travers différentes activités comme Je lis dans ma commune, La fureur de lire, l'accueil des Classes du Patrimoine, Les Journées du Patrimoine ou des animations autour d'expositions qu'ils co-organisent à la Seigneurie d'Anhaive en collaboration avec la Société archéologique de Namur et le musée provincial des Arts anciens du Namurois-Trésor d'Oignies (Les écrivains wallons de Jambes, Jijé, Les 75 ans des Cahiers wallons...). Les Rèlîs participeront également aux commémorations du centième anniversaire de la guerre 14-18 en publiant l'ensemble des textes écrits durant cette période.
- Dans les locaux de la Maison du Dialecte et du Folklore, l'École de Wallon Lucien Somme dispense des cours (de base, de grammaire et de littérature) à plus d'une cinquantaine d'étudiants. L'école gère un site attractif, avec de courtes leçons audiovisuelles pour un apprentissage du wallon)[150].
- L'asbl Li Chwès diffuse un mensuel éponyme, propose chaque année six pièces de théâtre wallon au Cinex et organise le Festival Calozet pour des troupes de jeunes.
- Plusieurs troupes théâtrales namuroises rassemblent des centaines de personnes pour leur spectacle annuel (les troupes de Malonne, Belgrade, Naninne, Loyers, les compagnies Tine Briac et Aimé Courtois...).
- La Maison du Conte programme elle aussi chaque année un spectacle de conte en wallon.

[150] www.ecoledewallon.be

- Une fois par mois, la Bibliothèque de Namur organise une intervention en wallon, dans le cadre des Apéro-livres.
- La Bibliothèque de Namur possède un fonds de littérature wallonne important. La bibliothèque des Rèlîs également.
- La Royale Moncrabeau donne place au wallon en particulier lors de son concours annuel de minterîyes et lors du concours d'éloquence « Daniel Lhoir », ouvert aux enfants et aux jeunes.
- La tradition des sermons en wallon se perpétue en différents lieux, le plus célèbre restant celui de la messe du lundi des Fêtes de Wallonie.
- Des visites guidées en wallon de différents quartiers ou sites namurois sont organisées par l'Office du Tourisme.
- Plusieurs radios (VivaCité Namur, la télévision locale Canal C, des radios locales namuroises…) programment des émissions en wallon.

Quelques propositions formulées par le secteur associatif concerné :

- rassembler tous les acteurs (culturels, associatifs, pédagogiques, institutionnels, politiques…) prêts à entrer dans une vaste campagne « Il faut sauver notre wallon – I nos faut chaper nosse walon » ;
- encourager la création en wallon (ou en dialogue français-wallon) de spectacles qui permettent au wallon de rejoindre d'autres publics que ceux du théâtre wallon (spectacles de rue, marionnettes, contes, cinéma d'animation…) ;
- constituer, à destination des enseignants et accessible par tout public, une banque d'outils pédagogiques consultable sur Internet (l'école de wallon en possède déjà une qu'il est toujours possible d'étoffer) ;
- mettre le wallon au programme de l'enseignement communal, non pas pour apprendre la langue mais l'approcher comme patrimoine ;
- mettre des noms de rue en wallon sur les plaques, en référence avec des lieux-dits, et avec la signification ;
- …

PATRIMOINE SUBI ET PATRIMOINE CHOISI

Le patrimoine est souvent subi par les entités locales en raison des contraintes qu'il représente. Sauvegarder, restaurer, promouvoir, enrichir le patrimoine réclament des efforts et des moyens considérables. Bien exploité, ce patrimoine devient cependant vivant et maîtrisé, vecteur d'image et d'attractivité.

Pour contourner les contraintes matérielles, les NTIC apportent souvent des solutions innovantes et moins coûteuses pour mettre un maximum d'œuvres patrimoniales entre les mains du plus grand nombre. Pour exemple, le « Diorama de la Bataille de la Meuse durant l'offensive allemande en août 1914 », une toile de 72 mètres sur 8 mètres[151] stockée dans un hangar militaire à Jambes, vient d'être numérisée par l'asbl namuroise Ambiances Productions et fera l'objet d'un web-documentaire. Sans la mise à contribution des nouvelles technologies, cette œuvre monumentale serait restée méconnue du grand public car sa restauration préalable à toute exposition prolongée aurait coûté plusieurs millions d'euros à la collectivité.

Le patrimoine a un public, encore faut-il le trouver et le captiver. Des événements médiatiques comme les grandes commémorations de 14-18 et les Journées du Patrimoine permettent au plus grand nombre de découvrir et de comprendre les vieilles pierres qu'il croise au quotidien, mais aussi celles qu'il ne soupçonne même pas. Le mapping[152] et les sons et lumières sont d'autres pistes pour populariser le patrimoine et lui redonner vie et lustre d'antan.

Le patrimoine est sans cesse en construction. Des visites de chantier, dans le cadre de la Journée Chantiers ouverts[153], par exemple, permettent aux futurs usagers, aux riverains, aux étudiants… de percevoir ce qui se trame derrière les échafaudages et sous les grues.
L'architecture et le patrimoine doivent s'apprendre, se familiariser avec leur environnement, s'inviter sur les bancs de l'école pour permettre aux élèves et aux habitants d'appréhender la ville dans sa complexité, pour sensibiliser et intéresser le grand public et pas uniquement les touristes étrangers !

[151] Peinture réalisée par l'artiste Alfred Bastien dans les années 30.
[152] Un bon lien vaut mieux qu'un long discours : www.youtube.com/watch?v=QS0u9kO6Yr0
[153] www.journeechantiersouverts.be

En dehors des monuments et sites, notre patrimoine est mouvant et tend plus souvent à l'appauvrissement qu'à l'enrichissement. Les collections d'arts anciens et contemporains sont figées et homogènes. Dans les années à venir, la Ville et les musées établiront un programme d'acquisition d'œuvres d'art contemporaines et les collections d'art namurois seront complétées, inventoriées et accessibles au public par de multiples canaux.

L'accueil des publics

LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

Des infrastructures accueillantes, adaptées, ouvertes et vivantes toute l'année, tous les week-ends, dynamiques, multilingues et accessibles draineront un public plus large et plus fidèle.

Par ailleurs, une capacité d'hébergement accrue facilitera l'accueil et l'organisation de grands événements et ouvrira les portes de Namur aux City Trips et autres combinés thématiques de plusieurs jours (en famille, entre amis, en amoureux, en groupe, entre collègues, romantique, médiéval, gastronomique, culturel, musical, cinématographique...). De nouveaux **hôtels** sont à prévoir, dans une palette plus vaste de modes d'hébergement. Avec les Gîtes de Wallonie, encourageons des modèles d'hébergements alternatifs comme les **gîtes citadins** et les **chambres d'hôtes** pour compléter l'offre hôtelière.

Les Habitants, Nouveaux Ambassadeurs du Territoire. La formule cartonne en France, tant du point de vue de l'offre que de la demande. Depuis 2006 et le lancement de l'opération Maintenant, le guide, c'est vous, la Seine Maritime a recruté 6.000 ambassadeurs parmi ses habitants. A Dunkerque, 660 passionnés volontaires prennent soin des touristes, surtout en période de carnaval. Avec le PassAmbassadeur, qui permet à tout Namurois de fréquenter les équipements touristiques namurois gratuitement s'il est accompagné d'un adulte payant, la Fédération du Tourisme de la Province de Namur[154] vient elle aussi de se lancer dans l'aventure du **tourisme participatif**, une première en Wallonie qui s'ajoute au réseau des Greeters namurois où le guide, c'est vous.[155]

Par ailleurs, un dialogue est d'ores et déjà entamé avec GAU Namur pour sensibiliser les commerçants à adapter leurs horaires d'ouverture a minima au rythme de la ville. Le centre-ville gagnerait en intérêt par un **renforcement de l'offre commerciale** (diversité, horaires étendus), **de services** (y compris culturels), **d'infrastructures et d'animations**.

ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ

Si notre programme produit les effets escomptés, la Ville de Namur devra répondre à des **besoins générés par la croissance du nombre de visiteurs** et approfondir une réflexion sur les parkings, la mobilité douce, le déploiement d'un réseau de toilettes publiques, la prévention, les déchets, la propreté... à tout le moins lors de grands rassemblements en centre-ville.

D'autres idées comme la mise à disposition de **consignes**[156] pour déposer les cabas et circuler léger lors des événements ; le déploiement du nouveau service **bpost** d'enlèvement et de livraison de courses à domicile, au départ des commerces de proximité ; la systématisation des **espaces d'accueil réservés aux familles** (tables à langer, chauffe-biberon, chaises hautes, langes et petits pots gratuitement à disposition) ; la généralisation du **WI-FI gratuit dans les espaces publics** in et outdoor ; un **guichet touristique et culturel unique et centralisé** avec la possibilité de s'informer sur l'ensemble de l'offre et d'acheter les tickets d'entrée, combinés, supports... sont des réponses créatives susceptibles de fidéliser les visiteurs assurés d'être toujours bien accueillis à Namur. Ces actions seront concertées, concrétisées et communiquées grâce à l'implication des acteurs urbains et des services communaux, sous la houlette de l'Échevinat du Tourisme.

Outre l'augmentation de la surface de stationnement en centre-ville ou en périphérie, la **gratuité de certains parkings** et la mise en place de **navettes** pendant la durée effective des grands événements seraient un incitant de plus à visiter Namur.

[154] FTPN (www.paysdesvallees.be).
[155] www.greetersnamur.be
[156] Projet mis en place lors de l'édition 2012 de Namur en Mai.

Des **plans de mobilité** spécifiques aux soirs de spectacles ou de fêtes offriront des réponses complémentaires et plus durables pour desservir les lieux de rassemblements culturels : partenariats avec les TEC pour adapter les horaires et les lignes aux flux entrants et sortants ; développement de taxis collectifs entre 23h et 6h, le week-end dans l'esprit des Collecto déployés par la STIB[157]... Durant la Fête des Lumières à Lyon, les transports en commun sont gratuits et les flux régulés par des animateurs et des bénévoles. Les sociétés de transports en commun doivent agir à nos côtés pour asseoir leur prédominance dans la ville et garantir les connexions avec la périphérie.

Namourettes, Li Bia Vélo, lignes ferroviaires intra-city, covoiturage organisé et sécurisé, téléphérique... Les solutions existent, reste à les approfondir et à les articuler pour concorder avec les horaires de visites et de sorties. Il serait aussi utile d'étudier la faisabilité d'une extension du transport fluvial par Namourettes.

Nous pouvons espérer qu'en 2017, 20 ans après sa fermeture, le **téléphérique** de Namur emmène à nouveau touristes et habitants à son sommet. Cet outil à la fois typique, magique, culturel, emblématique, touristique et fonctionnel doit être ressuscité. Outre son côté ludique et pratique, le téléphérique offrira une vue plongeante sur notre belle Cité et sera une invitation à flâner sur les quais de Sambre et de Meuse, dans les rues du Vieux Namur, mais aussi dans nos campagnes avoisinantes.

Nous serons donc soucieux de la convivialité et de l'accessibilité de notre ville pour tous, mais aussi pour chacun. La ville est encore trop souvent un enfer pour les chaises roulantes, béquilles, poussettes... Et cette réalité concerne quasiment un citoyen sur deux. Nous y serons d'autant plus attentifs que « tous les aménagements effectués pour les PMR[158] profitent également aux personnes valides ».[159]

LA SIGNALÉTIQUE

La signalisation touristique, l'accessibilité des touristes et le stationnement des autocars seront améliorés. A cet effet, une concertation s'établira avec le SPW pour « recycler » de manière plus opportune et pertinente les actuels panneaux de signalisation des « Portes de Namur », dont peu de citoyens et encore moins de touristes perçoivent la valeur ajoutée.

La signalétique intra et extra muros est un long combat namurois, plus souvent perdu que gagné. Mais contre quel adversaire ? Qui s'oppose ou s'est opposé à permettre à chacun de savoir où il se trouve et dans quelle direction il doit se diriger pour atteindre sa destination ?

L'adversaire n'est pas identifiable, il est quantifiable. Le temps... Le temps qu'il faut pour réunir autour de la table les personnes concernées directement et indirectement (les autorités de la Ville, les gestionnaires des routes, autoroutes et pénétrantes) et les bénéficiaires publics collatéraux d'une bonne signalétique – le Parlement et le Gouvernement wallons – dont les institutions présentes sur le territoire communal manquent particulièrement de visibilité.

A ce titre, la date du 20 juillet 2012, est à marquer d'une plaque réfléchissante. La réunion de la Commission Namur Capitale, mettant en présence notamment le Ministre-Président de la Wallonie, le Président du Parlement Wallon, le Bourgmestre de Namur, et au titre d'invité, le Gouverneur de la Province de Namur, a entériné l'accord du Gouvernement wallon pour la conception et le placement de panneaux signalétiques à divers **endroits stratégiques intra et extra muros**.

Le Ministre-Président a également annoncé l'accord qui s'était dégagé au sein de son gouvernement pour le financement et le placement de panneaux indicateurs de « Namur Capitale de la Wallonie » **le long des autoroutes et des voiries principales qui entrent dans Namur**. Ce branding territorial[160] s'avère indispensable à la reconnaissance de cette spécificité. En outre, il permet l'émergence d'un sentiment d'appartenance pour le citoyen qui y réside.

[157] www.stib.be/collecto.html?l=fr
[158] Personne à Mobilité Réduite.
[159] www.plain-pied.com
[160] Marketing appliqué à la promotion et à la valorisation des villes.

Sur base de propositions graphiques à faire par la Ville, des panneaux seront réalisés et placés par la Wallonie **sur les autoroutes E411 et E42** à l'approche de Namur mais également bien au-delà, à proximité d'échangeurs autoroutiers et de grandes villes.
Outre le fait de savoir où est Namur, il importe de savoir où suis-je dans Namur, que faut-il voir absolument dans Namur et comment y accéder ?

- La Halle Al'Chair, futur siège de l'Office du Tourisme et point de départ naturel de visites urbaines, sera dotée d'une meilleure visibilité.
- Le visiteur devra pouvoir s'orienter plus intuitivement sur la Citadelle.
- Les lieux de culture sont également demandeurs d'un (meilleur) fléchage.
- Communication orientée vers les visiteurs étrangers aussi (multilingue).

4.4. L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC

Un équipement urbain de qualité et de goût donne un style et une âme à une ville, un village ou un quartier. Plus largement, nos espaces urbains doivent se laisser gagner par la frénésie créatrice des artistes. L'art, notamment contemporain, doit s'inviter en ville et à la Citadelle et y être intégré beaucoup plus régulièrement, soit par des événements temporaires, soit de manière définitive.

Art, urbanisme et architecture

Le beau mobilier urbain génère le respect des utilisateurs et contribue à l'amélioration du cadre de vie par des gestes esthétiques et artistiques. Il y a là une carte à jouer : intégrer l'art contemporain dans ce qui est fonctionnel.

L'aménagement urbain est un domaine pour lequel il faut penser en termes de durabilité, de cohérence, de choix de société et bien entendu d'esthétique. La durée de vie d'une voirie, d'un

espace public, dépasse de très loin celle de nos habitations contemporaines. Elle couvre plusieurs générations d'habitants, elle survole dès lors plusieurs législatures. La **durabilité** est le critère premier de tout aménagement urbain, elle est gage de qualité, d'intégration et de pérennisation au-delà des effets de mode.

La **cohérence** vient ensuite. Il s'agit de penser globalement et de façon concertée. L'aménagement ne peut être le résultat d'une collection d'actions dispersées de-ci de-là, de coups de tête.

Pourquoi ne pas impliquer nos fleuves, la **symbolique de l'eau**, du mouvement, de la liaison, dans nos choix de mobilier urbain, que ce soit pour le design ou pour l'utilisation qu'on en fera ?

Transformer les gestes urbanistiques en **gestes artistiques** contribue au dynamisme des projets urbains et du cadre de vie des utilisateurs (actifs ou passifs). L'architecture est aussi une discipline artistique à laquelle donner sa chance et sa place dans les projets de construction et de rénovation. Elle sera la discipline essentielle pour sortir du conformisme et dés-aseptiser l'espace public.
Dans ce but, sera lancée, comme à Bordeaux, une Biennale d'Architecture et d'Urbanisme, destinée à penser la revitalisation des quartiers et à valoriser l'architecture contemporaine et la dynamique urbaine, avec ceux qui la créent, la construisent et la vivent (architectes, urbanistes, entrepreneurs, habitants...).

Street Art et art dans la rue

L'art s'intègre et s'exprime de multiples façons dans le domaine public. Street Art et art dans la rue rythment le parcours urbain des promeneurs, des touristes, des étudiants, des chalands... L'art s'impose dans le quotidien, sur le chemin de la boulangerie ou de l'école, gagne la curiosité populaire, habitue les passants à l'étrange et s'offre à tous, sans l'obstacle des finances, du guichet ou des portes.

Vues par des milliers de personnes, les sculptures en ville apportent à leurs créateurs une reconnaissance plus rapide qu'un circuit classique. En contact avec le monde et leur environnement, elles sont appropriées plus facilement par les touristes et les passants qui peuvent les toucher, les escalader, les photographier... L'interaction est plus forte lorsque les œuvres sont désacralisées hors des lieux traditionnels d'exposition et abandonnées aux promeneurs. Ainsi, la statue de Françwès et Djoseph, œuvre de Suzanne Godart, a établi une relation intime avec les Namurois et crée des connections internationales à travers les milliers de photos qui véhiculent son image et celle de Namur par voies de touristes à travers le monde ; elle est devenue identitaire de notre ville et de son esprit.

D'autres artistes – amateurs, professionnels, de renom – ont également semé des œuvres aux quatre vents namurois : La Fresque des Wallons (collectif Cité de la Création), Les Deux Arbres (Anna Zuber et Sébastien Gairaud), la fresque du souterrain de la gare (Maison des Jeunes de Basse-Enhaive), la statue du Centenaire de la CGER (Félix Roulin), Les Quatre Fils Aymon[161] (Olivier Strebelle), Le Bestiaire imaginaire (Jean Morette), Les Echasseurs (Guy Leclercq), Silver Rocket (Frédéric Plateus), Grâce et Liberté (J. Fmogyi et M. Keremyi), Les Masuis et Cotelis (Raffaële Ligna), Regard de Lumière (Charles Delporte), Hommage à François Bovesse (Jacques Moeschal) Ce Monde fragile (Serge Gangolf), La Chaîne de l'Argent (Gérard Wibin), Quelqu'un (Jean-Michel Folon)...[162]

L'art s'infiltre en douceur dans les rues namuroises et il est de notre volonté d'accentuer sa présence dans le paysage urbain ; non sans une réflexion de fond sur les modalités de cette infiltration massive. En étroite collaboration avec La Cambre[163], des professeurs d'art, le Groupe d'Action régionale qui réunit les Centres culturels de l'arrondissement, GAU Namur et d'autres acteurs culturels namurois, le Service Culture de la Ville réalisera un cadastre des emplacements propices à accueillir une œuvre d'art (ronds-points, places publiques, pignons...) et dressera les contours esthétiques de cette démarche.

Pour développer son parcours artistique urbain, la Ville commandera ou achètera des œuvres auprès d'artistes internationaux, mais aussi locaux. Des ateliers et des rencontres encourageront les artistes à agir dans/sur le domaine public.

Namur pourrait aussi utiliser ses murs pour se positionner comme Capitale de la Wallonie, à travers un parcours visuel historique et pédagogique des hommes et des femmes qui ont fait la Wallonie, tant sur le plan culturel que sportif, scientifique, politique et philosophique. Il s'agit là d'une proposition citoyenne qui trouvera sa place dans les réflexions du comité qui sera réuni fin 2013.

L'art dans la ville peut aussi être éphémère, ce qui autorise davantage de folies et d'audace[164]. Il prendra également d'autres formes que plastiques, notamment musicales et événementielles. (p.e., Nuits blanches, Chambres avec Vue, Des Fenêtres qui parlent...)

4.5. DES ÉVÉNEMENTS PERENNES ET INNOVANTS

Des petits, des gros et des moyens...

Une saison culturelle, c'est 12 mois, 52 semaines, autant de week-ends, 365 jours et une kyrielle d'événements en lieux couverts et en plein air (publics, privés, associatifs). L'année namuroise est rythmée par des programmations éclectiques, pointues, populaires, attractives, représentatives de la diversité artistique. **L'agenda festif et culturel doit faire vivre la ville toute l'année même le dimanche**. Une meilleure gestion du calendrier garantira, aux yeux des Namurois et des publics extérieurs, qu'il se passe toujours quelque(s) chose(s) à Namur. Là aussi, les ressources devront être fédérées. Les festivals doivent se rassembler et partager lignes téléphoniques, attaché de presse, comptable... Le contexte économique force les regroupements, le partage des investissements et des solutions pratiques.

[161] Exemple encore plus flagrant pour cette statue devenue icône du FIFF et qui circulent visuellement et physiquement au rythme du festival.
[162] http://namur-cent-detours.skynetblogs.be/des-statues
[163] www.lacambre.be
[164] Sculptures en Ville, évènement organisé par le Service Culture de la Ville va connaître des élans originaux et surprenant dans les années à venir ! Il propose un parcours urbain rythmé par l'art plastique contemporain et le met en perspective avec l'architecture du cœur de ville.

Les **grands événements**[165] culturels mobilisent et fédèrent une partie des Namurois plus ou moins large selon les cas. Ils contribuent au partage d'identité et à la confiance en leur ville et en l'avenir. Ils font également vivre et connaître Namur bien au-delà de ses frontières. Les manifestations de grande envergure offrent de l'ampleur à une ville et lui donnent une reconnaissance aux niveaux national et international. Les Fêtes de Wallonie, les Médiévales de la Citadelle, le FIFF, Namur en Mai, le Festival musical de Namur, le Salon des Antiquaires, la Biennale internationale de l'Aquarelle, le KIKK Festival, les grands concerts de Night and Day, le Festival Chants Sons Jeunes publics, les soirées Music Please[166], le Festival Turbulences, le Festival international et Marché de Poésie, le Verdur'Rock, le FITA[167]... qu'ils soient organisés par la Ville, par les institutions culturelles, le secteur associatif ou privé, ils contribuent à imposer Namur comme vivier d'animations et/ou comme pôle culturel d'excellence dans la plupart des pratiques et secteurs artistiques. D'autres événements comme la Brocante de Temploux sont également vecteurs d'accès à la culture, soit comme couveuse d'événements culturels - dans ce cas précis, la Rockante et un festival BD, soit comme territoire promotionnel pour d'autres espaces culturels ou touristiques.

La Ville de Namur soutient à la fois les grandes fêtes populaires rassembleuses, les événements pointus plus confidentiels et les actions plus intimistes qui permettent quant à elles de s'inscrire au cœur des préoccupations quotidiennes, en centre-ville et dans les villages.

Exemple de projet d'envergure qui donne à Namur son image de marque et la fait rayonner de par le monde, le festival international de chant choral Namur en Chœurs, sera relancé en mai 2014 sous forme de biennale après plusieurs années de silence, sous la direction et l'organisation de A Cœur Joie, Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles, établie à Namur. A cet égard et pour conforter les impacts et le professionnalisme de ce festival, la Ville de Namur est en contact étroit avec Europa Cantat[168] (Fédération européenne de chœurs) et Vaison-la-Romaine (Cité chorale européenne). Namur doit se positionner et s'affirmer comme pôle de la musique chorale. A titre d'exemple, CAV&MA représente entre 600 et 800 contrats sur une année. Sans salle de musique classique adaptée, c'est ailleurs que cette musique rayonne... A

ce titre, la chapelle de l'Institut Saint-Berthuin (Malonne) est une réponse plausible[169]. En plein air, le théâtre de verdure en est une autre qui devrait aussi figurer parmi les rendez-vous musicaux incontournables (jauge de 5.000 places debout).

L'éphémère permet de stimuler créateurs et publics pour les maintenir en éveil toute l'année durant. Une thématique forte pluriannuelle et portée par ceux qui le veulent apportera un fil rouge au territoire. Les autorités namuroises s'investissent dans une politique culturelle forte et des outils d'attractivité eurométropolitaine : Pour quelle raison Lillois, Gantois, Montois, Bruxellois... iraient-ils à Namur ? Quels sont les équipements ou les événements forts qui les feraient se déplacer de loin ? Qu'est-ce qui fait l'originalité de la ville au-delà du patrimoine ? Comment l'Office du Tourisme va-t-il « vendre » Namur et sur quelles bases ? Comment faire venir des médias ? Ces questions constituent l'ossature des développements culturels à mener dans les dix années à venir. Il nous faut des projets qui dépassent la seule zone d'influence namuroise pour attirer de nouveaux publics et nous singulariser sur la carte des propositions novatrices. Une des fonctions premières de l'événementiel est de créer un flux de visiteurs étrangers pour qu'ils y dépensent dans la ville. Namur en Mai, depuis sa création, s'est employé à dépasser les frontières de la ville et du pays pour remplir les hôtels, faire travailler les cuisines et les commerces. Le Festival est devenu en peu de temps le second événement générateur de chiffre d'affaires, avec le FIFF, derrière les Wallonies.

Les événements namurois doivent sortir de leurs intérêts locaux, ils doivent se mutualiser pour grandir ensemble car en grandissant, ils grandiront la ville. Ils doivent trouver les économies d'échelle pour être plus performants en terme promotionnel, communiquer plus loin, retrouver des marges pour l'artistique ; ils doivent développer d'autres ressources, chercher des points de convergences entre public et privé. C'est ainsi qu'Edimbourg est devenue une ville attractive pour les touristes, les entreprises et les investisseurs à travers ses festivals.

[165] Au sens large.
[166] www.musicplease.be
[167] Festival international de Théâtre Action (www.theatre-action.be).
[168] www.europeanchoralassociation.org
[169] Voir point 4.2, « Des projets en cours ».

Bien implantés dans leurs terres

Quelle que soit leur ampleur, les événements doivent **s'intégrer harmonieusement dans la ville et refléter une part de l'excellence créative namuroise, en la suscitant et en la diffusant, pour assurer leur pérennité dans les tissus namurois**. Le FIFF, le Clash Café[170] et le Belvédère, pour ne citer qu'eux, accueillent et soutiennent la création locale et les artistes émergents, mais aussi concernent et mobilisent les publics namurois, conscients qu'il est impératif que les racines prennent dans leur terreau d'origine pour pouvoir s'élever et rayonner. L'édition 2013 de Namur en Mai est également un bel exemple de synergies entre un opérateur majeur et les créateurs du terroir : les organisateurs apportent leur expérience et enrichissent la création des techniques ou pratiques qu'ils maîtrisent (scénographiques, notamment).

Du soutien aux créateurs locaux à leur exploitation, il n'y a qu'un tout petit pas. Services publics et organisateurs privés doivent travailler avec des budgets crédibles, y compris pour les productions locales. Est-il normal de sous-payer la création endogène pour pouvoir se payer des projets étrangers ? **Sans se priver de découvertes, d'exotisme et d'inédit, donnons des conditions égales à talents égaux**.

Les commerçants et autres acteurs locaux sont des relais au contact direct avec les publics, à privilégier et à sensibiliser à nos causes. Leur intégration dans les événements namurois tels le KIKK Festival, le FIFF ou Namur en Mai sont variables. Certains indépendants sont plus proactifs que d'autres ; ainsi, saluons le restaurant L'Huile sur le Feu qui propose à ses clients un menu express, appelé « Menu Théâtre », coordonné avec les horaires du Théâtre de Namur[171].

Un événement, un festival interfère sur la vie des autres utilisateurs du domaine public (commerçants, habitants…). Il importe de les intégrer au projet, de les concerner, dans la mesure de leur réceptivité.

En culture, la concurrence n'existe pas

Pour évoluer ensemble en bonne intelligence, les organisateurs et les diffuseurs doivent **se libérer de leurs craintes de concurrence et se persuader des bienfaits d'une offre multiple.** Ils doivent se positionner en complémentarité les uns avec les autres. Nous avons vu qu'en matière de culture, plus un bien est consommé plus l'envie de le consommer se développe. En clair, plus l'offre culturelle est dense, plus elle est attirante.

Le site namurois est loin d'être saturé et, avec 111.000 habitants et un statut de Capitale régionale, on peut franchement décupler l'offre, pour peu que les diffuseurs se concertent, ne fût-ce que pour des questions d'occupation du domaine public… Régulièrement, **la Ville encouragera les organisateurs à se rencontrer, à communiquer, à partager ressources et besoins**. Le cas échéant, la Ville induira ces rencontres et aidera les organisateurs à emboîter leurs projets, dans le respect des spécificités et ambitions de chacun.

La Fête de la Musique concertée avec le Happy Summer, les Commémorations de la Grande Guerre, l'organisation du concert de Johnny combinée avec celle d'un événement Night and Day, Livresse de Namur qui s'articule avec l'Intime Festival sont autant d'exemples de complémentarités et de partenariats forts qui contribuent à la création d'une identité culturelle multiple, solide et unie, mais aussi au partage des ressources et des frais (économies d'échelle).

En bref, questions durables

Favoriser la diversité, rationnaliser le calendrier, engager et booster les créateurs locaux, rémunérer les artistes équitablement, refouler les mentalités concurrentes, partager les ressources et les besoins, ne pas négliger les finitions… Voilà l'état d'esprit dans lequel la Ville de Namur orchestre maintenant ses propres événements mais aussi ses relations avec les autres opérateurs.

[170] www.youtube.com/watch?v=UyjHxr8QJcw
[171] www.lhuilesurlefeu.be

Ces comportements constructifs pour le secteur, le public et les autorités locales, sont indissociables d'une **gestion durable des événements**. La création d'un Bureau des Évènements est souvent évoquée par les organisateurs. L'objectif de cette structure serait de centraliser les différentes demandes d'organisation, d'orienter les organisateurs vers les services concernés, de simplifier les demandes d'autorisations et, surtout, d'éviter une surenchère d'événements se déroulant en même temps. Un tel bureau permettrait une meilleure coordination entre les événements, induirait de véritables économies et assurerait une meilleure visibilité/lisibilité à chacun et à l'ensemble. Il pourrait également faciliter le travail des services de la Ville sans pour autant empiéter sur leurs prérogatives. Si la pertinence d'une telle structure est évidente, sa mise en place l'est beaucoup moins et devra faire l'objet d'échanges entre l'administration et les autorités communales.

4.6. CONFIANCE EN LA CRÉATION ET L'INNOVATION NAMUROISE

En dehors du réseau culturel à construire et des infrastructures à concrétiser, la Ville de Namur opère un changement de mentalité radical à l'égard des artistes et créateurs locaux. Ce changement de mentalité passe par un nouvel état d'esprit, une meilleure connaissance du secteur et de ses ouvriers, des engagements concrets pour soutenir et encourager la pratique artistique et contribuer à la professionnalisation des artistes qui en ressentent le besoin ou en formulent le souhait.

Faire confiance aux artistes namurois

Les pouvoirs publics et diffuseurs locaux doivent faire confiance aux créations endogènes et les **intégrer dans les grands projets culturels**, d'une part pour leur donner l'opportunité de faire montre de leurs talents, d'autre part pour attirer l'attention sur les capacités créatives namuroises.

Les artistes namurois sont plus systématiquement consultés dans le cadre **d'appels d'offre** dont la procédure d'attribution garantit une égalité de traitement entre les soumissionnaires et une évaluation budgétaire à l'initiative du prestataire.

Si le principe d'exception culturelle[172] nous dispense de recourir à ce type de procédure pour les matières strictement culturelles, le site web et les canaux de diffusion communaux habituels seront mis à contribution pour garantir la plus grande transparence possible quant à nos intentions en matière de créations, événements et autres prestations. Il importe donc que les artistes se fassent connaître et qu'ils restent connectés avec leur administration.

Suite aux discussions entamées le 4 mai avec Emmanuel Vinchon, Conseiller artistique et Consultant pour lille3000 et Mons2015 (entre autres), la question des appels à projets demande à être nuancée.

Un appel à projets est l'ouverture de la porte aux frustrations, quand il est porté par une collectivité ; les problèmes y sont moindres pour les jurys associatifs, les implications politiques étant moins prégnantes.

Si le monde associatif, amateur et professionnel est appelé à venir avec ses propositions et ses souhaits budgétaires, le comité de sélection devra gérer tous les refusés. Et bien entendu, même si les critères, la qualité du jury et l'officialisation des décisions étaient clairs et communiqués, il y aura toujours quelqu'un pour dire que « puisque c'est une collectivité qui a lancé l'appel à projets, soit le jury était vendu, soit les décisions n'étaient pas bonnes car lui avait respecté les critères et pas les autres projets retenus, que de toutes façons il était meilleur que les autres, etc. ».
Ne pas oublier également qu'il est très rare que des lauréats proposent un projet suffisamment cadré et réaliste pour être appliqué tel quel : le travail de renégociation et de production, notamment autour d'un budget souvent surestimé (sauf si l'appel à projets indique un budget précis maximum) amène souvent des difficultés relationnelles, même avec les lauréats.

[172] L'exception culturelle, concept de droit international et de politique culturelle, confère à la culture un statut particulier dans les traités internationaux (notamment auprès de l'Organisation mondiale du Commerce). Elle permet aux états de favoriser et de promouvoir leurs artistes considérés comme porte-parole de cette culture partagée.

Trois possibilités pour en sortir :

- un appel à projets fermé (budget, cadre, etc.), mais dans ce cas, il est fort à parier que seuls des professionnels de haut niveau en nombre réduit répondront à l'appel ;
- un appel à projets ouvert au monde associatif (amateur, semi-pro et pro) avec un nombre de lauréats assez conséquent que pour éviter une sélection trop rude et travailler sur base d'un matériel très intéressant (pistes culturelles ou artistiques, envies de s'impliquer, etc.), mais il restera à trouver des solutions pour les recalés et du temps et une énergie certaine pour transformer en or la frustration de l'échec pour une partie d'entre eux ;
- une bonne connaissance du secteur associatif permet de monter des projets dans lesquels chacun peut trouver sa place :
    - des associations professionnelles peuvent développer leurs compétences, dans un cadre déjà imaginé et pré-conçu
    - des projets collectifs permettent l'implication du secteur amateur sans trop de risques pour eux et pour le commanditaire, en ayant imaginé les outils complétant leurs compétences parfois plus limitées.

A Lille, seule la solution 3 a été utilisée, à Mons la 2. Ces modèles sont très enrichissants, à condition dans les deux cas de bien préparer le terrain et de suivre les projets avec une équipe de choc (surtout pour la 2). Le projet global de street art nous permettra de jongler entre les solutions 2 et 3.[173]

Ces intentions installent une dynamique qui permet aux artistes locaux de **se faire connaître**, mais aussi de **faire des propositions aux pouvoirs locaux**.

« LA CULTURE EST UN MÉTIER SUBVENTIONNÉ, IL S'AGIT D'UN MÉTIER DE SERVICE PUBLIC ET DONC IL DOIT S'ADRESSER À L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ. »

LORENT WANSON

[173] Voir point 4.4.

Permettre la recherche et le tâtonnement

Pour laisser les talents émerger et favoriser leur expression, les artistes ont besoin de rechercher, de tâtonner, d'aller dans tous les sens pour se chercher et/ou se trouver. Il est essentiel de les laisser aller au bout des projets et des concepts ; de prendre le temps de la réflexion et des échanges artistiques, quelles que soient les disciplines.

En dehors des œuvres de commandes et des marchés publics, **notre soutien à la création ne sera pas tributaire d'objectifs de résultat**. La Ville se réjouira de la plus grande floraison créative. Nous ne sommes pas dans un processus de jugement, mais plutôt de boulimie artistique respectueuse de l'autonomie et de l'imaginaire de chacun.

Concrètement, des **moyens financiers** seront libérés pour aider la création sans conditions artistiques, dans et hors des cadres et infrastructures institutionnalisés.
Nous favoriserons également la mise en circulation d'un **pass pour les artistes** qui offrirait la gratuité des transports et des activités culturelles partenaires aux artistes professionnels résidant à Namur. Tant la notion de professionnels et les modalités pratiques de prospection et de diffusion devront être approfondies pour que ce projet soit validé et concrétisé. Ce pass permettrait aux artistes de se ressourcer, de s'inspirer, de se rencontrer, de circuler et pourrait en outre achever de convaincre des artistes de choisir Namur comme lieu de résidence et de création.

Favoriser la créativité et les nouvelles technologies

Namur numérisée ! L'enjeu est de taille et chaque ville d'Europe est en compétition sur ce domaine porteur de la plus-value des nouvelles technologies. Mons aurait-elle le monopole du numérique quand nous avons sur notre sol l'une des écoles d'infographie la plus performante d'Europe (1.400 élèves à la HE Albert Jacquard), quand le KIKK Festival s'est distingué sur la

carte événementielle en seulement deux éditions ? Certaines villes se différencient sur le service au visiteur, visite de la ville sur IPhone®, cartes des restaurants multilingues, guidage parking, Wi-Fi disponible dans les lieux publics en full access... Pourquoi ne pas faire plancher de jeunes structures créatives sur ces services ?

Au-delà des applications touristiques, **les nouvelles technologies ont trouvé leur place dans l'écriture scénique et musicale**. Danse, musique, théâtre, arts plastiques, installations, architecture se nourrissent des techniques et arts numériques pour enrichir leurs scénographies, surprendre le spectateur et le baigner dans des atmosphères de plus en plus réalistes, enveloppantes ou magiques.

La course à l'innovation est effrénée mais **nous avons les arguments pour être les meilleurs** :

- si nous travaillons sur des projets concrets avec les étudiants de la Haute Ecole Albert Jacquard ;
- si nous accompagnons les anciens étudiants et les jeunes entrepreneurs sur la voie de la professionnalisation (résidences, ateliers, rencontres, expérimentations) ;
- si nous soutenons des sociétés namuroises comme Superbe (MusicOmaton[174]) et B71 (projections et animations[175]) ;
- si nous renforçons la présence du KIKK Festival dans les écoles et durant toute l'année ;
- si nous donnons aux créateurs les moyens de concrétiser, de réaliser leurs recherches.

Leurs travaux sont essentiels pour positionner Namur dans le domaine des arts numériques et des nouvelles technologies. Par ailleurs, ces créateurs contribuent au développement technologique de toutes les autres pratiques artistiques et à la création de services et outils à haute valeur technologique ajoutée tournés vers le grand public.

[174] http://vimeo.com/11422539
[175] www.b71.be

Légitimer les arts urbains et la culture hip hop

La Ville de Namur soutient les pratiques artistiques sans discrimination : arts plastiques, théâtre, danse, nouvelles technologies, slam, accordéon, nouveau cirque, DJ'ing, VJ'ing…

Ne marginalisons pas les arts urbains si nous ne voulons pas qu'ils se marginalisent. La culture hip hop n'est pas le fait uniquement de jeunes en colère, ni forcément l'expression d'un mal-être générationnel… Non, les arts urbains sont un art à part entière et donc, forcément, l'expression de celui qui le crée mais aussi de celui qui le subit/vit. La Ville évite de stigmatiser les créations et les publics.

De nombreux collectifs et artistes namurois œuvrent pour **sortir les arts urbains de la rue et des murs des Maisons de Jeunes** (Crewstacé[176], WeWannaDance[177], Turtle[178], Namur Break Sensation[179], New Espace Danse[180]…). Le spectacle « + vite que tes yeux »[181] est une rencontre-fusion entre le break, le théâtre, la vidéo et un DJ. Le metteur en scène namurois Jean-Michel Frère démontre, avec la qualité et le succès de cette pièce, que le hip hop peut renforcer la théâtralité, que les techniques artistiques urbaines sont aussi des arts de la scène ; que la culture hip hop amène des réflexions et est porteuse de sens et de contenus (pédagogiques, dramatiques, sociétaux). Au niveau des publics, en outre, ce spectacle a conduit des milliers de jeunes dans l'antre de théâtres et de centres culturels sans les « barber » et a contribué à légitimer la breakdance, avec talent et finesse, comme pratique artistique. Et ce n'est qu'un exemple dans le catalogue de la compagnie namuroise.[182]

La culture hip hop n'est pas incompatible avec les prescrits civiques de notre société et renferme des valeurs éducatives et de respect de l'autre. La **reconnaissance de cette culture comme un art** doit le démontrer et forcer la rupture avec les stéréotypes véhiculés par les médias. On l'a vu, la rencontre, le mélange des formes et des publics fait reculer le sentiment d'insécurité, la peur de l'autre et renforce la solidarité et le bien-être dans les voisinages.

Quelle belle légitimation et quelle belle reconnaissance pour ces artistes et pour leur travail éducatif en Maison de Jeunes, notamment, de se voir ouvrir les portes du Théâtre royal de

Namur pour la prochaine édition de WeWannaDance ! Et l'opportunité n'est pas à sens unique ; ce projet permet de **renouveler le public du théâtre et de désacraliser auprès des jeunes ce temple** dédié à la Culture et aux Beaux-Arts... La Ville s'engage aux côtés des artistes **pour légitimer la culture hip hop et lui rendre les lettres artistiques qu'elle mérite**.[183]

Graffeurs, breakers, rappeurs, slameurs... venez vers nous pour alimenter cette réflexion, pour laisser la culture urbaine s'exprimer au vu de tous, pour décloisonner les publics ! Un cadastre des supports et surfaces qui pourraient être confiés à des artistes a été réalisé par GAU, en concertation avec le Service Culture. Des collectifs et des artistes locaux ont déjà manifesté leur volonté de s'exprimer à travers les murs de la Cité.

Accompagner et professionnaliser les artistes

Namur dispose d'une source inépuisable de talents en devenir au travers de ses écoles professionnelles (IATA, Albert Jacquard, Conservatoire de musique...). Nombre de leurs élèves souhaiteraient s'installer à Namur et participer à son rayonnement mais rien ne les retient particulièrement.

En collaboration avec le BEP et NEW, la Ville doit pouvoir se doter d'une structure pour accompagner les jeunes talents et les porteurs de projets en gestation, les aider à se professionnaliser, à s'installer, à se développer.

La Ville recherchera des solutions structurelles pour organiser cet accompagnement pour que des artistes – débutants ou non – puissent se consacrer à 100 % à leur métier, se former, se perfectionner, se professionnaliser en s'appuyant sur un réseau, des institutions culturelles et des équipements.

---

[176] http://crewstace.be
[177] www.wewannadance.com
[178] www.myspace.com/turtlenamur
[179] www.myspace.com/namurbreaksensation
[180] www.newespacedanse.be
[181] Création à Huy (Rencontres Jeune Public), le 18 août 2005, production Théâtre des ZYGomars, concept et mise en scène : Jean-Michel Frère, avec Bashkim Topojani et DJ Gregg, 152 représentations en CFWB, en France et au Québec, Prix de la Province de Liège aux Rencontres Jeune Public de Huy.
[182] www.victorb.be
[183] La Ville de Namur est déjà partenaire du spectacle HipOrgue, rencontre inédite entre l'orgue et la danse hip hop, qui tourne actuellement en Europe, dans des églises et des opéras (www.hip-orgue.org).

Faire rayonner

La meilleure façon de promouvoir les artistes est de diffuser leur travail, c'est d'en parler et d'en faire parler. A cet égard, les catégories « jeune talent », « créateur d'art » et « organisateur » des Namurois de l'année offre cette visibilité à l'échelle régionale.

Nous n'organiserons pas de prix, de label ou de concours de la Ville de Namur. L'objectif n'est pas de mettre les artistes en compétition mais de **créer des synergies**. L'objectif n'est pas d'en faire ressortir l'un ou l'autre de la mêlée (jugés par qui ?), mais de contribuer à l'épanouissement du plus grand nombre. Nous travaillerons davantage sur les incitants techniques et logistiques, sur la constitution d'**un catalogue ou d'une vitrine artistique**.

Sur le terrain local, nous incitons les opérateurs subventionnés et/ou partenaires à programmer les ressources de chez nous, à reconnaître le foisonnement namurois et à le faire savoir, entre autres en exploitant bien davantage les outils de communication dont nous disposons et en créant ceux qui font défaut, nous y reviendrons.

La Ville veut aussi permettre aux artistes de se vendre et de se faire (re)connaître **à l'extérieur et à l'international**. Nous diffuserons le catalogue et les actualités artistiques namuroises à l'international via les villes jumelées ou les réseaux de capitales régionales européennes, par exemple, pour permettre des échanges de prestations ou de résidences d'artistes. Nous avons conclu des ententes avec de nombreuses villes : Pecs (Hongrie), Québec (Canada), Hué (Vietnam), Cluj-Napuca (Roumanie), Korolyov (Russie), Lafayette (Louisiane), Bourg-en-Bresse (France), Tierp (Suède)... Ces ententes sont autant d'opportunités de créer en sus des contacts culturels privilégiés. La porte est ouverte, franchissons-la.

Ouvrir les portes

Il revient également aux grandes institutions subventionnées de se mettre au service de la création locale (amateurs, professionnels qui galèrent ou reconnus), de libérer des espaces-temps de rencontre entre citoyens et artistes, entre amateurs et professionnels, entre professionnels.

Quand Vincent Pagé parvient à pousser les portes du temple royal avec le spectacle « C'est ma Tournée »[184], sous les coups de butoir de son metteur en scène, Jacques Neefs[185], il s'offre **la visibilité des abonnés, la confiance des autres programmateurs sensibles au crédit de l'institution culturelle namuroise et des conditions de prestations de luxe**. Et le Théâtre de Namur, que s'offre-t-il ? N'y aurait-il pas gagné à offrir aux deux artistes une résidence avec tout le confort de travail professionnel ? A prolonger les dates de représentations ? C'est un nouveau Poelvoorde qui pourrait se révéler grâce à l'expertise, le soutien et le prestige d'un Théâtre royal. Vincent Pagé et Jacques Neefs y arriveront, aucun doute là-dessus, mais l'impulsion d'une telle institution accélère le processus de reconnaissance, allège les démarchages et attire les projecteurs.

Les grands lieux doivent ouvrir leurs portes aux citoyens et aux artistes locaux, contribuer à l'amplification culturelle du terroir, ce qui n'est pas forcément en contradiction avec leurs missions de diffusion d'excellence culturelle, d'ailleurs.

Soutenir les créations d'amateurs

Evitons de confisquer la culture pour la réserver à des cercles restreints, quand le folklore, quand la fête de quartier, quand le théâtre amateur ou wallon, quand l'artisanat d'art sont tout autant essentiels à la dynamique culturelle dans le contexte communal (voyons la fréquentation des académies…). L'art ne se consomme plus seulement dans les théâtres et les musées, il irrigue toutes les couches de la société, il est exemplaire d'une dynamique créative. La culture populaire au sens noble du terme est à valoriser.

[184] www.vincentpage.be
[185] www.conservatoire.be/Bio/neefs.html?Txt_Bio_Neefs=Txt_Bio_Neefs.html

Le secteur associatif est un **organe vital du dynamisme culturel et de la citoyenneté d'une ville**, particulièrement à Namur où les pratiques artistiques d'amateurs réunissent chaque semaine plusieurs milliers de Namurois dans des petites salles disséminées aux quatre coins du territoire. Il conviendra de les recenser et de les aider à se faire connaître.

La Fédération musicale royale de la Province de Namur[186], dont le siège est à Namur, c'est près de soixante sociétés, soit plus de 3.000 instrumentistes et choristes, souvent amateurs, parfois professionnels, et environ 800 concerts à l'année. Elle réunit, sur le Grand Namur, environ dix sociétés instrumentales et chorales, soit plus de 300 musiciens.

L'Association Namuroise de Théâtre Amateur[187], c'est plus de 60 troupes dispersées dans le Grand Namurois, près de 2.000 artistes (comédiens, maquilleurs, metteurs en scène, techniciens, scénographes…), près de 200 représentations par an !

A Cœur Joie[188], la Fédération chorale Wallonie Bruxelles est basée à Namur, à la Maison du Chant choral, et réunit 200 chorales, soit environ 8.000 chanteurs et 600 concerts à l'année.

…

Et tous les groupes de musique, troupes, fanfares, chorales, sociétés qui ne se retrouvent pas dans les fédérations et qui sont tout aussi actives au cœur des villages et des quartiers.

Les amateurs, bien que moins exigeants, manquent aussi d'infrastructures et plus encore d'infrastructures au centre-ville, du moins en ce qui concerne les représentations. Loin du centre, le public ne les suit pas. Le **déficit de salles de spectacles et de salles de répétitions**, à des degrés d'équipement différenciés devra, d'une manière ou d'une autre, être comblé. L'Espace Laloux, à Jambes, devrait pouvoir être exploité de façon plus rationnelle. Des premières initiatives comme le Grenier à costumes permettront déjà de soulager les charges qui pèsent sur ces structures qui turbinent au volontariat.

Reconnaître le rôle de créateur et de diffuseur de productions culturelles du tissu associatif offre une vitalité à toute entreprise volontariste qui fait de la culture un vecteur de transformations sociétales contre toutes les crises économiques, politiques ou sociales. Valoriser l'expertise du tissu associatif en la matière, c'est mettre en avant la participation citoyenne dans la sphère culturelle et c'est ainsi que la culture peut se conjuguer avec la démocratie et l'espace public avec l'intelligence collective. Si une ville comme Barcelone a pu acquérir un statut de Capitale culturelle, c'est parce qu'elle a su reconnaître, encourager et s'appuyer sur les initiatives locales porteuses de développement culturel.

4.7. LA FORMATION ARTISTIQUE

L'actif économique de la culture est… le goût ! Le goût est directement lié aux apprentissages collectifs ou individuels. La consommation culturelle et artistique est un **phénomène d'addiction** qui s'inocule dès le plus jeune âge ! En gros, la culture, au plus que tu la gouttes, au plus que ça te goutte…

De la consommation à la création, il n'y a qu'un pas, celui de l'intérêt et de la passion suscités au contact de l'art. C'est en regardant et en écoutant que l'on nourrit le désir de s'y exercer et de devenir artiste.

Outre les vertus citoyennes et pédagogiques sur les apprenants, généraliser et approfondir la formation culturelle et le contact avec les pratiques artistiques et la culture en général contribuent à **relancer la consommation culturelle et les vocations artistiques**.

Les territoires qui hébergent des formations culturelles partent avec un avantage certain, mais sans garantie d'employabilité.

[186] www.fedemusinam.be
[187] www.anta-theatre.be
[188] www.acoeurjoie.be

Du jardin d'enfant à la cour des grands

Le terrain de la culture génère de grandes inégalités. Il revient aux autorités publiques et aux directeurs de crèches et d'écoles d'intégrer dans les cursus d'apprentissage la formation artistique et l'éducation culturelle. La Ville de Namur y veillera pour son enseignement communal et l'incitera pour le réseau libre subventionné. **Le parcours scolaire de chaque enfant doit lui permettre d'acquérir des pratiques artistiques, d'approcher et d'appréhender des œuvres**, quel que soit son environnement familial et socio-économique.

A l'instar des initiatives du Centre d'Expression et de Créativité (CEC[189]), d'Action Ciné Médias Jeunes asbl et de l'Action culturelle du CCRN[190], les activités pédagogiques dans les cadres scolaires et extrascolaires sont diverses et variées, mais elles dépendent encore trop des projets éducatifs spécifiques et ne sont pas encore **systématisées dans tous les programmes,** ou alors à des rythmes trop peu soutenus. Le Théâtre des ZYGomars, les Jeunesses musicales de Namur, la Compagnie Victor B, Les Jolies Notes, Action Ciné Médias Jeunes asbl... sont des partenaires actifs en la matière, à l'égard des élèves, mais aussi des enseignants, des éducateurs et de tout citoyen.

Namur regroupe un ensemble important de médias. Il serait dès lors intéressant d'y confronter un plan d'éducation aux médias (TV, cinéma, presse écrite, radio), à travers des asbl comme Action Ciné Médias Jeunes et en misant sur le Caméo, le Ciné Forum, les Classiques du Mardi, la cinémathèque, mais aussi sur une nouvelle approche plus active pour le citoyen comme un ciné-club, un cinéma engagé tenu par un mouvement de citoyens, un groupe de réalisateurs... Une telle dynamique éviterait en outre l'exil des jeunes créateurs.

La Ville créera donc le cadre et les opportunités nécessaires pour **dépasser les obligations décrétales et les prescrits institutionnels** en matière éducative et formative, tous réseaux confondus.

Pour réduire les coûts, les Jeunesses musicales de Namur regroupent plusieurs écoles dans la grande salle du Théâtre. Dans une optique similaire, des plans d'éducation artistique seront développés et mis en œuvre avec les professionnels de l'éducation et ceux des arts pour donner le goût, aiguiser l'écoute et le regard, former les sens à recevoir l'art, dès la crèche :

- multiplier les ateliers et rencontres avec des artistes de renom ;
- apprendre et pratiquer dans des conditions semi-professionnelles[191], y compris pour la mise en scène des fancy-fair, pour sortir des écoles des créations de qualité qui font la fierté des enfants et leur apportent une expérience collective valorisante et valorisée[192] ;
- intégrer aux cursus scolaires la sensibilisation et l'éducation à l'architecture, à la structure urbaine et au patrimoine (parcours in situ et ateliers) ;
- apprendre à considérer les arts dans la ville, apprendre à les regarder, les respecter, comprendre ce qu'ils expriment, d'où ils viennent, pourquoi ils campent en ville ;
- informer les Services d'Aide à la Jeunesse, Maisons de Quartier, Maisons de Jeunes, écoles (tous niveaux et réseaux confondus) de l'offre et des conditions scolaires afin qu'elles puissent percevoir rapidement les activités disponibles et prendre contact avec les interlocuteurs (via une Newsletter et des personnes relais à jour, notamment).
- favoriser et faciliter l'accès aux infrastructures et équipements culturels pour les jeunes ;
- initier une réflexion et des actions concertées avec le secteur concerné à l'égard du jeune public ;
- ...

L'**Université de Namur** a depuis longtemps assimilé les multiples apports du contact artistique y compris dans une formation académique et scientifique, qu'ils soient le fait des académiques ou des étudiants eux-mêmes (Cercles[193], Régionales[194], Kot à Projets[195], Assemblée générale des Étudiants[196], Service Culture du Centre social des Étudiants[197]...). Avec l'ouverture fin 2012, de

[189] www.fpcec.be/leblog/?page_id=195
[190] www.projetsenstock.be
[191] Mettre à contribution le Conservatoire, CAV&MA ou l'IMEP pour réaliser les arrangements musicaux, par exemple.
[192] Par exemple, l'Isolat asbl travaille depuis plusieurs années avec des écoles namuroises pour que le spectacle de fin d'année soit créé dans des conditions les plus professionnelles possibles : mise à disposition de comédiens, de metteurs en scène, de techniciens professionnels et écriture du texte sur base d'ateliers avec les participants.
[193] www.age-namur.be/?page_id=17
[194] www.age-namur.be/?page_id=21
[195] www.age-namur.be/?page_id=19
[196] www.age-namur.be
[197] www.fundp.ac.be/universite/services/social/culture

l'espace culturel des étudiants, Quai 22, ces expressions culturelles peuvent se donner à voir au public et la **rencontre entre les habitants et les étudiants** peut maintenant exister, dans les deux sens ! Plus de 5.000 personnes ont déjà poussé les portes de Quai 22 en un an d'exploitation à peine.

Les écoles artistiques

Distinguons d'emblée les écoles artistiques académiques qui délivrent des diplômes reconnus et professionnalisant ; et les écoles extra-académiques qui favorisent davantage la pratique à la théorie.

LES ÉCOLES ARTISTIQUES ACADÉMIQUES

Le Conservatoire, l'Académie des Beaux-Arts,[198] l'IMEP, la Haute Ecole Albert Jacquard, l'IATA dispensent des formations artistiques professionnalisantes qui ouvrent la voie à de grandes carrières artistiques. Nombreux sont les anciens qui, grâce à une formation solide et reconnue, poursuivent leur cheminement et se produisent de par le monde comme la jeune chanteuse lyrique namuroise Jodie Devos, fraîchement diplômée en formation vocale (IMEP), reçue à la Royal Academy of Music de Londres pour un master en chant lyrique. Ces institutions académiques sont résolument ouvertes sur le monde et la Cité, notamment à travers des prestations artistiques et des événements.

Les interactions entre la Ville et ces établissements sont nombreuses, mais elles devront largement s'intensifier, tant dans les aspects de défense des intérêts de ces écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur ou non, qu'en termes de promotion de leurs talents à travers les événements mis sur pied par la Ville ou les opportunités d'échanges internationaux.

LES ÉCOLES ARTISTIQUES EXTRA-ACADÉMIQUES

Rock's Cool[199], RKM[200], les Ateliers musicaux[201], l'Ecole d'aquarelle namuroise[202], New Espace Danse (NED)[203], Osmose[204], l'école de musique de l'Harmonie de Malonne[205], l'Ecole de Danse et des Petits Rats de Petrouchka[206], le Jeune Ballet de Namur[207], Créacirque[208], le Centre de Formation artistique Les Jolies Notes[209], les Maisons de Jeunes[210]... mais aussi les stages artistiques organisés durant les congés scolaires, notamment

par le Service Jeunesse de la Ville de Namur, les Jeunesses musicales de Namur, ADSL, l'asbl C'est arrivé chez les Nutons permettent à plusieurs milliers d'enfants, adolescents et adultes de s'initier, se perfectionner voire se professionnaliser grâce à des techniques et des professeurs professionnels.

Sans négliger la qualité et la rigueur artistique, ces écoles sont des lieux de loisirs et de convivialité où les soucis du quotidien cèdent la place à la créativité et au dépassement de soi. Rencontres, solidarité, entraide, respect des différences sont d'autres enseignements qui sous-tendent à l'apprentissage des techniques artistiques.

DES ENSEIGNEMENTS ET DES ENJEUX COMMUNS

Ces écoles sont autant d'espaces de construction de soi au sein d'un groupe, d'épanouissement personnel, artistique et social. Leurs missions sont implicitement et explicitement culturelles, pédagogiques et citoyennes.

En outre, elles ont le souci de la perfection et de la « finitude ». Elles ne se limitent pas à l'apprentissage et permettent aux élèves de **se frotter à un public**, souvent avec le concours de diffuseurs locaux comme le Belvédère ou la Maison de la Culture. Que seraient les arts sans cette confrontation

---

[198] Enseignement gratuit jusqu'à 12 ans.
[199] Cours semi-individuels ou d'ensemble ; guitare, chant, basse, batterie, clavier, création de groupes, music-hall, organisation de concerts et initiation aux techniques d'enregistrement ; **700 élèves** (4 antennes : Namur, Ciney, Sambreville et Dinant) – (www.rockscool.be).
[200] Cours particuliers, d'ensemble, stages ; guitare, basse, batterie, chant ; **plus de 200 élèves** (http://rkmasbl.be).
[201] Cours particulier ou d'ensemble ; classique, rock, musiques actuelles, chorale ; **environ 200 élèves** (www.lesateliersmusicaux.be).
[202] Cours et stages d'aquarelle durant toute l'année, une centaine d'élèves (www.eanam.be).
[203] Cours de danse collectifs ; jazz, hip hop, jazz latino, contemporaine, breakdance, classique, ragga, claquettes, funky ; **700 élèves** (www.newespacedanse.be).
[204] Cours de danse collectifs ; classique, néo-classique, moderne, contemporaine, jazzfunk, hip hop, flamenco, danse orientale (http://osmose.namur.free.fr).
[205] Cours de/d'éveil musical, flûte, clarinette, saxophone, solfège, trompette, percussions (www.hrom.be/ecole.php).
[206] Dispense des cours de danse classique, modern jazz et comédie musicale depuis 1986 au Centre namurois des Sports (www.petrouchka.org).
[207] Compagnie de danse semi-professionnelle créée en 1986 pour donner, aux élèves et anciens élèves du Conservatoire de Namur qui compose cette compagnie, une continuité dans leurs cours sous la forme d'une école d'application (www.petrouchka.org/jeuneballet).
[208] Cours collectifs ; acrobatie, monocycle, pluridisciplinaire, trapèze, circomotricité, jonglerie, capoeira, jeu d'acteur (www.creacirque.be).
[209] Cours de chant et d'instrument, particulier ou d'ensemble, les nouvelles technologies et l'informatique au service de la musique, centre de formation pour les enseignants de l'enseignement fondamental et Centre d'Expression et de Créativité reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
[210] http://appli.ville.namur.be/espaceCitoyen/ficheTheme.asp?ceTheme=364

au public, via des concerts, des prestations scéniques, des lectures ou des expositions ? La Rock's Cool pousse même le professionnalisme jusqu'à initier ses élèves à l'enregistrement en studio et à la diffusion.

Nous ne maîtrisons pas encore suffisamment les réalités de ces structures, mais il apparaît que, outre les difficultés récurrentes en termes de locaux et d'équipements, l'enjeu majeur, soit la **démocratisation des cours**. Quelques pistes à valider avec les acteurs concernés (élèves, parents, professeurs, écoles) :

- distribution de chèques culture ?
- participation aux frais calculée sur le mode des crèches (quotient familial) ?
- prêt d'instruments ?
- … ?

En lien avec les « Citoyens » et la « Cité »

Pour maintenir le lien avec les quartiers et les adultes, des ateliers de pratique amateur, ponctuels, récurrents ou permanents, font participer les habitants et les associations locales à des projets et événements culturels d'envergure.

Le CEC, l'Action culturelle du CCRN et d'autres associations agissant dans le champ de l'éducation développent des **projets socio-artistiques participatifs et hors cadre scolaire**, ambitieux et atypiques, en collaboration avec d'autres forces vives locales comme les Arts forains et les fanfares namuroises (« Les Voisins sont des Indiens »[211], « La Marche des Souffleurs »…). Tous ces projets sont **fédérateurs et transforment les relations** entre Namurois, citoyens, artistes et porteurs de projet. Ces rencontres se travaillent dans la durée et produisent des effets à long terme sur la vie de la Cité en modifiant positivement les rapports humains et artistiques, bien au-delà du bonheur individuel et partagé de vivre des expériences artistiques inoubliables.

Les efforts et le travail des participants et des porteurs de projets sont valorisés devant les nombreux témoins de l'aboutissement de ces projets géniaux... Le public ! Magnifique exemple rassembleur et artistiquement innovant, la « Marche des Souffleurs » et le succès populaire du concert de clôture, le 19 mai 2012, dans le cadre de Namur en Mai.

La Ville de Namur encouragera à 100 % ce type de projets qui impliquent et rapprochent les citoyens et les acteurs culturels namurois – associations et institutions, professionnels et amateurs. Mais aussi qui donnent de l'envergure aux créations et initiatives locales. Nous faciliterons leurs réalisations et les rencontres, nous impliquerons les jeunes et les associations de jeunesse, nous initierons de nouvelles expériences, notamment pour l'intégration de projets comme les Abattoirs de Bomel et l'Ilot des Bateliers.

Pour stimuler les élans créatifs et valoriser les initiatives existantes, la Ville de Namur a l'opportunité, avec le concours de la Fédération pluraliste des CEC, d'accueillir une rencontre internationale des associations européennes du réseau ARTS4ALL ; ce réseau de 15 pays européens regroupe des organisations associatives centrées sur les langages artistiques et la création pour des publics non professionnels.

Le réseau-thèques (biblio-, bédé-, média-)

Le Réseau namurois de Lecture publique renferme plus de 300.000 ouvrages répartis dans neuf implantations : les Bibliothèques communales de Namur, Jambes, Malonne, Temploux, Saint-Servais, le Centre de Ressources historiques namurois (CeRHIN)191, ainsi que trois bibliothèques intégrées dans le réseau mais gérées par des pouvoirs organisateurs privés que sont Flawinne, Bomel et la Baie des Tecks[212]. Sous peu, le Réseau va également être rejoint par la Bibliothèque du patrimoine souterrain, gérée par l'asbl Spéléo-J.[213]

[211] www.lesvoisinssontdesindiens.be
[212] 20.000 BD en accès direct !
[213] http://speleoj.be/index.php/accueil/bibliotheque

Le réseau est hyper actif, mais encore trop méconnu de l'ensemble des Namurois. Sous réserve de la recevabilité du dossier de reconnaissance en 2014, **deux temps pleins seront entièrement affectés au renforcement du réseau (agent « nomade ») et à l'élaboration d'une communication commune et uniforme**, pas uniquement à destination des membres. Les bibliothèques s'adresseront davantage à tous les publics et provoqueront les rencontres avec de nouveaux publics lors d'animations, d'activités, d'événements de promotion de la lecture hors les murs.

Sur base des conseils de la FWB, mais aussi à la demande de l'asbl et en totale concertation avec les bénévoles, un emploi subventionné par la FWB sera également attribué à la **Baie des Tecks**[214] afin d'en professionnaliser la gestion, d'étendre les horaires d'ouverture, d'accentuer les actions publiques événementielles et de tirer la meilleure exploitation des nouvelles installations au cœur des Abattoirs de Bomel.

Un **plan de lecture et de promotion de la littérature** sera mis en place sur l'ensemble du territoire avec :

- introduction de bibliothèques bien fournies dans les écoles, prison, hôpitaux, maisons des jeunes, homes ;
- organisation d'ateliers et de rencontres avec des auteurs, illustrateurs, dessinateurs, bouquinistes, éditeurs, relieurs… ;
- valorisation de la littérature francophone de Belgique et des auteurs namurois ;
- intensification du soutien et de la visibilité des ateliers d'écriture, y compris les initiatives privées comme l'asbl Aganippé[215] ;
- établissement de synergies avec les maisons d'éditions namuroises ;
- défense de la place du livre et de ses composantes, vecteurs de culture ;
- constitution de bibliothèques thématiques en collaboration avec des institutions comme le Conservatoire (partitions, livres…), la Rock's Cool, les musées, la Maison de la Poésie, la Maison du Chant choral, le Centre de documentation en Arts de la Maison de la Culture… ;
- intensification du service de portage à domicile ;

- constitution d'un catalogue reprenant le fond du réseau de lecture publique, mais aussi les collections du musée africain (20.000 publications), de la Maison de la Poésie, de la Maison du Conte, du Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes… ;
- généralisation du programme « lecture et surdité », de la crèche à l'université ;
- ouverture à d'autres modes de lectures différenciées comme les audio-livres, les livres numériques, les loupes de lecture et approche éducative de ces nouvelles technologies pour en assurer le bon usage ;
- mise à l'honneur du livre et promotion de la lecture régulièrement durant l'année avec des événements grands publics comme Livresse de Namur et, pourquoi pas, des foires du livres thématiques (littérature régionale, livres de cuisine…) ;
- mise à disposition d'Espaces publics numériques (EPN) dans les bibliothèques, avec formations aux NTIC ;
- banalisation du bookcrossing et des micro-bibliothèques de rue (projet qui s'inscrit dans la lignée des initiatives du CAL et de LST).

Plus généralement, le réseau namurois a besoin de poursuivre la diversification de ses activités, d'aller à la recherche de nouveaux lecteurs en dehors des cadres scolaires, de rajeunir sa communication, d'affirmer ses spécificités… Or, la lecture publique, c'est le parent pauvre de la Culture, c'est dire !

Le nouveau décret et les nécessités de déménagement tant de la bibliothèque communale de Namur que de la bibliothèque provinciale sont également des enjeux de développement pour demain où des actions menées conjointement par la Ville et la Province ne pourront que dynamiser ce secteur.

[214] Bédéthèque (www.baiedestecks.be).
[215] www.aganippe.be

Ville, Province, Fédération Wallonie-Bruxelles entameront des réflexions de fond pour corréler davantage les bibliothèques, le Bibliobus[216], la bédéthèque, le BDbus[217], la Médiathèque - PointCulture[218], le Discobus[219] et les rendre plus « lisibles » pour le public.

4.8. CULTURE POUR TOUS ! *« LI CULTURE PO TORTOS ! »*

Nous militons et agissons **pour que chaque namurois, dès le plus jeune âge, ait accès à une offre culturelle variée et de qualité, à deux pas de chez lui, qu'il la connaisse et qu'il en fasse usage**.

L'accessibilité de la culture n'est pas ici envisagée sous l'angle physique de la liberté de déplacements (parkings, mobilité, adaptation des lieux d'expression, infrastructures d'accueil, PMR) que nous avons abordée plus haut[220], mais **dans le sens social et éducatif** (tarification, décryptage, compréhensibilité, horaires d'ouverture…).

Diversité

Dans le secteur culturel, les relations entre l'offre et la demande sont souvent obscures. Or, le renouvellement et la diversité des publics implique, on le répète, d'encourager la plus grande diversité en matière culturelle, et donc la plus grande diversité d'artistes et d'opérateurs. **Plus la production créative sera grande, au mieux nous répondrons à la diversité de la demande** (géographique, économique, sociale, générationnelle, culturelle, physique, mentale…). Pour chaque événement, le filtre obligatoire est la question du public cible.

La culture ne doit pas s'adresser uniquement aux abonnés ou aux cultureux avertis. Des **programmations et événements thématiques et intergénérationnels** comme les soirées Radio modern, délicieusement fifties, débutent tôt dans la soirée et réunissent jeunes fêtards, adeptes de discothèques, amateurs de danse et publics plus âgés nostalgiques des soirées d'antan[221]. Radio Modern a d'ailleurs fait escale avec succès à Namur le 19 avril 2013.

D'autres événements comme Troc-Arts[222], une « donnerie d'art et de culture » virtuelle ou événementielle en collaboration avec la Donnerie namuroise[223], Truc Troc[224] ou la Braderie de l'Art[225] brassent également un public très divers et mettent **les œuvres d'art à la portée de tous**.
La création d'une **artothèque** à Namur rencontre cette même volonté de démocratiser l'accès à l'œuvre d'art, de sensibiliser le grand public, de promouvoir et de diffuser les plasticiens contemporains. Le concept est de permettre à des artistes d'exposer et de louer des œuvres d'art au grand public. Le public peut ainsi louer, pendant un mois, une œuvre pour, par exempe, 1% de sa valeur. Ainsi, pour 10 euros, on peut exposer chez soi, pendant un mois, une œuvre valant 1.000 euros. La gestion de celle-ci serait confiée aux gestionnaires de la Galerie d'art contemporain en gestation. Sur le modèle de l'Artothèque de Wolubilis[226], le patrimoine communal pourra également être mis à disposition.

Consommation différenciée

Des événements namurois mettent les handicaps et les personnes handicapées au cœur de leurs préoccupations. A ce titre, la Ville de Namur soutient EOP !, festival international du film Extra &Ordinary People[227], et **encourage toute initiative visant à promouvoir et à faciliter la pratique culturelle des personnes handicapées ou déficientes**. Le Service Culture est également attentif à ces préoccupations et propose une programmation différenciée comme des séances de cinéma pour aveugles. Le Service Bibliothèques, en partenariat avec l'APEDAF, organise « Bébé bambin sourds bouquinent », des matinées dominicales offrant des histoires parlées et signées, à destination d'un jeune public (et des adultes accompagnants), mixant sourds et entendants.

[216] http://bibliobusprovincialdenamur.blogspot.be
[217] http://blogbdbus.over-blog.com
[218] La Médiathèque devient PointCulture et se tourne maintenant vers toutes les disciplines de l'art, se veut un lieu convivial de rencontre et d'échange. La Médiathèque se métamorphose en un médiateur culturel, le PointCulture (www.lamediatheque.be/loc/nam/index.php).
[219] www.lamediatheque.be/loc/bu/index.php
[220] Voir point 4.3.
[221] http://radiomodern.be/fr
[222] Troc d'œuvres d'art organisé par l'Académie des Beaux-Arts de Namur.
[223] www.asblrcr.be/pdf/20130101donnerie.pdf
[224] www.tructroc.be
[225] www.labraderiedelart.com/concept.html
[226] www.artotheque.be
[227] www.eopfestival.be

La notion de « handicap » englobe des réalités très variables (économiques, moteurs, mentaux…). Introduisons ces questions dans les débats culturels, dans les programmations, dans les événements namurois et dans les aménagements urbains, pensons les aménagements et les projets avec les utilisateurs Des concrétisations verront le jour dans les années à venir : tables et visites tactiles, audio-descriptions, traductions en langue des signes…

Promiscuité

lille2004 s'appuie sur des fondations solides ancrées au cœur des quartiers et sur l'éducation à la culture. Une dynamique locale basée sur la culture et la création a alors pu **se répandre des quartiers vers l'extérieur**, avec le rayonnement exceptionnel que l'on connaît.

Le maillage des services doit être assez serré pour accentuer la **proximité de l'offre culturelle**, y compris en zone rurale : un équipement culturel à moins de 600 mètres en centre-ville et à moins de 5 kilomètres en zone rurale. Des horaires d'ouverture fixés rationnellement et en fonction des utilisateurs concorderont davantage avec la demande (augmenter l'offre du dimanche, par exemple).

La programmation doit aussi **sortir des lieux** dédiés à cet usage pour aller chercher les publics dans les écoles, les quartiers, sur les places publiques, les marchés hebdomadaires… L'exemple des séances de cinéma en plein air et particulièrement les Cinés d'été mis en place par la Province a été cité lors de la rencontre du secteur culturel.

Dans cette optique, le **théâtre de rue** est un excellent vecteur de culture. Les artistes de rue permettent d'une part de recréer du lien social dans des espaces de vie quotidienne qu'ils transforment le temps d'un spectacle, d'autre part d'ouvrir tous les publics à une démarche culturelle parfois réservée à un cercle fermé de détenteurs des grilles de lectures[228].

Le Namurois est casanier et frileux, il sort bien moins souvent que les autres Wallons. Les diffuseurs doivent en tenir compte et mettre tout en œuvre pour les attirer à eux. De **nouvelles formes de diffusion**, applications concrètes des nouvelles technologies ou créations innovantes, rapprocheront le public des œuvres :

- BD, films, documentaires, poèmes, MP3 namurois… disponibles en ligne ;
- consommations à domicile comme « Trois secondes et demie », spectacle d'appartement pour 25 à 35 personnes[229] ;
- nouveaux médias ;
- …

Tarification à la carte

La **gratuité** culturelle, largement répandue en France, a toujours mauvaise réputation chez nous sous prétexte qu'elle dévaluerait ou décrédibiliserait les œuvres. Gratuité peut rimer avec qualité ; le prix n'est pas gage de qualité. Par contre, la gratuité est un incitant à la curiosité culturelle et ouvrent les portes aux porte-monnaie qui sont au régime forcé, aux expériences de groupes, aux familles nombreuses, aux petites pensions… Ne nous méprenons pas sur la gratuité et la liberté culturelle, nous condamnons toute forme de téléchargement illégal et les autres formes de piratage qui privent les artistes des revenus liés à la vente et à l'exploitation de leurs œuvres.
La Ville de Namur souhaite œuvrer à la mise en œuvre d'une **politique tarifaire à discrimination positive** à l'égard des étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emplois, isolés, seniors… :

- réflexion sur les crédits-loisirs ou chèques culture ;
- mise en place d'une carte jeune (16-25 ans) dans l'esprit FIFF Campus[230] et Pass royal[231] qui donne accès à toute la programmation du Théâtre de Namur pour 7 euros seulement !

[228] V. ZABUS, *Trilogie foraine. Une réflexion sur le théâtre de rue suivie de trois pièces*, éd. Lansman, 2012, pp.10-11.
[229] Création à Namur (dans un appartement, rue E. Cuvelier), le 29 février 2000, production : Théâtre de Namur, concept et mise en scène : Jean-Michel Frère, texte : Jean-Michel Frère et Philippe Vauchel, avec : Philippe Vauchel, plus de 400 dates (www.victorb.be/index.php?p=spectacles_detail&id=9).
[230] Le FIFF rassemble plus de 8.500 jeunes durant la semaine du Festival ! www.fiff.be/fr/FIFF-Campus
[231] www.theatredenamur.be/passroyal

- journées ou périodes réservées aux seniors, comme NAMusiq, concerts de midi organisés par la Province et la Ville de Namur, en collaboration avec la Philharmonique de Namur et l'asbl NEW[232] ;
- une ou deux fois par an, organisation de la Nuit des musées, avec entrée et activités gratuites ;
- occupation des journées blanches des élèves et étudiants avec une programmation culturelle et des activités artistiques ;
- rapprochement avec l'asbl Article 27[233] pour augmenter le nombre de tickets distribués et le nombre de distributeurs (en 2012, le CPAS de Namur a commandé 400 tickets en 2012, 114 n'ont pas été distribués aux usagers)[234] ;
- sensibilisation des organisateurs à appliquer une politique tarifaire démocratique, sans mettre en danger leur programmation (cf. le Théâtre de Poche à Bruxelles dont les places sont vendues entre 7 et 10 euros, 8 euros les mercredis).[235]

Outre ces dispositions destinées à des publics spécifiques, nous multiplierons **des incitants à la portée** de tous pour rendre les Namurois captifs de l'offre culturel :

- gratuité des musées communaux ;
- tarifs préférentiels pour les abonnés ;
- distribution de chèques culture dans les commerces ;
- dimanche, journée des gratuits (musées, bibliothèques, expositions, spectacles, concerts… en concertation avec des partenaires du secteur) ; ou Les Dimanches culturels tous les 1er dimanche du mois, par exemple, avec une offre culturelle lisible reprenant des activités existantes, des nouvelles et des mises en bouche d'événements à venir ; avec des visites et des rencontres avec les différents lieux de culture namurois ; avec une implication des commerces et de l'HoReCa… ;
- carte « Namur ma Ville » sur le modèle de Bordeaux[236] qui rassemble une foule de services sur une seule carte (horodateurs, transports, piscine, patinoire, bibliothèque, stationnement, accès aux musées…) ;
- pass « Un jour à Namur », combiné pour le musée Rops, le musée des Arts décoratifs et autres lieux d'exposition ou touristiques ;
- …

Culture expliquée

Chaque Namurois doit pouvoir accéder à l'offre culturelle si diverse soit-elle, ce qui implique d'**expliquer l'art** (médiateurs présents dans les musées et autres lieux d'exposition pour répondre aux questions du public)[237], d'**accompagner le spectateur**, de **le rendre acteur** de certains événements ou projets, d'**organiser des rencontres** avec les artistes, de **nourrir la demande**, de **communiquer** l'offre, d'**accueillir**...[238]

En complément de l'accompagnement et de l'accueil des spectateurs/visiteurs, certains événements ouvrent les lieux de culture à la population et lui donnent à voir l'envers du décor. Ainsi, l'organisation de **portes-ouvertes, de visites, de nocturnes et de journées festives** des institutions culturelles (Théâtre, Maison du Chant Choral, réserves et collections des musées ou des bibliothèques...) permettent au public de décrypter les œuvres, de découvrir la diversité des métiers artistiques et de « désacraliser » et « dédramatiser » ces lieux culturels emblématiques. L'accueil **d'incentive** ou **d'anniversaires** au musée ou au théâtre participent aussi au rapprochement des publics.

[232] www.ville.namur.be/page.asp?id=2407&langue=FR
[233] www.article27.be
[234] « En 2012, sur l'arrondissement de Namur, 2.070 tickets Article 27 ont été utilisés (taux d'utilisation de 65% par rapport aux tickets commandés par les partenaires sociaux). Ces 2.070 tickets englobent non seulement les tickets renvoyés par les partenaires culturels, mais aussi d'autres activités pour lesquelles il n'y a pas eu de ticket classique, mais que nous avons pu comptabiliser (Festival de Dour sur inscriptions, places gratuites pour l'opéra en plein air à Liège, entrées gratuites dans certains musées sur présentation du ticket Article 27, etc.). Il y a eu une légère augmentation de l'utilisation des tickets en 2012 par rapport à 2011. En 2010 et 2011, le nombre de tickets utilisés avait en effet fortement chuté (3.070 tickets utilisés en 2009, soit le nombre le plus élevé depuis la création de la cellule namuroise en 2001), suite à la contrainte de la participation financière pour les associations sociales, contrainte qui a surtout « pénalisé » les petites associations ne disposant pas d'un budget pour financer des activités culturelles. » (infos prises auprès de Stéphanie JORIS, pour Article 27).
[235] Suite à la rencontre du 4 mai, les Jeunesses musicales de Namur ont décidé d'offrir, de façon systématique, des places pour l'enfance en difficulté lors de leurs stages ou ateliers permanents, en intelligence avec les institutions d'accueil.
[236] www.bordeaux.fr/pgPresStand8.psml?_nfpb=true&_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=57733
[237] Article 27 asbl a aussi une mission de médiation culturelle et fait le lien entre la culture, les affaires sociales et les publics.
[238] Mobilisation de volontaires culturels, d'étudiants en tourisme ou en étude d'art, de guides touristiques, de médiateurs culturels pour accueillir les visiteurs avec convivialité et professionnalisme.

Espaces publics numériques (EPN)

Article 1 de la Charte des EPN de Wallonie :
« Le label Espaces publics numériques de Wallonie est initié par le Gouvernement wallon et porté par les pouvoirs locaux, pour lutter contre l'exclusion numérique et favoriser la participation citoyenne de tous à la Société de l'information.[239] »

Les EPN offrent l'accès à un poste informatique, à une connexion Internet, à des formations, à un réseau social… L'information est rendue accessible grâce à la mise à disposition et à la maîtrise de l'outil informatique.

Nous travaillerons aux côtés de l'asbl Interface 3.Namur[240], entre autres partenaires, pour multiplier les projets comme Les Mamies namuroises, étendre le réseau des EPN sur Namur et le rendre visible aux Namurois.

4.9. UNE IDENTITÉ PARTAGÉE EN CHANTIER

L'identité culturelle namuroise s'affirmera à partir de ce qu'elle est, mis en lumière et externalisé. **Namur, Confluent Culture** exacerbe cette identité culturelle partagée par les artistes et qui parle aux Namurois. Ce n'est pas un label, mais une identité, une marque de fabrique. Les créateurs Namurois peuvent se l'approprier sans craindre le jugement artistique, car ce qui constitue cette identité, c'est bel et bien un état d'esprit, une philosophie collective.

Les Namurois ont conscience des ressources économiques et scientifiques (enseignement, formation, recherche) de leur région, mais sont rétifs aux changements et à l'agitation[241]. Ville de paradoxe, ils déplorent l'inertie ambiante et réclament le réveil de la « belle endormie ». Les autorités communales doivent impulser ces changements ; les acteurs locaux doivent retourner le terreau créatif ; ensemble, ils doivent dynamiser la ville pour convaincre, intra et extra muros, qu'on peut être **à la fois calme et hyper actif**, c'est ce paradoxe qui colle aux Namurois et à Namur !

Autre paradoxe, le Namurois est à la fois extrêmement critique par rapport aux initiatives innovantes ou bousculantes et chauvin ou fier de sa ville et de ses richesses (économiques, scientifiques, culturelles, sociales, sportives, environnementales...). Le Namurois aime cette ville à taille humaine et qui doit le rester.

Namur la Capitale, Namur la Provinciale est prise en étaux entre Liège, Bruxelles et Charleroi. Les projets structurants contribueront à asseoir cette identité de capitale régionale, latente, mais qui tarde à émerger.

Notre politique culturelle bousculera un peu les habitudes, sans pour autant porter atteinte au bon-vivre namurois. La bousculade ne se fera pas sans les Namurois. La Ville donnera le rythme et accélérera peu à peu la cadence pour atteindre ces divers objectifs à un horizon de 10 ans.

4.10. MARKETING CULTUREL

Toutes les initiatives et tous les efforts mis en place ne seront efficaces que s'ils sont clairement **communiqués et relayés** par les acteurs urbains que sont les pouvoirs publics, les organisateurs, les commerçants, le secteur associatif et tertiaire, globalement.

Communiquer Namur : nourrir le discours, donner du sens et du contenu, développer un style identitaire, mettre l'image en avant, valoriser les grands événements. La culture à Namur devrait être un tout cohérent, l'image de la ville vivante et multiple. Comment s'offrir un re-looking ? Comment mieux se mouvoir en cité avant-gardiste qui ose exposer ou mettre en scène ses créateurs les plus entreprenants ? En les révélant, en leur donnant des espaces d'expressions inhabituels, en communiquant habilement, en les valorisant dans le contexte des événements majeurs...

[239] www.epn-ressources.be/reseau-et-label
[240] www.interface3namur.be
[241] BEP (Bureau économique de la Province de Namur), *Une stratégie de développement économique et territorial pour la Province de Namur. Analyse – Vision – Projets,* Etude réalisée par le cabinet Sofred Consultants, 2012.

Les ambitions culturelles de Namur resteront illégitimes tant que le foisonnement créatif – qui est une réalité – n'apparaîtra pas de façon plus évidente. La promotion est un investissement qui a des retombées sur tous ; encore faut-il qu'elle parle de tous et qu'elle soit portée par tous (pas uniquement par les pouvoirs publics). La Ville doit devenir l'opérateur central qui mutualise les moyens de communication. De nouveaux modes de communication percutants et créatifs devront être imaginé.

Promouvons nos créations, misons sur nos acquis, créons une dynamique à partir de ce que nous avons et de ce que nous sommes, mais allons aussi chercher l'extraordinaire, le jamais vu, l'incroyable, le fantastique. Et assurons-les d'une promotion à la hauteur. Donnons-nous les moyens de les rassurer quant à nos possibilités de mobiliser le public.

Une communication positive, cohérente et univoque

Rayons de notre vocable l'expression de « ville morte », mais **affirmons et portons le dynamisme culturel namurois et positionnons Namur comme Ville de Culture**. Artistes, institutions, opérateurs culturels, cessons nous-mêmes de véhiculer cette image négative pour que les Namurois et les extérieurs finissent par la rejeter à leur tour.

Namur regorge de savoir-faire, mais échoue à le faire-savoir. Le faire-savoir, c'est un savoir-faire à lui tout seul, mais c'est une qualité que nous ne possédons manifestement pas suffisamment. Des professionnels de l'image et de la communication nous aideront à mettre en forme un **dispositif marketing culturel et touristique sur mesure**. N'attendons pas des productions artistiques locales qu'elles diffusent une communication de masse, construisons un discours positif, cohérent et univoque pour les mettre en lumière et les vendre à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.

Vendre nos artistes, c'est aussi :

- faire appel aux ressources endogènes pour les événements et projets artistiques ;
- les exposer à travers une vitrine exhaustive reprenant l'agenda, les actualités, un répertoire des lieux, artistes et opérateurs, à l'usage des artistes, des prestataires, des organisateurs, des particuliers, des entreprises... (portail Internet, bornes interactives et espaces physiques en centre-ville) ;
- diffuser des rétrospectives annuelles (recueils des textes namurois, compilations musicales...) ;
- éditer un site Internet unique ou un guide de « que faire à Namur », avec les bons plans, un guide de vie nocturne, les sorties, les activités essentielles pour les cinq prochains jours, les restos, les last minutes... ;
- communiquer davantage avec les tourismes soit via un guichet unique, soit via les moyens de transports (bus, Namourettes, gare...) ;
- donner aux visiteurs officiels des cadeaux liés à notre patrimoine culturel ;
- généraliser la diffusion de mailing lists et de Newsletters thématiques à destination des citoyens et du secteur culturel.

Elargir les horizons

Namur édite déjà un Agenda des Evénements, mais sa diffusion se fait sur demande. Est-ce là que le bât blesse ? Ne faudrait-il pas imposer l'information, sans pour autant étouffer le citoyen ? Trouver le juste milieu avec une diffusion à la fois agressive et non polluante, y compris pour les yeux et les oreilles.

Parmi les pistes à creuser, citons : la diffusion de l'agenda des événements en toutes boîtes deux ou trois fois par an, l'utilisation de portiques interactifs comme exposés ci-dessus, l'utilisation accrue des réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter, la diffusions de spots télévisés sur Canal C mais également sur les chaînes nationales, la publication de publicités dans les journaux des

aéroports, les gares et les revues d'autres opérateurs culturels, l'utilisation d'un quota de panneaux publicitaires pour de l'affichage culturel, la promotion réelle du site Internet de la Ville, l'usage d'annonces auditives dans les gares des trains et des bus, la mise à contribution des commerçants et acteurs locaux, la création de bâches couvrantes, la mise en place de filins au-dessus des voiries régionales, le développement d'un merchandising touristique et culturel, la présence visuelle dans les aéroports et les Maisons de la Wallonie.

Un travail de fond déterminera **les canaux les plus performants** en fonction des cibles à atteindre. En la matière, nous sommes convaincus que c'est la conjonction des médias qui produit les meilleurs résultats.

Namur doit s'envoler et se communiquer bien au-delà du cadre local. Et, à l'instar de la communication déployée pour l'ouverture du Louvres-Lens, nous travaillerons avec les Tour Operators pour proposer une escale namuroise aux touristes ; nous intègrerons les médias flamands et transfrontaliers pour toucher les publics périphériques (Flandre, France, Pays-Bas, Allemagne et Luxembourg).

Les supports en ville

Le moment est venu de repenser le modèle de promotion d'événements qui inclura **des espaces publicitaires ouverts à l'associatif et aux pouvoirs publics.**

Actuellement, nous disposons de **vingt planimètres doubles faces** situés aux entrées et sorties de la ville. Tout au long de l'année, ils sont occupés pour renseigner les événements culturels, festifs et sportifs à venir. Ils sont indispensables pour promouvoir les événements, mais nettement insuffisants au vu des très nombreux organisateurs qui réclament cette visibilité. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux sont trop vétustes et devront être remplacés.

Nous utilisons également les **filins** au centre-ville qui permettent un affichage coloré soumis au vent lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour l'éclairage des fêtes d'hiver. L'utilisation de ces filins est-elle optimale ? Devons-nous établir une charte graphique de base pour codifier les oriflammes ?

Il serait également heureux et particulièrement porteur de disposer de **portiques interactifs** aux abords de la ville et le long des flux piétonniers pour annoncer les grands événements. Le public touché sera celui qu'on n'attendait pas/plus ou celui qui n'avait pas de plan particulier pour la journée. Ainsi, Cap Estival, installé à la pointe du Grognon durant l'été 2013, informait ses visiteurs sur les activités namuroises et offrait des mises en bouche culturelles en lien avec les événements de l'été.

Habiller la ville aux couleurs des événements permet en outre de **rappeler les dates des grands rendez-vous et d'insuffler le dynamisme namurois** aux yeux de tous, habitants et visiteurs.



5. LE CADRE

Notre plan stratégique culturel à l'horizon 2022 a été soumis à l'ensemble des secteurs culturel et créatif. La consultation et la participation des intervenants sont toutefois **tributaires du cadre formel et budgétaire** imposés par et aux autorités communales, provinciales, communautaires, régionales, fédérales et européennes.

Si le cadre est opaque, il génère des frustrations et freine les engouements des uns et des autres. Il est donc de notre responsabilité de le clarifier et d'établir clairement les règles et le but du jeu. A force de transparence, d'échanges et de rencontres, nous avons **rencontré les préoccupations et l'adhésion du plus grand nombre** et le rayonnement culturel namurois sera porté par tout un chacun.

5.1. LES PRIORITÉS

Nous identifierons rapidement les priorités pour Namur avant de combler les attentes des acteurs culturels. Si toutes peuvent être entendues et débattues, toutes ne pourront pas être concrétisées à court terme, d'où cette nécessité d'une réflexion à l'horizon 2022.

Si le créateur assume ses créations, la Ville assume ses actions et l'un n'interfère a priori pas dans le champ de l'autre. C'est la règle de base que nous respecterons pour travailler ensemble en confiance et en cohérence. Il n'est pas question de porter des jugements de valeur, mais de travailler en concertation, avec les possibilités et contraintes de chacun.

Sur base de cette version concertée de Namur Confluent Culture, chaque projet va être intégré dans un diagramme de Gantt pour ordonnancer et visualiser les priorités, les échéances, les avancements et les interactions des divers axes de Namur Confluent Culture. Le diagramme sera évolutif et public. Il constituera un outils de travail et non un baromètre politique.

5.2. LE FOND ET LA FORME

Un travail de fond

L'engagement de la Ville de Namur est profondément réfléchi et assumé. Il est polymorphe et, au-delà des mots, se matérialise dans la **signature du cahier de revendications « Culture Commune/CultuurGemeentes »**[242] établi par SMartbe à l'aube des élections communales de 2012.

L'ultime finalité de notre stratégie culturelle est de donner plus de place aux créateurs namurois pour qu'ils contribuent d'initiative au dynamisme et au rayonnement namurois.
Les critères intrinsèques de l'art les rendent difficiles à intégrer dans une politique stratégique culturelle. Nous pouvons cependant instaurer **un cadre de création durable et acceptable de tous**, régit par les critères suivants[243] :

- objectifs clairs ;
- partenariats équitables ;
- projets de qualité ;
- règles éthiques partagées ;
- attentes raisonnables en termes de résultats ;
- évaluations conjointes.

Au **niveau politique**, les élus locaux actionneront les leviers institutionnels pour, par exemple, entamer les réflexions sur l'extension du principe de taxshelter à toutes les créations artistiques, et pas uniquement « pour encourager le financement de la production d'œuvres audiovisuelles[244] » ; étendre les décrets FWB à la multiplicité de la création et des créateurs ; améliorer les modalités du statut d'artiste…

[242] www.culturecommune.be
[243] Fr. MATARASSO (RU), *L'impact social de la participation aux activités artistiques*, dans Art 23. Culture et émancipation sociale. Actes du colloque du 10 juin 1998 (Centre culturel d'Auderghem), Fondation Roi Baudouin, p.32.
[244] Sans enlever les moyens et le pouvoir de l'entreprise publique.

Une **dynamique de coopération culturelle** – et pas uniquement de relations culturelles – est lancée avec les différents niveaux de pouvoir et lobbys (FWB, Région, Province, SMartbe…). Nous travaillerons dans la durée, sur le moyen et le long termes, avec nos partenaires, avec les artistes pour (sup)porter des projets de plus longue haleine et de plus grande envergure.
La Province veut participer à cette dynamique culturelle. La rénovation - ou plutôt la transformation - de la Maison de la Culture est une opportunité pour la Ville de Namur et les acteurs locaux, mais aussi pour le dynamisme du bas de la ville, en lien avec la volonté de revitalisation audacieuse du Grognon.

De même, l'agrandissement du musée des Arts anciens du Namurois-Trésor d'Oignies (TreM.a), s'il devait prendre corps, devrait permettre le regroupement des collections médiévales et renaissantes namuroises dans le haut de la ville, au cœur du pôle économique namurois.

Les deux institutions - Ville et Province - doivent atteindre une cohérence de l'offre faite au visiteur étranger et au public namurois. Car peu importe pour ce visiteur que tel musée soit communal ou provincial ou que la Maison de la Culture s'inscrive dans une autre entité politique. Nécessité donc d'élargir le cercle des pensées et des partenariats pour accroître notre visibilité sur l'échiquier belge et international, à commencer par un agenda culturel commun…

Une évaluation permanente

Quelles sont les évolutions possibles des impacts directs et indirects des secteurs culturels et créatifs ? Nous posons la question et suspendons la réponse, le temps d'**adapter les méthodologies existantes et de mettre en place les relevés statistiques nécessaires** pour permettre de mesurer les impacts de notre stratégie culturelle et d'analyser leurs évolutions, sur une période de 5 à 10 ans. Des experts des domaines culturels, économiques, sociaux, urbanistiques… seront sollicités pour garantir l'exhaustivité et le sérieux des relevés et des conclusions.

« TOUT CE QUI PEUT ÊTRE COMPTÉ NE PEUT ÊTRE MESURÉ, ET CE N'EST PAS TOUT CE QUI EST MESURABLE QUI COMPTE. »

ALBERT EINSTEIN

L'évaluation sera **permanente et concertée, interne et externe**. Les projets, mais aussi les actions et la politique globale seront soumis à cette évaluation. Un collectif représentatif précisera le dispositif, analysera les avancées et proposera des ajustements pour combler les déficits et les faiblesses, réorienter, abandonner, renforcer...

5.3. QUESTIONS D'ARGENT

Le discours et le rapport de force ont opéré une révolution copernicienne en dépassant la culture en crise pour la **culture en temps de crise.**

La culture est moteur de développement économique et social, amplificateur de l'investissement public. 1 euro investi dans la culture représente un potentiel de 1 à 15 euros dans le privé en revenus. C'est un processus long, mais rappelez-vous l'image de Lille voici à peine 10 ans... Le territoire peut se transformer grâce à la culture, porteuse d'un nouvel avenir. Les artistes et la culture sont **créateurs d'emplois et moteurs économiques** avec des recettes en vue. Si on ne les aide pas, ils iront vendre leur travail ailleurs ou finiront par s'éteindre. Alors, investissons, créons, amplifions, développons !

Le poste culturel est encore et toujours une dépense facultative dans le budget des communes qui délèguent trop légitimement ces prérogatives à d'autres institutions locales ou communautaires. Cette déresponsabilisation nie les enjeux évoqués d'emblée et empêche la Ville d'agir en leur faveur. Nous réaffirmons notre volonté d'investir sur fonds propres dans la culture et nous reconnaissons que, si la culture est dans tout (approche transversale des compétences communales), elle ne doit pas dépendre des seuls budgets culturels stricto sensu. Par ailleurs, les budgets culturels dépendent de tous les niveaux de pouvoirs, de la Ville à l'Europe. C'est donc véritablement l'affaire de tous et tous seront mis à contribution, ou en tout cas sollicités, pour **défendre un budget qui réponde aux enjeux et aux pistes d'action** mis en exergue dans ce plan stratégique culturel 2022 pour Namur.

« BIEN PLUS QUE LA CERISE SUR LE GÂTEAU, À LAQUELLE ILS SONT SOUVENT COMPARÉS, LES ARTS DEVRAIENT ÊTRE VUS COMME LA LEVURE SANS LAQUELLE LA PÂTE NE POURRA PAS LEVER COMME PRÉVU. »

FRANÇOIS MATARASSO

La politique culturelle de la Ville évitera de nous entraîner dans les **effets pervers d'une culture politique** qui divise la création en arts officiel et clandestin, s'attache aux effets de mode, induit la censure et l'autocensure, favorise le copinage et le clientélisme, travaille uniquement avec les artistes connus et freine l'émergence des artistes novateurs. Notre vision des choses est toute inverse. Pas question de réserver notre soutien aux plus nantis et à ceux qui bénéficient déjà d'une certaine notoriété.

Il n'est pas question non plus dans notre chef de « paternaliser » les artistes, mais bien de les aider à créer en toute autonomie. L'objectif est de renforcer le réseau culturel et de positionner la Ville comme partenaire privilégié de la création namuroise, pas de jouer au grand seigneur, comportement qui d'ailleurs ne produit que des effets très limités dans le temps.

Les formes du soutien communal

Le soutien public communal est nécessaire pour combler les défaillances du parc culturel, soulager les organisateurs, encourager l'esprit d'entreprendre, faciliter les initiatives, dynamiser Namur et améliorer le cadre de vie namurois. Les pouvoirs locaux doivent faire preuve d'ambition, surprendre, interpeller et être à la hauteur, sans oublier les contraintes techniques, budgétaires et politiques.

Hormis les subventions directes et indirectes[245], **le soutien de la Ville de Namur est concret et multiforme** :

- soutien logistique (occupation du domaine public, aide technique, entretien et propreté, communication, sécurité, mobilité…)[246] ;
- mise à disposition d'agents compétents au sein des services – tous départements confondus – et des cabinets ;
- mise à disposition de lieux de travail et de diffusion adaptés ;
- régulation des rapports entre les acteurs ;
- lobbying auprès des autres niveaux de pouvoirs et des acteurs économiques ;
- …

Valorisées, ces aides en nature représentent **plusieurs millions d'euros** consentis par les pouvoirs locaux et les autorités de tutelle.

Marges budgétaires ordinaires et extraordinaires communales[247]

Le budget communal est signifiant des préoccupations des pouvoirs locaux et détermine les marges de manœuvres qu'ils s'autorisent. Au-delà des idées et des projets, la Ville se donne les moyens de son ambition ou, à tout le moins, pour la faire décoller.

En moyenne, les communes dépensent 54,40 € par an par habitant à des fins culturelles.

Comment répartir la manne budgétaire sur base de critères rationnels dans un secteur qui est tout sauf rationnel ? Sans obligation de résultat dans la création et en permettant aux artistes de faire des recherches ? Sans se placer en critique d'art, en garant du bon et du mauvais goût ? Point de critères d'éligibilité réducteurs de l'envergure culturelle des initiatives pour favoriser **une analyse au cas par cas qui prend en compte la production globale et le bien-être commun**.

Les demandes et les idées vont affluer au rythme des rencontres. Nous avons bien conscience que nous ne pourrons pas subsidier tout qui a une idée en se levant, ni toutes les initiatives. **Les projets favorisant l'innovation, la créativité, la rencontre des publics, la participation des ressources endogènes** auront la préférence des autorités locales. **Les créations et initiatives plus pointues et à haute valeur artistique ajoutée** seront également prioritaires.

---

[245] Voir point suivant.

[246] Dans la mesure de ses capacités, car le soutien logistique est conditionné aux disponibilités des services.

[247] « Le **service ordinaire** du budget reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement réguliers, en ce compris le remboursement périodique de la dette (RGCC, art. 1er, 1°).
Le **service extraordinaire** reprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal (RGCC, art. 1er, 2°). » dans Union des Villes et des Communes asbl, *La Nouvelle Comptabilité communale (A. Ressources de la commune – 1. Finances – Fiche 8)*, sept. 2012, p.3.

Cofinancements publics et privés

Pour concrétiser les projets d'envergure que les seuls deniers publics ne pourront financer, nous collaborerons avec les initiatives privées et solliciterons les aides régionales, fédérales et européennes. A titre d'exemple, l'association lille3000 est financée à 40 % par le secteur privé et le mécénat.

Nous appuierons **la recherche de partenariats privés et publics** sur le BEP et NEW, chacun à son niveau, pour promouvoir les productions culturelles namuroises au même titre que les autres projets entrepreneuriaux. Prométhéa asbl[248] sera également mise à contribution pour développer et intégrer dans les usages namurois le mécénat d'entreprise, pour créer un mode de mécénat spécifiquement namurois. Une personne ressource détachée à la Ville de Namur centralisera les efforts de chacun.

Ensemble, nous rechercherons les budgets pour concrétiser les projets structurants et accompagnerons les artistes et opérateurs dans leurs quêtes de fonds et de mécènes. Notre implication passera également par la diffusion des **fonds** – gérés par la Fondation Roi Baudouin et le Fonds Thirionet de la Province de Namur[249] pour ne citer que ceux-là – et l'aide à l'écriture et à la remise de dossiers.

Nous négocierons avec **la Province, la Région et la FWB** pour l'augmentation et un équilibrage des subventions destinées au secteur culturel. Pour exemple, la FWB dégage près de 130,00 euros par habitant et par an, soit 80,5 % des subventions culturelles de l'ancienne Communauté française pour l'arrondissement de Namur...[250]

Pistes de financements alternatifs

D'autres pistes de financement seront explorées. En fonction des analyses contextuelles, nous en validerons et en abandonnerons. Toutes se rejoignent dans ce sens qu'**elles rendent visibles les projets et initiatives namurois auprès des mondes politiques et économiques** :

- Émissions d'obligations privées ? ; développer le mécénat privé, même de petite envergure, et rendre les Namurois davantage acteurs de leur culture. Ne pas tout attendre du financement public ou de grosses firmes privées, mais permettre à chaque Namurois de faire un don qui lui permettra d'avoir son nom gravé par exemple sur un pavé, sur une brique d'une infrastructure culturelle au financement de laquelle il aura participé (cfr Globe Theater à Londres, financé en partie par des petits dons privés).
- Organisation de criées aux projets ?
- Appels à financement privé à travers les médias locaux sous la forme d'encarts publicitaires ou de communiqués de presse (site Internet de la Ville, Confluent, L'Avenir, La Meuse, Canal C, Must FM, VivaCité Namur...) ?
- Soutien à des programmes de formation aux métiers du secteur culturel ?
- Placement de valves thématiques au Cercle de Wallonie ou à la Maison des Projets et des Débats (MAP)[251], par exemple ?
- ...?

[248] « Fondée en 1985, Prométhéa asbl a pour mission le développement du mécénat d'entreprise dans le domaine des Arts et du Patrimoine. Principale référence en Belgique, en matière de mécénat, Prométhéa favorise les échanges entre les différents acteurs du mécénat issus des mondes politique, économique et culturel et accompagne les entreprises dans leur stratégie de mécénat. » (www.promethea.be).

[249] Aide aux jeunes artistes (www.province.namur.be/Internet/sections/culture/evenements/animations_formatio/fonds_thirionet_2013/view).

[250] Communauté française de Belgique, *Les Assises du Développement culturel territorial (Arrondissement de Namur)*, 2011.

[251] www.confluent.be



6. CONCLUONS

« LA STRATÉGIE EST L'ART DE FAIRE DES CHOIX DIFFICILES. DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, CETTE DIFFICULTÉ EST D'AUTANT PLUS IMPORTANTE QUE L'HORIZON DE TEMPS À PRENDRE EN COMPTE EST DE L'ORDRE DE LA DÉCENNIE VOIR DAVANTAGE, CE QUI EN FAIT PAR AILLEURS UN FACTEUR IMPORTANT

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR UN TERRITOIRE. IL Y A NÉANMOINS DES ÉLÉMENTS QUI ÉCHAPPENT À L'ANALYSE ET LA MODÉLISATION STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE, C'EST LA LIBERTÉ D'ACTION DANS LA DURÉE POUR LA METTRE EN ŒUVRE. »[252]

[252] Ineum consulting, *Culture & Performance Economique. Quelles stratégies pour l'emploi et le développement des territoires ?*, dans le cadre du Forum d'Avignon, 2010, p.25.

Beaucoup d'artistes, de créateurs, de promoteurs ne sont pas cités dans ces pages mais, fidèles à la méthodologie proposée ici, c'est ce cheminement de connaissance et de reconnaissance que nous poursuivons et que nous vous proposons d'accompagner et de guider, avec vos expériences, vos envies, vos besoins et vos passions.

Pour y parvenir, la Ville de Namur s'engage, dans des actes concertés bien plus que des mots éparpillés, à :

- décloisonner la culture ;
- connaître, rencontrer et consulter les secteurs culturel et créatif ;
- créer des plates-formes de rencontres créatives, favoriser les échanges et la recherche ;
- encourager la diversité culturelle ;
- favoriser l'ouverture à l'exclusivité ;
- améliorer la création, la production, la diffusion, la promotion, l'accès aux projets et pratiques culturels ;
- prendre en considération les spécificités du secteur dans les autres considérations d'ordre économique ;
- adopter une vision globale dans la gestion de la ville ;
- intégrer les politiques culturelles et économiques ;
- augmenter et améliorer les investissements culturels et créatifs ;
- renforcer l'éducation à la culture et à la créativité, des maternelles à la formation professionnelle ;
- interagir avec les autres niveaux de pouvoir dans les matières qui impactent le secteur culturel ;
- ...

Les réflexions ont été guidées par deux questions qui restent le guide de la démarche Namur Confluent Culture :

- Quel est notre rêve commun pour Namur ?
- Qu'apporte Namur à la Belgique en plus que les autres villes ?

Notre ambition est de faire ensemble la politique culturelle de Namur, au-delà des clivages partisans. Les acteurs de terrain ont nourri et nourrissent encore la réflexion ; les autorités publiques feront les arbitrages nécessaires.

La rencontre du 4 mai a démontré qu'une consultation large et sincère régule la parole individuelle en faveur d'enjeux collectifs, mais aussi que Namur dispose d'un potentiel évident à exploiter. Notre priorité est de structurer le secteur culturel et artistique, de forcer les rencontres, les discussions, les échanges de vues. Nous avons une ville à construire et nous devons nous poser les bonnes questions pour approcher les bonnes réponses au plus près.

Depuis, d'autres chantiers ont été lancés, d'autres rencontres ont déjà eu lieu. Le train est en marche et personne n'est resté sur le quai contre son gré ! Le mouvement s'amplifie de jour en jour, de nouvelles discussions s'ajoutent, d'autres se concluent.

En sus des acteurs culturels et artistiques, nous devrons concerner et impliquer tous les secteurs privés, publics et associatifs, ainsi que les habitants, soit tous ceux qui font l'énergie d'une ville.

Telles sont nos intentions… La concertation, la synergie des réflexions de tous les acteurs culturels en lien avec la recherche d'une identité culturelle, d'un projet majeur « phare » pour la culture à Namur, projet « phare » qui doit à la fois dynamiser et inciter tant les acteurs publics que privés à s'unir pour le développement d'une ville, d'une province, d'une région. Notre ambition est que

Namur complète son statut de Capitale de la Wallonie ; que Namur soit une ville dynamique, innovante et créative où il fait bon vivre, travailler, séjourner, flâner, sortir… ; une ville dont les Namurois sont fiers ; une ville qui attire touristes, investisseurs et résidents ; une ville dont on parle et qui a des choses à dire…

Namur est un écrin. Un écrin qui a la capacité de se donner plus de dimensions, plus d'amplitude. Nous avons la volonté et la détermination avec nous, mais sans créativité, point de vie. Namur tirera sa force des artistes et des habitants pour transformer la Cité.
Les acteurs culturels namurois sont multiples et hétéroclites. En filigrane de l'ensemble de ce document, trois profils se croisent et interagissent : le créateur, le diffuseur et le consommateur. Ce sont eux les ouvriers de la culture ; la Ville de Namur en sera le levier et le stimulant.

En route pour faire de Namur, un véritable confluent culture !



7. SOURCES D'INSPIRATION & DE RÉFLEXION

Documents officiels et commentaires[253]

- *Donnons du sens à la ville*, dans *Divercity*, #2, avril 2011.
- *Déclaration de politique générale du Collège communal namurois pour la législature 2012-2018*, 3 décembre 2012 – disponible sur www.ville.namur.be
- Union des Villes et des Communes asbl, *La Nouvelle Comptabilité communale (A. Ressources de la commune – 1. Finances – Fiche 8)*, sept. 2012.
- Conseil supérieur des Bibliothèques publiques, *Décret Lecture publique. Réflexions sur la philosophie d'un nouveau décret et pistes de travail. État de la question au 14 février 2007*, approuvé par le Conseil supérieur des Bibliothèques (séance du 14 mars 2007).
- AUBRY M., *lille3000*, communiqué de presse, 2012.

Etudes et recherches[254]

- EIDOS, *Participation : opportunité ou manipulation. Les limites des dispositifs participatifs*, Séminaire du 18 févr. 2013, Louvain-la-Neuve.
- Bureau économique de la Province de Namur, *Une stratégie de développement économique et territorial pour la Province de Namur. Analyse – Vision – Projets*, Étude réalisée par le cabinet Sofred Consultants, 2012.
- Communauté française de Belgique, *Les Assises du Développement culturel territorial (Arrondissement de Namur)*, 2011.
- Observatoire des Politiques culturelles, *Synthèse des observations des 4 Forums ouverts Culture et Développement durable*, 2011-2012.
- Observatoire des Politiques culturelles, *Matières & Politiques culturelles (1965-1971)*, dans Repères : *Histoire des Politiques culturelles*, n°2, nov. 2012.
- *Art 23. Culture et émancipation sociale. Actes du colloque du 10 juin 1998 (Centre culturel d'Auderghem)*, Fondation Roi Baudouin.

- BALTI S. et SIBERTIN-BLANC M., *Les Assises de la Culture à Toulouse : Pour une approche renouvelée de l'action culturelle locale ?*, mai 2009.
- Ineum consulting, *Culture & Performance Économique. Quelles stratégies pour l'emploi et le développement des territoires ?*, dans le cadre du Forum d'Avignon, 2010.
- Direction de l'Architecture et du Patrimoine, *Étude nationale des retombées économiques et sociales du patrimoine*, mars 2009, France – disponible sur www.impact-patrimoine.fr
- ODIT France, *Tourisme en ville. Pratiques et attentes des visiteurs européens dans les villes françaises. Étude quantitative en ligne auprès des visiteurs allemands, anglais, belges, espagnols, français, italiens*, 2006.
- Fr. BENHAMOU, *L'économie de la culture*, La Découverte, 2004.
- KEA EuropeanAffairs pour la Commission européenne, *L'économie de la culture en Europe. Étude sur l'économie de la Culture en Europe*, 2006.

Ouvrages[255]

- BÜRGER A. & CANTU B., *Street Art. La Rébellion éphémère*, L'Harmattan / Edition Rise and Shine, 2011 (documentaire).
- Centre culturel régional / Théâtre de Namur, *Avis à la population : Espèces d'amateurs*, n°3.
- DAGEN Ph., *L'Art dans le monde, de 1960 à nos jours*, éd. Hazan, 2012.
- DELFORGE G., *Rêver Namur : 20 Projets pour la Capitale de la Wallonie*, 2012.
- DULIEU P., *Namur, cette ville prodigieuse, il est temps de bouger*, 2012.
- Office des publications de l'Union européenne, *Les villes de demain. Défis, visions et perspectives*, octobre 2011.
- Propage-S, *Comptoir des Ressources créatives : Note relative à la mise en place d'une structure locale de coordination et de mutualisation à destination des créateurs et artistes*, févr. 2013.
- SILVENT L., *La ville créative : Quelle place pour la culture ?*, 2012.

[253] Dans l'ordre institutionnel.
[254] Dans l'ordre géographique.
[255] Dans l'ordre alphabétique des auteurs.

- SMartbe, *Débat pré-électoral du 4 octobre 2012 : La place des artistes dans la politique culturelle à Namur*, 2013.
- SMartbe, *Élections communales et provinciales 2012. Six objectifs pour la culture et les métiers de la création*, 2012.
- VANDENBROUCKE S., *Compte-rendu des tables rondes de la culture à Namur*, mars 2012.
- Ville de Lille, *Lille, Une Capitale culturelle en Europe*, 2011.
- VIVANT E., *Qu'est-ce que la ville créative, PUF, coll. « La ville en débat »*, 2009.
- ZABUS V., *Trilogie foraine. Une réflexion sur le théâtre de rue suivie de trois pièces*, éd. Lansman, 2012.

Vu, lu, entendu dans les médias[256]

- *Les Maîtres de la Culture* (17 épisodes), dans *Figaro.fr*, 2012.
- *Un lieu de musique réinvente-t-il la ville ? Atelier de recherche franco-allemand (Paris, 12-17 nov. 2012)*, dans *publika*, 9 juil. 2012.
- *Le Guggenheim : musée mondial*, dans *Le Figaro*, août 2012.
- *La Gauche déprime la culture*, dans *Les inRocKuptibles*, n°887, du 28 nov. au 4 déc. 2012.
- *Bienvenue au Louvre-Lens*, dans *Le Soir*, 4 déc. 2012.
- *Les Jeux vidéo au musée*, dans *La Libre Culture*, 12 déc. 12.
- *La Culture peut-elle sauver Marseille ? Capitale européenne de la culture*, dans *Les inRocKuptibles*, n°893, du 9 au 15 janv. 2013.
- *Jeu ou œuvre artistique,* dans *Metro*, 10 janv. 2013.
- *Capitale culturelle européenne : Marseille joue la carte de la culture et attire les regards de Mons et Charleroi,* dans *La Culture*, supplément culturel du *Soir*, 22 janv. 2013.

- *Démocratie participative : et si on laissait réellement la parole aux citoyens ?*, 26 janv. 2013, dans *Télérama.fr*.
- FLAMENT C., *Namur : 5 chantiers à la Une*, dans *l'Avenir*, févr. 2013.
- *Point Barre : Quelle place pour la culture à Namur*, Débat de la télévision locale namuroise *Canal C*, 4 févr. 2013.
- VERDEIL E., *Marseille, capitale de la culture 2013 – et après ?*, dans *métropolitiques*.eu, 8 févr. 2013.
- B. M., *Superbe : tout un programme*, dans *L'Avenir*, 9 févr. 2013.
- *Economie de la culture*, un article de *Wikipédia, l'encyclopédie libre* (librement adaptée à la sauce namuroise).
- *Confluent*. *Le Bimensuel des Namurois*, Namur.
- *Voici le Bruxelles du futur*, dans *Le Soir*, 8 févr. 2013.

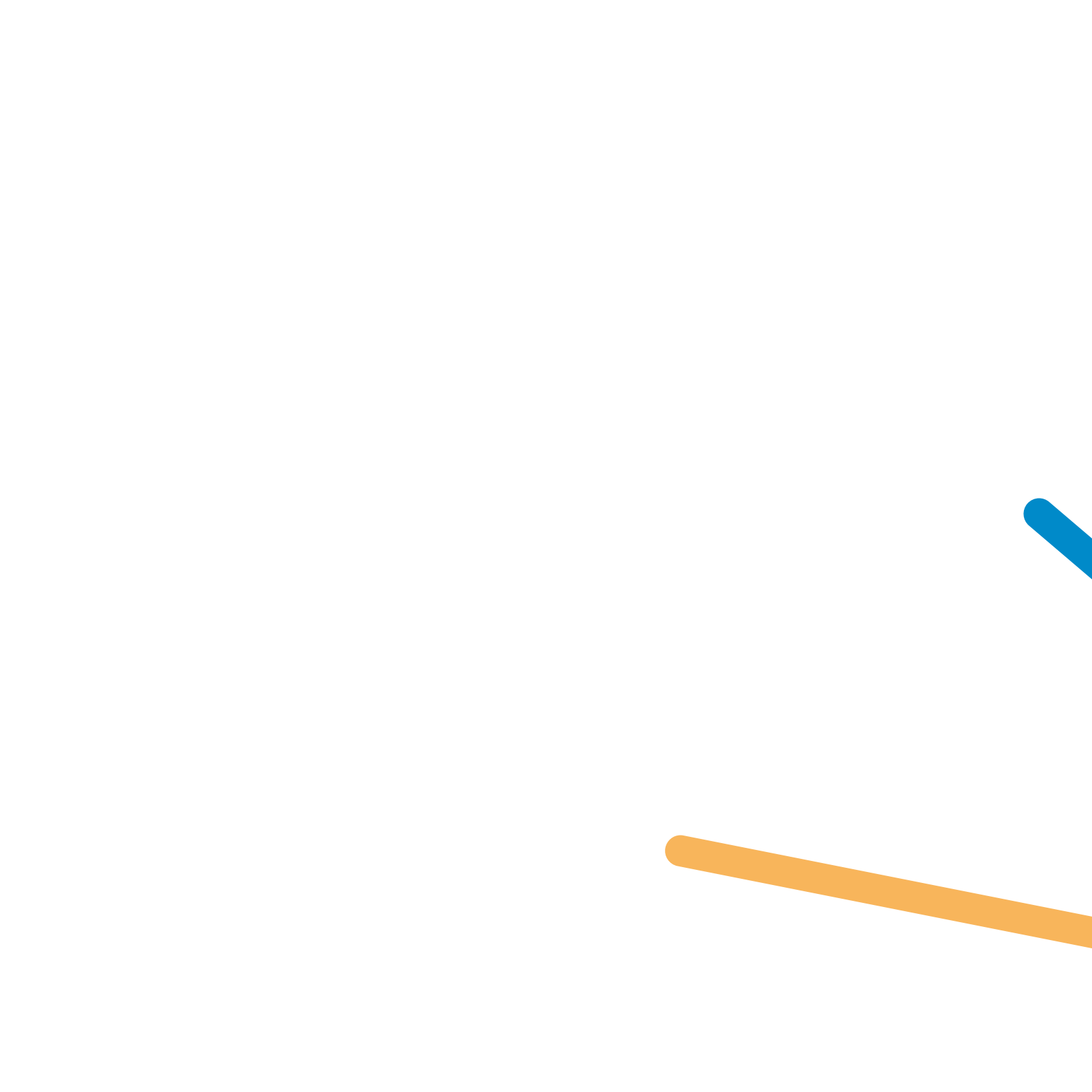
Sites Internet[257]

- www.creativecity.ca
- www.wallonie.be/fr/connaitre-la-wallonie/symboles-wallons/la-capitale
- *La Liste rue* dans www.cliclarue.info
- www.gestiondesarts.com

Mais aussi, et surtout, toutes les réflexions suscitées par nos nombreuses et enrichissantes rencontres formelles (tables rondes et chantiers de la culture) ou informelles, à Namur, en Wallonie, en Belgique, en Europe…

[256] Dans l'ordre chronologique.
[257] Dans le désordre.

NOTES





EXPANSION.be

VILLE DE NAMUR

le Coeur des Wallons
NAMUR CAPITALE

CONTACT

Ville de Namur / Confluent Culture
Hôtel de Ville
5000 Namur
081 24 69 05 – 081 24 69 07
confluent.culture@namur.be
www.ville.namur.be

EDITEUR RESPONSABLE : VILLE DE ET À 5000 NAMUR